N° 10 1931 Décembre

NOUVELLE
REVUE THÉOLOGIQUE

Les hymnes catholiques et la théologie.

Quand un homme parle, c'est peut-être qu'il a quelque chose à dire; mais quand il chante, c'est sûrement qu'il veut chanter. Les traités de théologie, les sermons doctrinaux n'ont jamais été mis en musique, mais la *Thalie* d'Arius était fredonnée dans les rues et les boutiques d'Alexandrie, et avec elle, tenace comme ces refrains populaires, l'hérésie faisait son chemin (1). Le diacre hétérodoxe avait trouvé le petit sentier de traverse qui mène droit à l'esprit de la foule. Il serait injuste de prétendre que les catholiques ont négligé ce moyen court et efficace d'instruire les âmes, et il suffirait d'une enquête, même légère, pour constater que nos cantiques ont participé, au moins autant que les sermons, à la formation de la piété chrétienne (2). L'Orient et l'Occident en ont fait un très large usage, et — chose curieuse en même temps que très explicable — alors qu'il faut souvent pratiquer des contraintes pour assurer la présence des fidèles aux catéchismes et aux prônes, les cantiques agissent par leur seule séduction et captivent le troupeau du Christ, comme le rameau vert, dont

(1) Cf. Duchesne. *Histoire ancienne de l'Église*, t. II, p. 136-137. Diacre — ou prêtre, suivant quelques-uns — Arius composa ses chansons dans le dessein bien arrêté de populariser ses erreurs.

(2) Saint Ambroise se vante d'avoir, par ses hymnes, rendu le peuple chrétien invulnérable aux hérésies antitrinitaires « Patrem et Filium et Spiritum Sanctum norunt versibus praedicare. Facti sunt igitur omnes magistri, qui vix poterant esse discipuli ». (Contra Auxent., n. 34, M. L. XVI, 1017).

parle saint Augustin, captive, sans corde et sans chaîne, l'agneau auquel on le présente. *Ramum viridem ostendis ovi et trahis eam* (1).

Est-il irrévérencieux de croire que la théologie savante n'a pas encore songé à utiliser cette source de renseignements, cette manifestation du *consensus Ecclesiae* que sont nos hymnes séculaires? Peut-être leur vêtement poétique, si attrayant pour les foules simples, est-il suspect aux théologiens professionnels. Mettre la vérité en rimes ou en vers leur semble une sorte d'amusement, et nous avons été habitués — on ne sait trop pourquoi — à identifier, malgré Dante et la Divine Comédie, la théologie sérieuse avec la prose la plus aride. Saint Thomas, quand il composait ses hymnes eucharistiques, ne connaissait pas cet étrange divorce de la poésie et du dogme (2).

Dans cet article, nous voudrions indiquer, par un ou deux exemples, comme on sonde un terrain, la richesse théologique de nos vieilles hymnes traditionnelles, et montrer que dans ce domaine on peut très légitimement appliquer, pour l'embellissement de la connaissance de foi, l'antique principe de la *Lex supplicandi* (3).

Il y avait une certaine hardiesse dans la conception d'une prière chantée, puisque la prière parlée, elle-même, a dû se justifier aux yeux des puristes. Parler tout haut à Dieu répugne encore aujourd'hui à nos modernistes, incapables de comprendre pourquoi il faut des mots sonores, quand on s'adresse au Tout-Puissant qui n'a pas d'oreilles, ni pourquoi il faut faire des phrases devant Celui qui lit toutes nos pensées (4). Depuis longtemps ce petit problème a été traité par nos controversistes et ils l'ont résolu de façon plus ou moins heureuse. La prière chantée, interdite elle aussi par le calvinisme puritain des origines et

(1) Aug. *In Ioan. Evang.* tract. xxvi. M. L. xxxv. 1609.

(2) On sait que ce fut à la demande du pape Urbain IV, ancien archidiacre de Liége et qui avait connu sainte Julienne de Cornillon, que saint Thomas se chargea de composer les hymnes de l'office et la séquence de la messe du Corpus Christi (1264).

(3) « Ut legem credendi lex statuat supplicandi », paroles du pape Célestin I aux évêques des Gaules, qui le consultaient sur l'hérésie pélagienne (Epist 21. Cap. II. M. L. L. 535).

(4) Dans Il Santo, de Fogazzaro, 1re partie, ch. II.

réintroduite bruyamment depuis dans toutes les sectes dissidentes et même dans les églises officielles du protestantisme, cette prière chantée semble ne se prévaloir d'aucune justification théorique. Son succès l'accrédite partout.

Et cependant elle dut se frayer sa voie dans la tradition chrétienne. L'austérité de saint Athanase condamnait encore au IVe siècle les modulations trop appuyées (1). Entre le théâtre, affreusement corrompu alors, et les liturgies saintes, on voulait, semble-t-il, que rien, pas même en apparence, ne fût commun. Et saint Augustin nous raconte, avec embarras et en s'excusant, pourquoi il ne se résigne pas à préférer le grêle récitatif, à peine modulé, des églises d'Égypte, à l'ampleur musicale des hymnes ambrosiennes (2). Il avait entendu ces dernières à Milan, lorsque le peuple tout entier, nuit et jour, en rangs compacts, gardait l'intérieur des basiliques, que Justine, mère de l'empereur Valentinien, voulait livrer aux ariens, et quand l'évêque Ambroise, pour tromper la fatigue des longues veillées nocturnes, faisait chanter les hymnes de sa composition :

Crepusculum mens nesciat (3) !

Il se souvient d'avoir été là, lui aussi, avec sa mère Monique, perdu dans le coude-à-coude de la foule et submergé par l'émotion collective, et il ne lui semble pas que de pareils cantiques doivent déplaire à l'Esprit qui leur donna naissance.

Beaucoup d'hymnes ont été composées pour être chantées. Abélard en a écrit tout un lot pour le Monastère du Paraclet, dont Héloïse était abbesse (4), et parce qu'il n'admettait pas que, très légitimement empêché de réciter matines avant l'aurore, on fût néanmoins obligé de dire en plein midi :

(1) Aug. *Confess.* lib. x. c. 33. M. L. xxxii. 800 « Tam modico flexu vocis faciebat (Athanasius) sonare lectorem psalmi, ut pronuntianti vicinior esset quam canenti. »

(2) August. *Confess.* lib. ix. c. 6 et 7. Il nous dit que l'introduction du chant dans l'Église milanaise fut une nouveauté délicieuse.

(3) Que notre esprit ne connaisse pas de crépuscule.

(4) Abélard, dont les accès de dévotion étaient intermittents, a composé aussi une foule de poésies bachiques ou érotiques aujourd'hui perdues. Seules ses hymnes religieuses ont survécu.

Nox atra rerum contegit
Terrae colores omnium (1).

Mais la plupart des hymnes ont été inventées et travaillées, sans préoccupation spécialement liturgique, uniquement pour donner une forme plus harmonieuse et un rythme plus cadencé aux sentiments de la piété chrétienne. Cette musique discrète a coulé comme un fleuve pendant tout notre moyen âge et bien au delà des limites conventionnelles qu'assignent à ce dernier les cadres de l'histoire profane. Au XVIII^e siècle, nous en trouvons encore, de ces hymnes, comme des fruits tardifs après la récolte des vergers, mais en règle générale on peut dire que l'hymnologie, comme qualité et comme volume, suit très exactement la courbe, très variable, de la théologie et qu'elle renaît ou décline avec celle-ci.

Ajoutons encore que le symbolisme à la fois profond et ingénu de ces hymnes est aujourd'hui rarement apprécié, même quand il est compris; ce qui n'arrive pas toujours.

C'est ainsi que, dans la plupart de nos bréviaires (2), on lit à la deuxième strophe de l'*Ave maris stella* :

Funda nos in pace,
Mutans *Hevae* nomen (3).

Il est difficile d'expliquer cette orthographe autrement que par l'ignorance complète du sens de la phrase. De toute évidence, l'auteur (anonyme) de cette hymne a repris le thème déjà développé chez Fortunat et surtout par Pierre Damien (XI^e siècle) et

(1) Cf. M. L. CLXXVIII. 1773. Il n'aimait pas davantage les expressions outrées comme : *Preces gementes fundimus*. Ces sentiments extraordinaires *sicut electis ita paucis conveniunt* (ibid.).

(2) Par exemple : dans tous les bréviaires édités par Desclée, et dont l'imagerie est cependant si volontairement archaïque.

(3) On ne connaît pas l'auteur de cette hymne certainement très ancienne, et qui doit dater du VII^e ou du VIII^e siècle. Elle a toujours été très populaire et la première strophe en était chantée à genoux par le chœur. On a voulu l'attribuer à Fortunat, ou à Paul Diacre, moine du Mont Cassin. Des conjectures fantaisistes en ont fait honneur au roi de France Robert le Pieux, qui aimait à composer des proses liturgiques; ou même, contre toute évidence, à saint Bernard. (Cf. DREVES-BLUME. Ein Jahrtausend lateinischer Hymnendichtungen. 2^e vol., p. 238, 239).

qui fait de *Ave* l'anagramme de *Eva* (1). Il y avait là pour nos chrétiens du moyen âge comme une allusion providentielle et mystérieuse et comme l'indication, dès la première parole adressée par l'Ange à Marie, du rôle qu'elle était appelée à jouer :

Ille dum te salutat
Evae nomen commutat
Reduc nos, Virgo sancta
Unde est nequam lapsa (2).

Quand on place un H devant Evae, le jeu de mots devient inintelligible.

Parfois ce sont les latinistes d'Urbain VIII, qui, dans leur souci de bien dire, perdent le sens des nuances symboliques et massacrent les vieilles hymnes sous prétexte de les émonder (3). Fortunat lui-même, l'évêque de Poitiers, qui composa pour Radegonde, la veuve de Clotaire Ier, des poésies admirables, chantées au monastère de Sainte-Croix, par les moniales mérovingiennes et leur abbesse, la sainte veuve; Fortunat n'échappa pas à la censure des humanistes pontificaux du XVIIe siècle.

Il avait écrit, en parlant de la Sainte Vierge :

Quod Eva tristis abstulit
Tu reddis almo germine
Intrent ut astra flebiles
Cœli fenestra facta es (4).

L'image était gracieuse. L'allusion à l'arche du déluge était transparente. De même que Noé ouvrit la fenêtre pour réintro-

(1) Plus tard on raffinera davantage et dans Ave on découvrira A-vae, c'est-à-dire, la fin de la malédiction apportée par le péché originel. (Cf., par exemple, BLUME-DREVES. Analecta Hymnica. vol. L, p. 636, strophe 71).

(2) Cet ange en vous disant : Ave — retourne le nom d'Eva — ramenez-nous, Vierge Sainte, — là d'où est tombée la coupable.

(3) On sait que le pape Urbain VIII nomma une commission d'humanistes chargés de ramener aux règles de la prosodie les hymnes du bréviaire. Cette commission était composée de trois jésuites : Strada, Galluzzi et Petrucci qui parvinrent à corriger «au delà de 950 fautes contre la prosodie» (cf. GUÉRANGER. *Institutions liturgiques*, II, p. 20).

(4) Ce que la pauvre Ève nous enleva — Vous le rendez par votre aimable Fils — pour qu'au paradis puissent rentrer les infirmes — on vous a faite fenêtre du ciel.

duire la colombe, la colombe «gémissante» : *flebilis* : de même c'est par Marie que le Sauveur nous fait entrer dans son Paradis. Fenestra, fenêtre! le mot a sans doute paru trop prosaïque à ces puristes, qui, aux litanies de la Sainte Vierge, en voyaient cependant défiler bien d'autres, et ils ont supprimé la fenêtre. Telle que nous la trouvons aujourd'hui dans l'édition corrigée, la strophe se termine par ces deux vers :

Intrent ut astra flebiles
Caeli recludis cardines (1).

C'est-à-dire que pour introduire au ciel des colombes gémissantes, la Sainte Vierge fait tourner sur ses gonds (cardines) la porte cochère du Paradis. L'allusion biblique a disparu. Le bon goût et même le latin y ont-ils gagné?

Un dernier exemple — entre beaucoup d'autres. Saint Thomas d'Aquin, outre les hymnes et la séquence de l'office et de la messe de la Fête-Dieu, a composé l'*Adoro Te*, dont la sixième strophe contient l'allusion fameuse au pélican :

Pie Pelicane, Iesu Domine
Me immundum munda tuo sanguine
Cujus una stilla salvum facere
Totum mundum posset omni scelere (2).

Pourquoi ce pélican? A l'époque de saint Thomas, tous les clercs auraient pu répondre. L'explication du pélican, comme celle de la calendre, de la licorne, du paon ou du phénix, se trouvait consignée dans les *Bestiaires*, et l'imagerie religieuse l'avait représenté sur son nid, se frappant le jabot d'un grand coup de bec, au milieu de ses petits oisillons redressés. Aujourd'hui les *Bestiaires* ne sont plus étudiés que par des médiévistes, et le pélican n'est connu que par la foule qui visite les jardins zoologiques, ou, pis encore, par les lettrés qui ont lu Alfred de Musset.

(1) Pour qu'au Paradis puissent rentrer les infirmes — vous ouvrez à deux battants les portes du ciel.

(2) Doux Pélican, Jésus Seigneur — moi l'impur purifiez-moi par votre sang — dont une seule goutte pourrait délivrer — le monde entier de tous ses crimes.

Lorsque le pélican, lassé d'un long voyage (1)...

Or, il faut bien le dire, ce pélican littéraire n'a rien de commun avec le pélican de l'histoire naturelle; pas plus que celui des *Bestiaires* d'ailleurs; mais il n'a rien de commun avec ce dernier, et ceci est plus grave. Voyons les faits.

Quand le pélican vient nourrir sa jeune nichée, disaient les vieux auteurs médiévaux, ses petits, avides et irrévérencieux, le bousculent pour saisir leur pâtée. Et alors le grand pélican se fâche, et à grands coups de bec sur la tête, il les tue. Puis il s'en va. Mais après trois jours, triste de n'avoir plus de progéniture, il revient à son nid; il contemple les petits cadavres et, saisi de pitié, monte sur le tas, se frappe d'un coup la poitrine et une goutte de son sang tombe sur la nichée. Aussitôt celle-ci ressuscite (2). Le symbole, sous la plume de saint Thomas, était donc un symbole de rédemption. Il ne s'agissait nullement de « partager à ses fils ses entrailles de père » et la nourriture eucharistique n'a rien à voir dans l'histoire du pélican. Cependant on a tellement bien perdu le sens des vieux textes, que le pélican eucharistique est brodé aujourd'hui sur des milliers de conopées et ciselé sur la porte des tabernacles. C'est Alfred de Musset, qui, à la faveur de l'ignorance, a détrôné Vincent de Beauvais, Hugues de Saint-Victor et saint Thomas lui-même.

Et maintenant, dans ces vieilles hymnes chrétiennes, trouve-t-on autre chose que des développements littéraires et des longueurs fatigantes?

Il est incontestable que, presque toujours, le style y est un peu travaillé et que les redites surabondent. Mais n'oublions pas que toute poésie, et même toute prose écrite alors, était longue, depuis

(1) C'est le passage devenu classique de *La nuit de Mai.*

(2) « Physiologus refert de pelicano quod amator est nimius filiorum. Cum enim genuerit pullos et incipiunt crescere, parentes suos in faciem percutiunt, qua de re parentes irati eos repercutiunt et occidunt. Mater vero tertia die mortis eorum, prae compassione rostro in costa seu latere aut pectore se vulnerans, sanguinem super pullos suos effundit et sic a mortuis eos resuscitat ad vitam ». Suit l'application : perforato latere Christi lancea militis in cruce, continuo exivit sanguis... in salutem et redemptionem nostram (attribué jadis à Hugues de Saint-Victor. M. L. CLXXVII. 74.)

le Roman de la Rose jusqu'aux Lusiades. C'est nous qui sommes devenus tellement pressés qu'un sermon de plus d'une heure nous épouvante et que les Sommes théologiques (des résumés pourtant, comme leur nom l'indique) nous paraissent monstrueuses.

La plupart des hymnes ont été travaillées avec amour, et le vocabulaire en est parfois étincelant comme un vitrail. Laissons de côté saint Bernard que la postérité a enrichi de tant de dépouilles anonymes et qui fut sans doute le poète le plus sec et le plus rocailleux des temps antiques (1), et prenons, entre cent autres, Gautier Wiburn. On ne sait presque rien de lui. Il semble bien qu'il ait appartenu aux Frères Mineurs, et peut-être était-il du couvent de Norwich (2). D'un réalisme intrépide, son *Encomium Beatae Mariae Virginis* ne recule devant rien et ses louanges s'accrochant, strophe par strophe, comme dans le Cantique des Cantiques, à tous les détails anatomiques pourraient légitimement parfois scandaliser des lecteurs non avertis (3). Le reste abonde en merveilles.

Ave Verbi casula
In qua Deus incarnatur
Ut ansatus teneatur
Nostrae carnis ansula (4).

(1) Cf. Dreves-Blume. Ein Jahrtausend lateinischer Hymnendichtung. I, p. 237. Hauréau, dans ses : Poèmes latins attribués à saint Bernard (Paris 1890), a déjà montré que le *Iesu, dulcis memoria* n'est pas de lui. Ses poésies authentiques, par exemple sur saint Victor ou saint Malachie sont extrêmement pauvres de rythme et d'inspiration.

(2) Cf. Dreves-Blume. ibid. I, p. 434, ou Analecta Hymnica. L, p. 630. C'est toujours à cette collection d'éditions critiques des hymnes que nous nous référons, sauf indication contraire.

(3) Il a aussi, comme beaucoup de ses contemporains, une manière assez crue de décrire la maternité virginale de Marie. Quand il se borne à nommer la Mère du Verbe : *confusio logicorum*, parce que sa maternité virginale met en défaut leurs syllogismes : *Sed Maria prolem nacta — Dicit quod non sequitur!* nous pouvons sourire de ces réminiscences scolaires; quand il l'appelle bravement : *rhinoceros rebellium*, nous devons songer qu'il ne connaissait ce gros pachyderme que par des descriptions littéraires; mais quand il entre dans les détails physiologiques, nous sommes positivement à la gêne, et aucune traduction ne peut en être essayée.

(4) Salut, chasuble du Verbe; vous en qui Dieu s'est incarné, pour pouvoir se laisser prendre comme par une anse, au manteau de notre chair. (Au lieu

Il forge des mots rares pour exprimer sous toutes ses formes l'incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge Mère :

Sol in sacco clanculatur
Lumen limo temperatur
Deitate penulatur
Mortalis infirmitas (1).

La Sainte Vierge, qui, comme la bien-aimée du Cantique, n'a pas refusé l'entrée au Dieu qui venait en elle, la voici:

Ave, casta sponsa Dei,
Quae, pulsata, pandis ei
Tuae mentis pessulum (2).

Les objets les plus humbles, le balai ou le seau d'eau passent dans ces strophes, enveloppés d'une sorte de lumière mystique :

Ave, scopa qua purgatur
Et qua procul relegatur
Prisca mundi fœditas (3).

Pour bien montrer que Marie est pleine de grâces et que des prérogatives divines ont passé en elle, la voici, jeune galiléenne, puisant dans son petit seau les trésors éternels :

Quidquid habet in thesauris
Deus dives, pauper hauris
Virginali situla (4).

Quand elle rencontre des malheureux, sa main n'est jamais bien fermée :

Cujus semper est rimosa
Manus indigentibus.

de chasuble, il faudrait peut-être : châsse, traduit parfois par casula. cf. : Ducange, Glossarium. Ad verb.).

(1) Le soleil est enfoui dans un sac; la lumière s'est mêlée de limon; la divinité même a couvert — comme d'un ample burnous — notre infirmité de mortel.

(2) Salut, chaste épouse de Dieu; — qui, lorsqu'il frappe, ouvrez pour lui — le petit verrou de votre cœur.

(3) Salut, balai par qui est nettoyée — et par qui est rejetée bien loin — toute l'ancienne ordure du monde.

(4) Tout ce qu'il a dans ses trésors — ce Dieu si riche, pauvre, vous le puisez — dans votre petit seau de jeune fille.

Il y a sans doute de la recherche dans certaines de ces litanies; et on peut trouver trop raffinés des vers comme ceux-ci :

Ave, Virgo, mali meta,
Vena vitae, per quam theta
Tetrae mortis explicit (1)

ou encore :

Ave, Virgo, Dei theca
Per quam lusca, lippa, caeca
Mens habet collyrium (2).

Mais il faut se souvenir du goût du temps ou relire par exemple les effroyables sermons d'un Pierre d'Ailly aux Pères du Concile de Constance (3).

Et puis quel élan magnifique dans certaines de ces strophes :

Ave, Virgo, cœli clavis
Ave, novis nova navis
Onerata mercibus,
Per quam plena plenis velis
Est allata lux de coelis
Caecis et errantibus (4)

et quelle opulence, dans ces mots, qu'on a cherché, semble-t-il, à dorer d'une teinte de l'paradis :

Ave, Virgo, morum schola,
Quae naturae nostrae stola
Trabeasti filium (5).

(1) Salut Vierge, posant un terme à tout mal; — source de vie, par qui le théta — de la mort affreuse, cesse d'être. — Ce théta est évidemment une allusion à la première lettre de thanatos.

(2) Salut, Vierge, pharmacie divine, — par qui louche, châssieuse, aveugle — l'âme reçoit le collyre qui guérit.

(3) Pierre d'Ailly est loin d'être le seul ou même le pire. La tendance encyclopédique, l'abus des citations, des comparaisons astronomiques, le symbolisme prétentieux se continueront longtemps encore. Nous n'avons pas à entamer ici ce sujet. Il nous suffit de dire que nos poètes religieux sont les moins attaqués par ce redoutable virus.

(4) Salut, Vierge, clef du paradis — Salut, nouveau navire de nouvelles choses — tout chargé — par qui toute pleine, à pleines voiles — fut portée la lumière du ciel — aux aveugles et aux égarés.

(5) Salut Vierge, école des vertus — qui du manteau de notre nature — avez enveloppé votre fils. Il ne faut pas trop se fier à la science archéologique de

Elle a revêtu du rude manteau humain celui qui donne leur splendeur aux lis :

Quae vestisti carnis sago
Vestientem lilia (1)

et dans ses bras on vit le plus grand des orateurs sous la forme d'un enfant qui balbutie :

Rhetor primus, puer blesus.

Enfin, car on ne peut tout citer,

Virgo munda, mundi vita
Concha, de qua margarita
Pretiosa, nascitur
Miserere tuo servo
Qui peccati tentus ervo (nervo ?)
Iesum lente sequitur (2)

et cette belle expression pour définir l'assomption de la nature humaine par le Verbe :

Virgo, per quam Deus datur
Et humanae tunicatur
Naturae diploide,
Servum tuum duc ad vitam
Post conscissam et detritam
Togam carnis putridae (3).

Nous n'avons glané que dans les hymnes de Gautier Wiburn. Il faudrait tout un volume pour prouver par les textes que, loin d'être une sorte de pieux rabâchage, les poésies monastiques médiévales contiennent de vrais trésors.

notre moine. Ici c'est la *trabea* toge de pourpre dont on enveloppait les divinités romaines et que portaient les rois puis les *equites*, sorte de manteau d'honneur; tout à l'heure ce sera au contraire le vêtement le plus humble.

(1) Le *sagum* — notre *sayon* — était fait de laine grossière ou de poil de chèvre; vêtement du licteur et des soldats, il n'a rien du caractère solennel de la *trabea*.

(2) Vierge pure, vie du monde — coquillage où la perle — précieuse s'est formée — ayez pitié de votre serviteur — qui, pris au cep du péché — ne suit Jésus que lentement — (j'avoue ne pouvoir rien tirer de *ervo*, donné par les manuscrits).

(3) Vierge par qui Dieu est donné — et revêtu du lourd manteau — de

Mais la théologie y est-elle représentée?

Il serait étrange qu'elle ne le fût pas, puisque le *trivium* et le *quadrivium* des arts libéraux y figurent en bonne place (1), et puisque tous les sujets qui ne sont pas profanes ou qui ne tournent pas en biographies de saints personnages sont strictement dogmatiques.

Ici encore, nous ne prendrons qu'un exemple, choisi à dessein dans la théologie mariale, mais dont la portée s'étend à toute la doctrine de la grâce.

Il n'est pas rare de voir de bons chrétiens se hérisser quand on leur dit que « Dieu a des préférences », ou que la grâce n'est pas le résultat du mérite, puisqu'elle en est le principe. Que Dieu ait des préférences et qu'il choisisse, sans aucun mérite antérieur, des privilégiés, cette proposition renouvelle en eux le scandale des serviteurs de la parabole et des ouvriers de la première heure. Ce scandale n'est pas, comme on le dit parfois, le fruit d'un esprit de Judaïsme, qui s'obstinerait à demeurer dans les recoins des âmes chrétiennes. Le Judaïsme ne répugnait nullement à l'idée de privilège : il était fondé sur cette idée. C'est uniquement l'extension du privilège d'Israël aux gentils qui révoltait les auditeurs de saint Paul à Jérusalem (2). Quand nos chrétiens demeurent interloqués en face des « préférences divines », c'est bien plutôt par une sorte de pélagianisme inconscient, dont on retrouverait sans doute l'origine dans le moralisme stoïcien. « Chacun vaut ce que valent ses œuvres » et Dieu doit tenir égale pour tous la balance du libre arbitre et des récompenses. Quoi qu'il

notre humaine nature — conduisez votre serviteur à la vie — lorsque sera déchirée et usée — la robe de la chair corruptible.

(1) L'astronomie elle-même y figure, par exemple :

Haec amicta sole, solem amiciens
Carnis suae pallio
Dum lunam sub pedibus
Tenet, temporalibus
Praesse docetur.

Ceci est d'Alexandre Neckham, frère de lait de Richard Cœur de Lion. Le domaine de la lune sur les changements «sublunaires» est une réminiscence des cours qu'il avait suivis à l'Université de Paris.

(2) Act. Ap. xxii. 22.

en soit de ce petit problème d'origine, nous avons à lever ce scandale des simples sans compromettre la doctrine de la grâce, et nous le faisons volontiers en citant les paroles du Maître de la vigne : Dieu est l'arbitre de ses dons et il n'enlève rien à personne, lorsqu'il octroie une paie intégrale aux ouvriers de la onzième heure.

Cette réponse est suffisante; mais il est rare qu'elle produise dans les esprits l'effet calmant et décisif qu'on en escompte. Le chrétien se *résigne* à ces inégalités de traitement de la part de son Dieu; il ne peut pas s'en réjouir, s'en délecter, tant qu'on n'a pas montré derrière l'arbitraire du Maître souverain, la Bonté universelle du Père de tous les hommes.

Nos hymnologistes du moyen âge, sans avoir l'air de discuter de gros problèmes, ont résolu la question avec toute la hardiesse enfantine de leur piété, et, pour savoir ce qu'ils pensent sur le sujet des préférences divines, il n'est que de relire leurs prières rythmées à la Sainte Vierge.

Ils se trouvaient là en présence d'une personne extraordinairement privilégiée, et ils ne songent pas à minimiser les faveurs qu'elle a reçues. Bien au contraire. Nous les voyons intarissables dans leurs litanies, et la froideur insolente des protestants s'en est scandalisée. Son pouvoir d'intercession est sans limites :

Quod voles, Unigenitus
Donabit tibi Filius
Pro quibus voles, gratiam
Impetrabis et gloriam (1).

Adam de la Bassée, jouant du parallèle familier entre le Fils et la Mère écrira ces deux petites strophes, tremblantes comme un soupir :

O mater, postula
Pro reis sedula
Donum gratiae
Finem bonum.

(1) Ce que vous voulez — votre enfant vous le donnera : il est votre Fils — pour ceux que vous voulez, le pardon — vous l'obtiendrez et le Paradis.

O Fili, precibus
Parentis dulcibus
Dona veniae
Reis donum (1).

Un moine anonyme, dans un très beau poème, faussement attribué à saint Bernard, élargit considérablement la même formule :

Esto nobis, Pater, propitius
Quorum frater es atque socius,
Te laudamus, te benedicimus
Adoramus atque diligimus
Mente tota.
Esto nobis, Mater, propitia
Quorum soror es atque socia,
In haec tua laudum praeconia
Corda nostra fac voluntaria
Et devota (2).

Les « Encomium », les « Laudes » de la Sainte Vierge sont innombrables. Bernard de Morlas (3), dans les strophes chantantes, d'où nous avons tiré le

Omni die, dic Mariae
Mea laudes anima

accumule les synonymes et parcourt la création tout entière, en quête de vocables, de métaphores et de tournures. Et quoique jamais il n'attribue à la Mère de Dieu ce qui appartient à Dieu

(1) O mère, demandez — soucieuse des pécheurs — pour moi le don de grâce — et de bien finir. O Fils, par les prières — si douces de votre Mère — faites du pardon — la grâce aux coupables. Adam de la Bassée est un chanoine de Lille, mort en 1286 (cf. DREVES-BLUME. Ein Jahrtausend, etc. I, p. 365).

(2) Soyez pour nous, ô Père, secourable — vous êtes notre frère et notre compagnon — nous vous louons et nous vous bénissons — vous adorons et vous chérissons — de toute notre âme.

Soyez pour nous, ô Mère, secourable — vous êtes notre sœur et notre compagne — pour cet hommage de louange vers vous — rendez dociles et pleinement dévotes — toutes nos âmes. On trouvera tout un très beau poème dans M. L. CLXXXIV. 1323 et suiv.

(3) Cf. sur l'authenticité de ces hymnes et sur la biographie de leurs auteurs présumés : DREVES-BLUME. Ein Jahrtausend. I, p. 217 et suiv.

seul, il affirme que son pouvoir d'intercession est aussi large que la puissance divine est ample. L'orthodoxie la plus rigoureuse n'aurait rien à redire à cette strophe où les rôles du Fils et de la Mère sont rendus avec une parfaite précision :

Splendor Patris, Factor Matris,
Iesu, nostra gloria,
Da ut fiam, per Mariam
Tua dignus gratia (1)

et, quand il s'adresse à la Sainte Vierge elle-même, l'auteur prend soin de souligner que ce sont ses prières qui sont l'instrument de son pouvoir souverain :

Noxas dele — parentelae
Meae tuis precibus
Et da cunctis — mihi iunctis
Frui bonis omnibus (2).

Il reste donc que nos poètes chrétiens n'ont pas songé à chicaner sur les privilèges de Marie. Bien au contraire, ils se sont délectés à les décrire. L'objection, le scandale des esprits, devant les « préférences », ce sont là pour eux choses inconnues. Pourquoi? C'est qu'ils ne se sont pas contentés d'en appeler au vouloir absolu du Maître, qui distribue ses dons à sa guise. Allant plus loin, par une de ces intuitions de la piété, aussi pénétrantes parfois que les dialectiques les plus effilées, ils ont saisi ce que nous appellerions volontiers, quitte à l'expliquer aussitôt, le caractère « fonctionnel » de la grâce.

Une citation éclairera cette pensée mieux qu'un discours.

Dans les hymnes à la Sainte Vierge, dont nous avons déjà parlé, Abélard écrit tranquillement :

Opem quodam modo
Toti debes mundo
Quam velut *ex iure*
Postulamus a te,

(1) Splendeur de votre Père; Créateur de votre Mère—ô Jésus, notre gloire — faites que je devienne — par la Vierge Marie — digne de votre grâce.

(2) Épongez les fautes — de tous les miens — par l'effet de votre prière — et donnez à ceux — qui sont mes proches — de jouir de tous les bonheurs.

Totum id honoris
Nacta es pro nobis
Ut sis vitae porta
Sicut mortis Eva.
Ad hoc es creata
Ad hoc praeelecta
Causam recognosce
Et effectum comple (1).

Abélard n'est pas seul. L'idée qu'il développe là, nous la retrouvons pointant partout dans l'hymnologie médiévale. Voici, à l'abbaye cistercienne de la Noue (diocèse d'Évreux) un moine anonyme, que la maladie a saisi pendant le carême — *aegrotanti mihi tempore quadragesimae et in lectulo decumbenti* — et qui occupe ses loisirs d'infirmerie à composer un grand *Carmen Mariale* (2). Il songe que son âme est plus malade encore que son corps, et c'est à Marie qu'il s'adresse :

Hac divina medicina
Mihi saepe saucio
Misereri et mederi
Debes ex officio (3).

Ayant écrit ce mot impérieux, il se recueille un instant. N'a-t-il pas outrepassé les limites de la discrétion? A-t-il le droit de parler sur ce mode péremptoire à la Reine des Cieux? Après réflexion, il reprend la plume et au lieu de mitiger le vocable, il le renforce et le justifie :

Dixi : debes, nec ut hebes
Homo sic proloquitur

(1) Du secours, dans un sens — vous en devez au monde entier — et c'est comme notre droit — que nous vous demandons.

Tout cet immense honneur — vous fut donné pour nous — pour trouver en vous la vie — comme en Ève la mort.

Créée pour cette fonction — choisie pour cette besogne, — voyez ce qu'il vous faut faire. — et accomplissez-le.

(2) Ce Carmen a comme titre « Laus et speculum Reginae cœlorum » et Dreves le place, d'après la qualité du latin, au XII^e^-XIII^e^. Cf. Analecta Hymnica. XLVIII, p. 274.

(3) Par ce divin remède — à moi si souvent malade — vous devez porter secours — en vertu de votre office.

Quia tu es per quam lues
Mundana detergitur (1)

et voici le dernier motif :

Tuum est enim proprium
Ut tuum cogas Filium
Pietatis foedere,
Sicut Mater Salvatoris,
Ut sit ei semper moris
Nobis condescendere.
Ergo *debes*, virga Iesse
Mei semper memor esse
Et humani generis (2).

Que nous soyons pécheurs, indignes, coupables, ce n'est qu'une raison supplémentaire pour la Sainte Vierge de nous aider, non seulement par pitié — comme on le dit aujourd'hui dans trop d'oraisons sentimentales — mais par métier, et pour une très profonde raison théologique. La voici exprimée par un poète anonyme espagnol :

Non abhorres — peccatores
Sine quibus — numquam fores
Tanto digna Filio (3)

ou encore par un moine de France :

Quamvis limus — omnes simus
Tui tamen solii
Quamquam fumus — causa sumus
Tui et fastigii (4).

(1) J'ai dit : vous devez et ce n'est pas — comme un stupide que j'ai parlé — car c'est bien vous qui de la peste — devez guérir le monde entier.

(2) Car c'est votre métier à vous — de contraindre votre Fils — par l'affection qui vous unit — ô Mère du Sauveur — afin qu'il soit toujours enclin — à nous octroyer son pardon. — Vous devez donc, tige de Jessé — vous souvenir toujours de moi — et de tout le genre humain.

(3) Vous n'avez pas horreur — des pauvres pêcheurs — vous qui sans eux ne seriez jamais devenue — la mère d'un pareil Fils (cité par Muniessa, *De Incarnatione et Eucharistia*. Barcinone, 1689, p. 134 b). Je n'ai pu retrouver cette strophe dans les Analecta Hymnica.

(4) Quoique l'union — nous soyons tous — cependant, de votre grandeur — quoique fumée — nous sommes la cause — et aussi de votre excellence.

Il est superflu d'accumuler ici des citations analogues. Celles qu'on vient de lire suffisent à nous montrer ce que nos poètes chrétiens entendaient par la grâce fonctionnelle, et comment cette notion les mettait à l'abri de tout scandale en face des prérogatives et des privilèges octroyés par « l'arbitraire divin ».

C'est que pour eux la grâce n'était pas donnée tout d'abord à un individu; elle était dès l'origine et dans l'intention de Dieu donnée à l'Église entière en la personne de tel ou tel. Gratia gratum faciens, gratia gratis data; les moines théologiens qui ont composé nos hymnes connaissaient bien ces distinctions élémentaires, mais ils n'avaient pas besoin d'y recourir dans le cas présent, puisque, d'une manière générale, toute grâce reçue par l'individu l'était *in bonum universi gregis*. Dans l'ordre de la nature, pensaient-ils, le soleil qui est chaud en lui-même ne l'est pas seulement pour lui-même et sa lumière n'est pas faite d'abord pour que lui voie clair, mais pour que ses rayons illuminent notre univers. La solidarité de tous dans le Christ produit ce résultat que le monde surnaturel, au lieu d'être un agrégat de petites ou de grandes perfections individuelles, est une œuvre d'ensemble, dans laquelle la force des forts est le bien des faibles, comme la science des savants est la lumière des simples. Au-dessus de toutes leurs conceptions particulières, plane toujours l'idée de la chrétienté, de l'Église, de la famille catholique, ou, comme ils le disent parfois, du grand monastère dont le Christ est l'abbé invisible et au sein duquel la seule loi possible est l'entr'aide fraternelle. L'intercession des Saints, dont le protestantisme a fait litière, parce qu'il n'y a jamais rien compris, leur semblait aussi naturelle que le geste du malade appelant le médecin ou celui de l'égaré demandant la route. La force de ces grands amis de Dieu, de ces privilégiés de la grâce, elle était, de toute évidence, un bien commun, dont chacun pouvait profiter, comme on profitait ensemble de la paix du cloître, de l'ombre des arbres séculaires ou des provisions du « lardarium » (1).

(1) Le mot y est d'ailleurs appliqué à la Sainte Vierge par Gautier Wiburn (Anal. Hymn. L, p. 634, str. 46). La cave : dulcis vini dulce cellarium; le garde-manger : annona fidelium; tout y passe dans les hymnes monastiques.

Et puisque toute l'Église ressemble à un filet et que, dans un filet, toutes les mailles ont intérêt à ce que leurs voisines soient en bon état; puisqu'un seul trou dans le filet le détériore *en entier*, il y avait moyen de fonder sur sa propre fragilité personnelle, l'exigence d'un secours. Après tout, la gloire de l'Église triomphante, c'est aujourd'hui l'Église militante; c'est elle seule qui continue l'œuvre de la Rédemption et qui porte la responsabilité de tous les trésors divins.

Dès lors, comment aurait-on pu rester interloqué — si ce n'est d'admiration — en face de cet arbitraire divin qui avait élevé jusqu'aux sommets de la sainteté et de la puissance l'humble fille de notre race? On ne pouvait que s'en réjouir, comme le cavalier se réjouit de l'énergie de sa monture et le marin de la solidité de son bateau et le soldat de la science militaire de ses chefs ou de la précision de ses armes. Car le cavalier et la monture, le marin et le bateau, le soldat, ses armes et ses chefs, tout cela ne fait qu'un, une société dans laquelle les vertus et les faiblesses sont mises en commun pour le plus grand bien du tout.

Peut-être aujourd'hui, insistant très fort et très utilement sur le côté moral des obligations chrétiennes, avons-nous parfois négligé de souligner cette vérité dogmatique, cette unité profonde et essentielle, et peut-être trouverait-on là l'origine de ce désaccord intime dans l'esprit de beaucoup de chrétiens, qui se scandalisent de ce que Dieu ait des préférences, mais qui, lorsqu'ils prient, se réjouissent à plein cœur d'avoir une Mère céleste toute puissante.

Hoc credendum — et fatendum
Ad honorem Domini
Quod subiecit — quidquid fecit
Christus Matri Virgini (1).

Il y a encore beaucoup d'autres choses à glaner dans le champ de l'hymnologie catholique. Nous y reviendrons quelque jour, si ce premier essai mérite d'être l'aîné d'une famille.

Pierre CHARLES, S. I.

(1) Il faut le croire — et le redire — pour l'honneur de notre Dieu — qu'il a soumis — tout ce qu'il fit — le Christ, à la Vierge sa Mère.

Le problème de l'Église dans le protestantisme hollandais

CHRONIQUE THÉOLOGIQUE DE HOLLANDE

La rédaction de la *Nouvelle Revue Théologique* m'ayant demandé un exposé de la situation religieuse en Hollande, j'ai cru devoir me borner au *problème de l'Église dans le protestantisme hollandais*; il se prête parfaitement à un examen synthétique et se recommande par son actualité même. En outre, ce problème a suscité chez les catholiques plus d'une étude de valeur, provoquée par l'intérêt croissant pour le mouvement d'union; citons « *Naar kerkelijke eenheid* » (1), du Dr. Alph. Mulders, professeur au Grand Séminaire de Hoeven et, en 1931, l'œuvre collective « *Moederkerk* » (2), dans laquelle plusieurs apologistes de renom traitèrent du « Christianisme et de l'Église catholique ». Cette œuvre, sainement optimiste, bien faite pour approfondir les convictions et ancrer plus solidement les certitudes de foi, vient à son heure en présence de l'intérêt que le problème éveille chez les hétérodoxes, intérêt qu'on n'aurait pas cru possible il y a vingt ou trente ans. La variété même des conceptions protestantes de l'Église donne un relief plus saisissant à la puissante unité que « *Moederkerk* » souligne.

C'est de cette variété (que je tâcherai d'ailleurs de ramener à une unité relative) que je voudrais tracer ici une rapide esquisse. Il est malaisé de fixer, en une image nette et exacte, les variations si complexes et si nuancées auxquelles le principe de pluriformité, ce postulat du protestantisme, a donné naissance au sein de l'Église Réformée des Pays-Bas (Nederlandsche Hervormde Kerk); la tâche se complique encore quand il s'agit du mouvement « ecclésiastique » qui s'est dessiné dans les milieux protestants, et est actuellement encore en pleine effervescence,

(1) 's Bosch, Teulings, 1930.
(2) Roermond, Romen, 1931.

y provoquant toute la gamme des réactions, depuis l'opposition absolue jusqu'aux multiples essais d'union et d'harmonisation (1).

Le concept d'Église avait singulièrement pâli dans les milieux protestants au cours du XIX^e siècle; cela ne surprendra pas ceux qui ont suivi le mouvement religieux et scientifique de cette époque; tous les progrès réalisés par la critique historique, la science des religions, le matérialisme avec sa réaction spiritualiste, s'étaient traduits, bien que le plus souvent à tort, par un recul pour l'Église protestante. L'abandon, au moins théorique, de l'organisation ecclésiastique, était un des premiers gestes, assez crâne parfois, que provoquaient chez les fidèles une notion plus exacte et un sentiment plus pénétrant de la réalité, une conception plus optimiste de la vie, une plus grande largeur de vues, ou un empirisme plus étroit, la tendance au matérialisme ou l'envolée vers l'idéalisme. A leurs yeux, l'Église prenait des allures de secte et la communauté des dehors de parti (2).

L'ébranlement causé par cette évolution, au sein de l'Église Réformée des Pays-Bas (Ned. Hervormde Kerk), fut si violent, qu'il dut provoquer une réaction. Le XX^e siècle s'est ressaisi et l'Église ose à nouveau parler de ses chances. Cette réaction toutefois porte l'empreinte de l'action, aussi l'image de l'Église qui se dresse devant beaucoup d'esprits, comme un idéal glorieux de vie profonde, l' « Una Sancta », ne porte plus la majestueuse empreinte d'une force consciente d'elle-même, qu'avait l'Église des aïeux, Église qui reste, pour beaucoup plus de protestants qu'on ne pourrait le croire, l'Église de leurs regrets et de leurs désirs. S'il en est beaucoup qui se contenteraient d'une restauration de l'Église officielle, afin de pouvoir vénérer en elle l'« Una Sancta », d'autres visent à une reconstruction de l'Église, cherchent à élaborer une conception ecclésiastique nouvelle où chacun trouverait une paix appropriée à sa compréhension et à ses aspirations, pour autant qu'on peut trouver en ce monde la paix dans l'Église du Christ. L'idéal de l'« Una Sancta » inspire

(1) Cf. p. ex. PH. KOHNSTAMM dans *Kerkopbouw*, 10 juillet 1930.
(2) Cf. W. TH. BOISSEVAIN, *De Kansen der Kerk*, Amsterdam, 1930, p. 94-96.

ainsi l'amour de l'Église propre, de chaque Église où retentit l'appel de Dieu dans la « Parole ».

Ce renouveau ecclésiastique reflète la mentalité du XX^e siècle, caractérisée par le développement du sens social, le goût de l'évolution historique, de la « neue Sachlichkeit », la prédilection pour l'unité avec ou sans unicité, pour l'œcuménicité et la catholicité, vocables étrangers qui marquent bien le caractère international de ce mouvement, et même enfin le respect pour le dogme et la tradition, timide, il est vrai et parfaitement illogique, mais gagnant en hardiesse dans la mesure où on réagit contre le libéralisme et contre le dédain de la culture chrétienne.

On ne peut encore démêler tous les facteurs qui ont déterminé ce réveil; il nous faut signaler cependant, à côté des causes générales, l'influence de personnalités telles que J. H. Gunning (1) et Ph. Hoedemaker (2), auxquels les diverses tendances se plaisent à remonter; l'exemple de la *Doléance de* 1886 (3), qui fit tout au moins comprendre l'avantage de la cohésion pour l'Église. Notons aussi l'activité œcuménique de feu l'archevêque d'Upsala, Nathan Söderblom, fort apprécié dans notre pays; l'influence des principes de Stockholm surtout, mais aussi de Lausanne et de Marbourg, qui permettent à chacun de se tailler une voie de salut à sa façon; la conférence de Lambeth. Signalons enfin, surtout en ces dernières années, l'influence de la théologie suédoise (Aulén, etc.) (4), qui met le problème de l'Église au premier plan; l'action de Kierkegaard (5) et l' « Existenzial-Philosophie » de Karl

(1) Gunning, J. H. (1829-1905), en 1882, professeur à Amsterdam; de 1889 à 1899 enseigne à Leiden la philosophie religieuse et morale, appartient à la tendance éthique — « de eenheid der Kerk » (1896).

(2) Hoedemaker, Ph. H. (1839-1909), un des chefs du mouvement orthodoxe, dirigea de 1880-1887 l'hebdomadaire « De gereformeerde Kerk », l'organe du Friesche Bond (Chrétien historique) et fut longtemps président de la « Confessioneele Vereeniging ». Il avait comme devise « Toute l'Église et toute la nation pour le Christ ».

(3) Groupement des Calvinistes rigides qui, après avoir, en 1886, rejeté l'organisation de la N. H. K., devaient finalement s'en séparer, et, par leur fusion avec les Christelijk Gereformeerden, formèrent les Nederlandsche Gereformeerde Kerken.

(4) Aulén G., né en 1879, professeur de théologie systématique à Lund.

(5) Kierkegaard, Sören (1813-1855), théologien et polémiste danois.

Barth (1), la théorie d'Erik Peterson (2) dont la conférence « *l'Église* » paraît fort goûtée et qui comme Aulén vint ici même exposer et défendre son système. Il faudrait peut-être y ajouter chez beaucoup le regret — mêlé, il est vrai, de nombreuses réserves — de l'unité tant admirée dans l'Église catholique (3). Cet intérêt renaissant pour l'Église se colore différemment d'après les divers courants, peut-être vaudrait-il mieux dire les diverses fractions de l'Église réformée hollandaise. Cette diversité de tendances, qui s'exaspère souvent jusqu'au conflit, étale ici aussi sa multiplicité et ses dissidences (4).

Il est donc indispensable de signaler brièvement les positions respectives des variétés qui se coudoient dans le cadre de l'Église réformée hollandaise.

L'extrême droite est constituée par les Réformés (Gereformeerden) groupés dans la Ligue réformée. Ils se tiennent aux trois formules d'union (profession de foi néerlandaise, Catéchisme de Heidelberg, principes doctrinaux de Dordrecht), ils veulent restaurer l'Église, en supprimant l'organisation de 1816 (retouchée en 1852), et former une Église nettement confessionnelle et libre, sans repousser un modus vivendi avec les autres fractions de la N. H. K.

L'Union confessionnelle, la fraction qui se rapproche le plus

(1) Barth, K., théologien protestant, né en 1886. Dialektische Theologie. Voyez, à son sujet, *Nouvelle Revue Théologique*, 1928, p. 650, *Un mouvement récent de la théologie protestante. L'École de Karl Barth*, par L. Malevez, s. 1.

(2) Peterson Erik, né en 1890, professeur de théologie du N. T. et d'histoire ecclésiastique à Bonn. Ses opinions l'amenèrent à résigner sa chaire en 1927. Il s'est converti au catholicisme en 1930.

(3) Cf. W. J. Aalders, *Kerk en Kerken*, Zeist, 1930, pp. 12, 14. La pratique a suivi de près la théorie : Stockholm — ou faut-il dire Lausanne ? — pousse à l'exécution. On en est venu à poser des actes d' « union » p. ex. à Amersfoort, où, depuis 1928, on célèbre, dans l'église des Vieux-Catholiques, des services œcuméniques (wijdings-avonden), avec la collaboration d'un curé vieux-catholique, d'un prédicant mennonite et d'un ministre de l'Église réformée hollandaise.

(4) L'Église réformée hollandaise ne reconnaît pas officiellement de parti ni même de tendances divergentes tout en les tolérant. A la rigueur on pourrait contester l'exactitude de ces appellations : tendance confessionnelle, Ethique. Elles sont cependant justifiées par l'histoire, celle surtout des derniers temps.

des Réformés, constituée en 1862 pour réagir contre la tendance moderne ou libérale (Scholten, Kuenen, Opzoomer, etc.) veut, elle aussi, réorganiser l'Église, mais sur une base presbytérienne (rétablissement des prérogatives des synodes nationaux et provinciaux et des assemblées « classicales ») (1). De plus, elle ne se contente pas de maintenir énergiquement le caractère confessionnel de l'Église réformée; elle veut en outre une profession effective de cette foi, dans son contenu objectif et traditionnel; elle veut que l'Église fasse profession de ce contenu, officiellement, comme porte-parole de l'Évangile et non pas seulement comme un ensemble de tendances individualistes. Ils insistent en outre sur la grandeur et les droits de la fonction ecclésiastique, de l'autorité religieuse et de la profession de foi. On connaît leur devise : « Toute l'Église et tout le peuple ». Ce caractère national qu'ils revendiquent pour l'Église, l'identification même d'Église et de nation, ainsi que le fait de la concevoir comme une société plutôt qu'un groupe d'élus, ont amené plus d'un froissement entre Réformés et Confessionnels.

Les Éthiques qui saluent volontiers D. P. Chantepie de la Saussaye et J. H. Gunning comme leurs précurseurs et chefs de file, forment le centre. On aurait quelque peine à assigner une conviction commune à ce groupe qui embrasse tous les partisans du point de vue éthique, également distants du dogmatisme et du mysticisme. Ce qui les réunit est plutôt une attitude, une méthode qu'une doctrine, bien que cette attitude entraîne une doctrine déterminée (2). Pour ne point parler d'autres nuances, on peut distinguer, chez les Éthiques, une droite et une gauche. L'ensemble du groupe est rangé dans la catégorie des protestants orthodoxes. Ce classement, exact pour les Éthiques de droite dont les positions se rapprochent de celles des confessionnels, l'est moins pour la gauche qui s'apparente plutôt à l'aile droite du groupe

(1) L'Église réformée hollandaise est divisée en paroisses, groupées en cercles (ring), qui eux-mêmes se groupent en classes. Les subdivisions supérieures sont les ressorts provinciaux. L'organisation suprême est le Synode.

(2) Cfr. S. H. F. J. James. *De Ethische Richting*, dans « *Godsdienstige Vraagstukken*, Amsterdam, 1920, p. 172.

suivant, les Modernes ou libéraux. La tendance éthique se caractérise par l'importance et le relief que prennent dans leur conception religieuse la personne du croyant et, par suite, la personne du Christ plutôt que sa doctrine, pour autant, du moins, qu'on tenterait d'enfermer celle-ci dans une formule dogmatique établie une fois pour toutes. C'est l'esprit qui vivifie. Même en matière religieuse, la personnalité est constituée avant tout par l'expérience intime et le caractère. Aussi, les Éthiques s'adaptent-ils très facilement aux idées d'évolution, à la critique historique et au progrès culturel; de là également leur insistance sur la valeur culturelle du christianisme. Toutefois la *Parole de Dieu*, telle qu'elle nous parvient dans l'Église, reste, au moins pour l'aile droite du groupe, la règle de foi. L'aile gauche sympathise volontiers avec les résultats de la critique, qui n'a ménagé ni l'autorité de l'Écriture ni la foi.

Viennent enfin les Modernes ou libéraux. Née vers 1850 (mouvement théologique de Leyde), cette tendance s'est développée surtout depuis 1867 et se caractérise par l'abandon progressif des éléments dogmatiques, jusqu'à n'être plus qu'une attitude générale de l'esprit, où les concepts d'Église et de dogme ont perdu presque toute valeur. Toutefois, ici encore, il importe de distinguer les époques et les nuances. On doit reconnaître qu'en ces derniers temps le sens « ecclésiastique » s'est ravivé dans l'aile droite libérale (1). Les libéraux prétendent demeurer dans l'Église réformée hollandaise et n'ont cessé de lutter pour cette revendication, surtout depuis la création de l'Association des Réformés Libéraux (1913). Jusqu'ici, ils ont réussi à repousser victorieusement les attaques souvent déguisées, parties principalement du groupe confessionnel. Bien que le problème de l'Église se pose surtout pour les tendances (2) confessionnelle et éthique, les libéraux non plus ne s'en sont pas désintéressés. Ceux de droite

(1) Cfr. Proost et Horreus de Haas, *Het Vrijzinnig Protestantisme*, I, Huis ter Heide, 1926.

(2) Nous employons le terme « tendance » dans le sens de courant d'opinion caractérisé par une forme déterminée qui lui est fournie par les groupements historiquement connus sous le nom de Confessionnels et Éthiques.

surtout sentent le besoin d'une certaine fixité de croyance et d'organisation ecclésiastique. On va même jusqu'à réclamer l'établissement d'un corps de doctrine. Tout en se rendant parfaitement compte de ce que pareille exigence a de paradoxal, le professeur de Leyde, K. H. Roessingh, un libéral bon teint, a souligné énergiquement ce besoin (1). Pour répondre aux aspirations d'un grand nombre et aux nécessités de l'Église, son successeur, H. T. de Graaf, a ébauché tout récemment et publié un formulaire de foi, revu par la Commission des Libéraux (2).

Retracer la genèse du problème de l'Église chez les protestants hollandais et marquer les étapes de l'évolution qui a mis ce problème au premier plan nous entraînerait trop loin. Bornons-nous aux événements de la dernière année.

Après de nombreuses tentatives de réorganisation de l'Église, le Synode général de l'Église réformée hollandaise (Ned. Herv. Kerk) avait décidé de créer une « Commission de Réorganisation » formée de 5 membres à désigner par la Commission Synodale. Ce Comité, composé de membres de même opinion, déposa un rapport unanime, qui fut communiqué au Synode de 1929 avec un projet de nouveau règlement général. On décida la convocation d'une assemblée extraordinaire. Dans l'intervalle, le professeur Haitjema de l'Université de Groningen plaida, par la parole et par la plume, la cause de la réorganisation dans le sens indiqué par le rapport. L'assemblée extraordinaire rejeta le projet par 10 voix contre 9 (janv. 1930), malgré l'intervention énergique de Haitjema et de Te Winkel, deux chefs de file des Confessionnels. L'opposition partait naturellement du camp libéral, mais même beaucoup de membres du groupe éthique ne pouvaient se rallier au projet. Ils lui reprochaient d'accorder trop de pouvoir de contrainte à une Église née des aspirations vers la liberté; de conférer trop de force obligatoire à une profession de foi formulée, il y a trois siècles; d'introduire une discipline doctrinale, au moins comme

(1) Cfr. *Verzamelde Werken*, IV, p. 401, Arnhem, 1927.

(2) Cfr. Th. Haitjema. *Gebondenheid en vrijheid in een belijdende Kerk*, Wageningen, 1929, p. 5 et suiv.

aboutissant des principes émis; d'écarter du sein de l'Église beaucoup de membres dont le désir le plus ardent était d'y vivre et d'y mourir. D'ailleurs, où trouver, dans l'Église réformée hollandaise, l'organisme qui a mission d'expliquer, de définir la « Parole de Dieu » et de proposer la vérité avec une autorité incontestée? L'époque antérieure au synode de Dordrecht (1618) n'a rien connu de pareil; « alors on professait sa foi tandis que depuis l'on a cru à sa formule » (Bavinck).

Quelques considérants empruntés aux écrits du professeur Haitjema peuvent nous éclairer sur le sens du projet. Il prend comme point de départ non l'Église universelle mais l'Église réformée hollandaise. Chacun doit voir son Église particulière à travers sa propre confession, qui doit être la confession objective de cette Église. C'est ce caractère d'objectivité que l'on doit maintenir avant tout. Ainsi une Église à confession devient une Église qui professe réellement sa foi et une Église qui professe sa foi devient une Église à confession fixe. En maintenant sa confession, l'Église et ses organes légitimes n'attentent pas à la liberté individuelle, mais usent de miséricorde à l'égard des âmes soumises à la loi du péché et pour lesquelles il est d'une importance souveraine d'entendre nettement le pur Évangile de libération (1). La vie du Chrétien n'est pas nourrie d'opinions, mais elle trouve son soutien et son aliment dans la Parole de Dieu. Voilà pourquoi l'Église, comme telle, doit proclamer dans sa Confession du Christ « la vérité qui est la vérité de la Parole de Dieu seul » (2). De là encore, l'insistance sur la Confession du Christ, « que nous voulons voir reconnaître par notre Église comme le point central de sa vie et de sa foi consciente »(3). Il faut donc admettre la sujétion à l'Église et à sa doctrine, parce qu'elle seule ouvre, à l'homme soumis à la loi de rédemption, la voie vers la liberté (4). Toutefois cette sujétion ne revêt pas le caractère juridique que lui attribuaient beaucoup de réformés vers 1840 (Les « Juridisch-confessioneelen » de Groen

(1) *Gebondenheid*, p. 36.
(2) *Het Ned. Herv. Verbond tot Kerkherstel*, Wageningen, 1931, p. 8.
(3) Ibid. p. 12.
(4) *Gebondenheid*, p. 5.

van Prinsterer); elle n'est pas non plus la conséquence d'un engagement que la loyauté impose de tenir. La sujétion à la « Ned. Herv. Kerk » idéale s'appuie sur l'immutabilité de la Parole de Dieu, qui oblige absolument et qui l'entend et qui la transmet (1).

Mais, si elle veut revendiquer sa mission et n'être pas seulement une Église confessionnelle, l'Église doit se dégager de toute réglementation qui est l'œuvre d'hommes n'ayant en vue qu'une liberté factice, qui oscille perpétuellement entre la tyrannie et l'anarchie (2). Qu'à la place de ces entraves vienne la sujétion à la Parole de Dieu, que l'Église professe comme mère des croyants, qui apporte au croyant la joie de l'inerrance divine et lui ouvre les perspectives de la liberté de la foi. La liberté n'est pas le point de départ mais le but du christianisme et la foi en est le chaînon, donc sujétion; mais c'est la discipline doctrinale qui assure cette sujétion » (3). « Voilà pourquoi la réorganisation est l'objet de nos réclamations, de nos efforts et de nos prières; afin que le Christ, le roi de la vraie liberté, puisse faire retentir la Parole du haut de toutes les chaires de notre Église, dans toutes nos assemblées; le Christ comme il opère encore par sa Parole et son Esprit. Où se trouve sa Parole, là est la sujétion; où est l'Esprit règne la liberté » (4).

Le rejet de la proposition ne découragea pas les promoteurs de la réorganisation. L'association pour la restauration de l'Église (Verbond tot Kerkherstel), fondée en 1930 sous la direction du professeur Haitjema, déposa au synode de 1930 une proposition demandant de soumettre le projet de réorganisation à une nouvelle délibération de l'Église. Un second échec (15 voix contre 4) ne suspendit pas l'activité de l'Association, comme en témoignent les déclarations faites lors de la première assemblée générale à Utrecht.

L'efficacité de ce mouvement se trouve singulièrement compromise par le manque d'homogénéité d'une association, dont les

(1) *Gebondenheid*, pp. 9, 31, 35.
(2) Ibid. 47.
(3) Ibid. 36 suiv.
(4) Ibid. 48.

membres appartiennent aux trois groupements des Réformés, des Confessionnels et des Éthiques. Aussi s'est-on demandé, non sans inquiétude, s'il n'y avait pas danger de court-circuit, menace qui n'est pas du tout illusoire, si même on ne considère que les fidèles. Ceux-ci comprendront malaisément la collaboration officielle d'hommes séparés jusqu'ici par tant de divergences (1).

Un double courant d'opinion s'est dessiné chez les Éthiques lors de la fondation de cette association. Les uns ont adhéré au mouvement tandis que d'autres s'abstenaient ou même s'y opposaient. Quelques personnalités influentes parmi ces derniers fondèrent en 1931 (2) une association nouvelle sous le nom de « Kerkopbouw » (réédification de l'Église). La première réunion générale du nouveau groupement s'est tenue le 15 juin à Utrecht et l'on travaille activement à créer des groupes locaux en divers centres.

Des pourparlers préalables avec l'association pour la restauration de l'Église (Kerkherstel) d'une part, avec les Libéraux de l'autre, paraissent avoir créé une base d'entente. Une déclaration commune des deux groupements, «Kerkherstel» et «Kerkopbouw», proclamait que « l'assemblée était heureuse d'exprimer sa conviction unanime qu'il fallait d'urgence établir un comité de contact entre les deux associations ». Ce maigre résultat qui, tout en ne répondant pas aux espérances, préparait du moins un modus vivendi, apparut aussitôt, à en juger par certaines déclarations émanées de « Kerkherstel » (3), comme une cote mal taillée. A la réflexion, l'on rejeta comme trop laxes les conceptions éthiques en matière de foi et de discipline. Le mouvement rencontra plus de sympathie chez les Libéraux, qui signèrent d'accord avec les Éthiques de « Kerkopbouw » la déclaration suivante : « Nous déclarons déplorer sincèrement la situation présente de l'Église et en accepter notre responsabilité respective; comme fidèles du

(1) Cette objection fut formulée lors de la première assemblée générale.

(2) Le projet remonte plus haut. Cfr. A. M. Brouwer dans *Kerkopbouw*, Zeist, 1931, p. 30.

(3) Cf. Haitjema, « *Nieuw kerkelijk Leven* », mai 1931.

Christ, nous affirmons notre volonté de collaborer à réaliser une meilleure entente dans l'Église; en proclamant avant tout, eu égard aux besoins de notre époque, bien humblement mais fermement, notre foi dans le Christ, envoyé de Dieu; nous reconnaissons que la prédication de l'Évangile n'est pas une affaire de choix personnel, mais une mission qui nous vient aussi par l'Église; cette profession et cet aveu impliquent pour tous ceux qui s'accordent avec nous sur ce point le droit à une place légitime dans l'Église; nous nous engageons en outre à promouvoir des pourparlers du genre de ceux-ci ».

Le secrétaire de l'Association des Réformés libéraux, Ds. Beversluis, écrivait tout récemment « La tâche assumée par « Kerkopbouw » de chercher, par-dessus toutes les divergences, un plan d'union et de collaboration n'est pas une entreprise facile. Nous l'appuierons. La première réunion à Bilthoven en a montré la possibilité ».

Les titres mêmes des deux associations, qui sont par eux-mêmes un programme, laissent deviner, à côté d'un accord assez précaire, nombre de divergences essentielles. « Kerkherstel », cela ressort assez nettement des citations faites, veut ramener l'Église réformée des Pays-Bas à la rigidité de sa formule de foi et à la rigoureuse unité de ses membres. La N. H. K. est, à leurs yeux, la véritable Église du Christ, en fonction de laquelle il faut juger des autres Églises qui portent à d'autres fidèles le message de la Parole de Dieu. Les préoccupations œcuméniques ne sont que secondaires; l'effort principal vise à lutter contre la force centrifuge de l'individualisme et à accroître l'estime des fidèles pour la foi de leur Église particulière (1).

(1) Cfr. HAITJEMA, *Protestantsche Katholiciteit. Nieuwe Theol. Studiën*, XII (1929), p. 216. Il est fort douteux que tous les membres de Kerkherstel soient prêts à signer ce résumé du but et des tendances du mouvement! Tout récemment encore, on a écrit, non sans exagération et sans distinguer suffisamment les divers courants d'opinions, (ce que l'auteur concède d'ailleurs) : « Les Confessionnels sont devenus Éthiques et les Éthiques Confessionnels » (Ph. Kohnstamm *Kerkopbouw*, 10 juillet 1931.) En tout cas, Haitjema ne veut « en aucune façon voir livrer la précieuse profession de foi historique de notre Église aux confusions de langage d'un groupe de théologiens réformés quel-

« Kerkopbouw » au contraire renonce à restaurer et veut réédifier par la base. L'état de la N. H. K. est désespéré et les moyens de remédier à pareille situation sont trop inefficaces, trop inacceptables, trop mesquins et trop contraires à la vie de notre temps pour qu'on puisse en augurer quelque bien pour l'avenir. « Si l'Église limite ses ambitions à garder et maintenir son cadre, l'on peut sans aucune témérité prévoir son écroulement dans l'espace d'une génération » (1). C'est le désarroi moral de notre époque, aggravé du fait que beaucoup de chrétiens ne s'en rendent pas compte, qui a imposé, à « Kerkopbouw » sa tâche de réunion. Celle-ci était ainsi définie par un de ses promoteurs, à l'assemblée de fondation : « Nous estimons qu'une des tâches les plus importantes qui s'imposent à l'Église en ce XX^e siècle où tant de bases sont minées, est de chercher, avec les moyens que lui fournit notre temps, à rétablir l'harmonie entre les formes diverses de l'Église et son fondement et à supprimer de la sorte la cause principale de la division » (2).

Cette déclaration met en relief deux traits caractéristiques du mouvement : il faut considérer les Églises à la lumière de l'Église unique et s'adapter à la culture de notre époque. Le premier oppose la tolérance qui règne dans le camp de « Kerkopbouw » à l'intransigeance des Confessionnels, qui leur valut d'ailleurs de violentes attaques. Dans l'Église de Dieu, il y a beaucoup de demeures; il ne sied pas à l'homme de la convertir en une sorte de bloc d'appartements faits sur une mesure unique, où la loi de l'homme règlerait l'Esprit de Dieu. Cela siérait d'autant moins que l'on veut fusionner l'Église nationale dans l'Église internationale, le « Corpus Christi », dont l'unité doit embrasser toutes les nations (3). Tous ceux qui connaissent l'histoire du protestantisme dans les Pays-Bas, qui y ont participé en subissant

conques de notre siècle ». Chantepie de la Saussaye sr. aurait déclaré « l'on attend ici de formules un avenir qui n'appartient qu'aux principes ». Cf. O. NOORDMANS, *Geestelijke Perspectieven*, Amsterdam, 1931, p. 98.

(1) NOORDMANS, *Kerkopbouw*, 8 mai 1931.

(2) BOISSEVAIN, dans *Kerkopbouw* p. 15.

(3) BROUWER, dans *Kerkopbouw*, p. 5, et suiv.

ses réactions en leurs âmes, souscriront de tout cœur à la déclaration du président de « Kerkopbouw » : « Nous ne pouvons plus chercher le salut de l'Église dans l'expulsion d'autrui, parce que l'histoire nous a montré dans notre propre pays, les conséquences désastreuses du sectarisme » (1). La seule chose qui importe, c'est de rétablir l'Église du Christ dans le Christ, sur la base de la « Parole », et édifiée de tous ceux qui veulent sincèrement confesser le Christ. On admet donc la variété des tendances : l'Église divisée doit devenir l'Église variée (cette variété a pourtant des limites). Partant de la catholicité, se rattachant aux anciennes confessions historiques, l'Église doit, tout en tenant compte de la variété de ses membres et de la force créatrice du Saint-Esprit, vivre dans la foi de ces membres sur la base de l'Évangile. Un jour viendra où l'Église, lassée de ses efforts vers l'unité, découvrira comme une révélation, un miracle, qu'elle est une (2).

Les Éthiques auraient, il est vrai, quelque peine à dire ce qu'ils entendent au juste par cette foi. Je ne voudrais pas abuser ici de la réflexion d'un de leurs hommes marquants de la génération passée : « On dirait parfois que les Éthiques n'ont pas foi en ce qu'ils croient » (3) ni d'une déclaration du président de l'Association, le professeur Van der Leeuw, à l'assemblée de fondation de « Kerkopbouw » : « Nous ne sommes pas des catholiques romains, nous n'avons point de dogme révélé, nous ne connaissons pas de culte d'origine divine, mais nous sommes las de méditer, de discuter, de pérorer; nous voulons nous tenir devant Dieu, dans l'union qu'il attend de nous; nous unir en parole, pensée et action dans une profession de foi » (4).

Il serait peut-être indiscret de s'informer de l'objet de cette foi, d'autant que la suite du discours, loin de l'éclairer, embrouille encore le caractère de cette profession. La question est peut-être même impertinente, vu que, d'après l'exposé fait plus haut, la foi, comme l'entendent les Éthiques, ne comporte aucune définition

(1) BROUWER, l. c. p. 6.
(2) BRENT, cité par BOISSEVAIN, dans *Kerkopbouw*, p. 9.
(3) J. H. GERRETSEN. *Het goed recht der Ethische richting*, p. 38.
(4) *Kerkopbouw*, p. 20.

qui irait au delà de cette vague terminologie : « se tenir devant Dieu, appartenir au Christ et le servir ». Ne nous étonnons donc pas de cette déclaration de Brouwer : « nous sentons de plus en plus que toute tentative de formuler l'appartenance au Christ n'est qu'une lamentable approximation d'une inexprimable félicité » (1).

Loin d'être impertinente, la question s'impose d'autant plus que le même professeur poursuit immédiatement : « nous comprenons cependant que la possession du salut ne peut nous être transmise que par le mot et la représentation. Elle postule donc une expression mais une expression nouvelle » (2). Cette expression nouvelle n'a pas encore été trouvée; la question demeure donc sans réponse, à moins qu'il ne faille la trouver dans ces paroles du professeur Van der Leeuw : « Nous voulons, avec les grands symboles œcuméniques, avec nos propres symboles, participer au grand mouvement de l'Église vers Dieu, professer une foi nouvelle mais pourtant ancienne. Parler de ce que Dieu a suscité, dans notre Église, dans notre langue, en nous adressant à notre époque — cela pourtant en union avec tous les Saints et devant sa face » (3). Ne poussons pas plus loin notre interrogatoire, ce que ne comporte d'ailleurs pas notre rôle de chroniqueur. Le professeur Haitjema se chargera bien d'embarrasser les Éthiques par ses questions.

Cette nouvelle formule nous amène au second caractère signalé plus haut, p. 895 : s'adapter à la culture de notre époque. S'il faut en croire les « Orthodoxes », cette sympathie pour la culture moderne est un vice originel de la tendance éthique, originel dans les deux sens, c'est-à-dire héréditaire et source de tous les maux. « Le vice radical de la plus ancienne théologie éthique est sa tendance irrépressible à concilier le christianisme avec la culture, l'humanité libérée par la foi avec l'humanité purement naturelle » (4). La déclaration apodictique d'un des plus jeunes

(1) *Kerkopbouw*, p. 5.
(2) l. c., p. 6.
(3) l. c., p. 20.
(4) Haitjema, *Gebondenheid*, p. 27.

théologiens de cette école : « Ce n'est pas dans le sens de la rupture entre l'Église et la culture qu'il faut chercher la réédification de l'Église » (1) prouve nettement que la théologie éthique la plus récente emboîte le pas à son aînée.

Ils savent même gré aux Libéraux d'avoir, grâce à leur attitude, rendu possible à l'Église de surmonter la crise du XIX^e siècle, sans qu'on en vînt à une rupture violente avec la culture. Cette attitude, tout en engendrant d'une part de l'indifférence et des défections — maladie qui sévit encore actuellement — amena d'autre part l'Église à tenir compte des exigences de ceux qui restaient dans son sein, la préservant ainsi du sectarisme, l'écueil de tout mouvement, de toute Église, qui supprime la dualité de l'Évangile en supprimant un de ses facteurs (2).

Synthèse donc mais sans syncrétisme; ni simplisme ni estompement; tendance à l'unité dans la variété, sans fausse tolérance, telles sont les idées de « Kerkopbouw ».

Dans cette « oeconomia salutis », l'Église à réédifier, c'est-à-dire la N. H. K., devra trouver place comme une fraction de l' « Una Sancta » : c'est dans cette Église l'élément absolu et immuable. Elle devra en outre accueillir tous les bienfaits de la culture moderne; cette adaptation toutefois est conditionnée par le « Credo in Unam Sanctam » et le jugement du Christ (3). Évidemment, l'absolu ne trouvera qu'une réalisation approximative, marquée du caractère ondoyant et de la relativité de tout ce qui appartient à ce monde : reformanda quia reformata. Travailler à réédifier ainsi l'Église propre, c'est collaborer à l'édification grandiose de l'Église idéale qui amènera Dieu parmi les enfants des hommes, communiquera au monde ce qu'elle a reçu de Dieu, se mettra au service du monde comme le Christ fut pour le monde (4). Chaque Église protestante poursuit cet idéal, comme fraction particulière de la grande communauté des fidèles, parce qu'elle est ce qu'elle ne veut pas être, et puise dans son idéal élevé une force sans cesse

(1) Boissevain, *De kansen der Kerk*, p. 113.
(2) Ibid., p. 115.
(3) Cfr. F. W. A. Korff, dans *Kerkopbouw*, p. 32.
(4) Cf. G. Van der Leeuw, ibid., p. 215.

renouvelée de protestantisme et d'œcuménicité (1). « Je ne puis aimer mon Église que dans la mesure où j'aime en elle et au-dessus d'elle l'Église » (2).

C'est un heureux symptôme que, de part et d'autre, chez les tenants de « Kerkopbouw » comme chez ceux de « Kerkherstel », on vise à l' « aedificatio Corporis Christi » et qu'on s'accorde sur ce principe commun : l'Église doit être Église et porte-parole de l'Évangile. Il apparaît toutefois de plus en plus clairement que c'est là une base trop étroite pour qu'on puisse établir un accord plus large. Signalons aussi ces efforts vers l'objectivisme de la foi; sans doute ils se différencient d'après l'organisation des Églises et l'aspiration plus ou moins intense à la vérité chez les fidèles, ils s'affirment pourtant, soit qu'ils s'arrêtent à l'unité nationale ou s'orientent vers l'œcuménicité.

Malgré tout, cet objectivisme ne semble être qu'une apparence tandis que le subjectivisme reste une réalité. Le subjectivisme est d'ailleurs le vice radical du protestantisme, surtout depuis que, pour employer l'expression de Kierkegaard, de correctif qu'il prétendait être dans ses débuts, il s'est transformé en système religieux.

Bien qu'elle s'égare et s'épuise en vains méandres, cette poussée vers l'objectivisme de la foi mérite notre sympathie. Il ne faut pas vouloir voir partout la « comédie humaine », particulièrement dans ce cas-ci où des hommes sincères cherchent passionnément la solution du souverain problème de la vie : la foi en Dieu dans l'Église de Dieu.

Maastricht. P. HENDRIKX, S. I.

(1) Cfr. KORF, *Algemeen Weekblad*, 31 oct. 1930.
(2) AALDERS, *Kerk en Kerken*, p. 75.

Les laïques sont-ils d'Église?

Les évêques catholiques ne sont point des fonctionnaires d'État ni des chefs d'organisations privées, tolérées par la bienveillance des gouvernements; leurs églises ne sont pas leurs demeures particulières, mais les maisons où Dieu réunit tous ses enfants, car l'Église est libre et souveraine; son autorité, de droit, s'étend à tous les hommes, et tous les chrétiens, en fait, relèvent de sa juridiction. Dans un sens que l'usage n'a pas consacré, mais que ne condamneraient pas, sans doute, les théologiens, tout chrétien, clerc ou laique, membre du Christ et fils de son royaume, est « d'Église », est « ecclésiastique ». C'est ce qu'affirme, à propos du rôle apostolique de tous les fidèles, la définition même de l'Action catholique, telle que Pie XI l'a proposée bien souvent : « La véritable Action catholique, écrivait-il, par exemple, le 30 juillet 1928, telle que nous la voulons et telle que nous l'avons définie à plusieurs reprises, c'est *la participation des laïques à l'apostolat hiérarchique* (1) ».

Cette définition, pas plus que les documents qu'elle rappelle, n'est une simple protestation contre le laïcisme et ses prétentions tyranniques ou persécutrices. Elle est encore et surtout une magnifique illustration du dogme de l'Église. Aussi faut-il étudier l'Action catholique à la lumière de ce dogme pour en pénétrer la vraie nature, découvrir ce qu'elle a d'essentiel et s'expliquer pourquoi le Pape la proclame aussi ancienne que l'Église, indispensable même à sa vie normale, pourquoi il en fait son œuvre à lui et prend avec tant d'énergie sa défense et sa direction. C'est pourquoi nous voudrions, dans le présent article, rapprocher et éclairer l'une par l'autre la doctrine théologique de l'Église universelle, visible et hiérarchique, et cette vaste organisation d'apostolat, laïque à la fois et hiérarchique, que constitue, en elle,

(1) Lettre à la présidente de l'union internationale des associations féminines catholiques. *Documentation catholique*, t. XXI, col. 33. Nous soulignons.

l'Action catholique. De ce rapprochement jaillit — qu'on nous passe le mot — une éloquente leçon d'*ecclésiasticisme* : pas de véritable apostolat, pas de vie chrétienne, pas de participation au Christ en dehors de l'Église et de la soumission, au moins *in voto*, à sa hiérarchie (1).

I. — Le principe général

Christianisme, apostolat et hiérarchie

Être chrétien, c'est être apôtre. Être chrétien, en effet, c'est, dans l'unité de l'Église, être membre du Christ, le reproduire et le continuer en soi tout entier, car il n'est pas possible de diviser le Christ, de choisir dans son héritage la partie qui nous convient. Incorporés au Christ par le baptême, nous recevons part à la fois et nécessairement à sa vie divine, à sa mission rédemptrice, à son sacerdoce et à son apostolat.

Être chrétien, c'est être d'Église. On n'est chrétien que dans et par l'Église, l'Église divine et cependant visible, en qui le Christ réunit les hommes entrés dans son royaume dès ici-bas, en qui il les assume à son unité et leur communique sa grâce. L'Église n'est point une somme amorphe de parties juxtaposées, mais un organisme, animant de sa vie, informant de son unité les éléments inférieurs qu'il s'assimile. Or, ces éléments, ici, sont des hommes spirituels et libres. Aussi la forme d'unité qui définit l'Église sera-t-elle, au moins sous l'un de ses aspects, une autorité, l'autorité divine du Christ sur les sujets de son royaume. Et puisque, depuis dix-neuf siècles, la présence du Christ n'est plus visible parmi nous et que pourtant son Église, sur terre, reste et doit rester une société visible, cette Église serait imparfaite, semble-t-il, s'il

(1) Le P. Dabin vient de publier un exposé systématique de la théologie de l'Action catholique : *l'apostolat laïque*. Paris, Bloud et Gay, 1931. Nous ne pouvons que conseiller à nos lecteurs d'y chercher un utile complément aux lacunes de cette modeste étude, délibérément restreinte à un point de vue particulier. Ils ne regretteront certainement pas d'avoir lu ce livre excellent, d'une information étendue et d'une doctrine substantielle et bienfaisante.

n'y avait pas aujourd'hui, à la place du Christ, des lieutenants investis de son autorité et véritablement ses successeurs dans le gouvernement des fidèles. Pour appartenir à l'Église, pour être chrétien, il faut donc être soumis aux évêques et particulièrement au pape, en qui l'épiscopat, dispersé dans le monde, trouve la forme visible de son unité. D'ailleurs, remarquons-le bien, obéir au pape, ce n'est pas obéir au Christ lui-même, comme on reçoit de lui le pardon de ses fautes par l'absolution du prêtre; c'est obéir à l'homme qui, au nom du Christ et de par la juridiction qu'il tient de lui, impose sa volonté humaine : le pouvoir de juridiction ne se confond pas avec le pouvoir d'ordre.

Être chrétien, c'est être apôtre. Être chrétien, c'est être d'Église. De chacune de ces deux affirmations jaillit une question :

L'on ne peut être chrétien sans être apôtre. Faut-il donc, pour être vrai chrétien, être apôtre d'intention formelle et de zèle agissant?

Dans toute sa vie, le chrétien doit être soumis à l'Église et à sa hiérarchie. Pour être apôtre effectivement, faut-il donc ne travailler que sous la direction *positive et immédiate* de cette hiérarchie? N'y a-t-il pas d'apostolat en dehors de l'Action catholique (1) ?

II. — Application et développement

La doctrine pontificale de l'action catholique

Nous demanderons au Souverain Pontife lui-même de répondre à ces deux questions. Il nous enseignera pourquoi la vie chrétienne nous impose la pratique de l'apostolat et pourquoi tout apostolat doit être hiérarchique, sans que pourtant l'Action catholique prétende le moins du monde au monopole des œuvres.

(1) Qu'il soit dès maintenant bien entendu que, dans cet article, nous ne parlons ni des clercs, ni des religieux, mais uniquement des laïques de qui seuls se compose l'Action catholique, selon les déclarations très nettes de Rome, aussi souvent répétées que la définition même de ce mouvement.

§ 1. *La pratique de l'apostolat est nécessaire à la vie chrétienne.*

L'action catholique condition normale de la vie chrétienne. Nul ne contestera que l'Action catholique soit une organisation d'apostolat effectif. Or, le Pape l'affirme inséparable de la vie chrétienne. « Il faut la ranger parmi ses devoirs primordiaux» déclarait-il déjà dans l'encyclique *Ubi arcano Dei* (1). « Par elle, écrivait-il le 17 octobre 1926, le peuple lui-même est appelé à prendre part et à participer d'une certaine façon au ministère sacerdotal » (2). Aux évêques et aux pèlerins de Yougoslavie, il rappelait que « l'Action catholique n'est pas autre chose que la nécessaire et naturelle manifestation de la vie chrétienne» (3). Aux universitaires catholiques, comme à nos pèlerins d'A. C. J. B., il répétait : « Action catholique, c'est-à-dire vie catholique. Qu'est-ce, en effet, que la vie, sinon l'action, et qu'est-ce que l'action, sinon ce très bel ensemble de choses et d'activités qui dénotent la vie » (4)?

Il nous faut donc, pour être fidèles à l'enseignement pontifical, poser une équation, ou plutôt admettre une identité entre l'Action catholique, forme d'apostolat effectif, et la vie chrétienne. Seule la grâce de Dieu nous communique la vie du Christ. Mais cette grâce n'est point un trésor qu'on doive enfouir, garder secret et stérile; selon la comparaison évangélique, elle est un capital qu'il nous faut faire fructifier, une semence qui, en nous, doit germer, s'épanouir en fruits de bénédiction. Or, bien qu'il ne reçoive pas sa fécondité de la terre où il tombe ni des soins qu'on lui donne, le germe se dessèche si cette terre est aride, si nul ne la cultive. De même, sans cesser aussitôt d'être chrétiens, sans même décroître en la grâce qu'il ne nous appartient pas de diminuer, mais seulement de recevoir ou de rejeter, nous pouvons parfois, souvent même, oublier sa présence en nous et ses

(1) *Doc. cath.*, t. IX, col. 82. Parfois nous retoucherons, sans en avertir nos lecteurs, la traduction de la Bonne Presse sur le texte latin des *Acta Apostolicae Sedis*.

(2) Lettre à l'épiscopat piémontais. *Doc. cath.*, t. XXIII, col. 327.

(3) Allocution du 18 mai 1929. Ibid., col. 361.

(4) Allocutions du 6 et du 8 septembre 1929. Ibid., col. 370 et 371.

exigences, vivre comme si notre vie désormais n'était pas celle du Christ. Mais le refus conscient et habituel de laisser s'épanouir, dans notre activité, la vie qu'il nous apporte, le désintéressement volontaire de tout apostolat, par exemple, pourrait-il ne pas étouffer cette vie qui ne peut se développer ni se maintenir sans l'acceptation sincère du don de Dieu, dans la mesure où progressivement il se révèle à nous?

L'Action catholique obligatoire pour tout chrétien. « Action catholique, c'est-à-dire vie catholique ». En bonne logique, il résulte de ce principe que l'apostolat effectif pour tout chrétien — et, pour tout laïque, l'Action catholique, puisque, sans elle, il n'y a pas de véritable apostolat — est rigoureusement obligatoire. Est-ce bien la pensée du Saint-Père?

A première vue, on n'oserait l'affirmer. Tantôt, en effet, il déclare que « ce sont *des fidèles d'élite* qui s'emploient aux œuvres d'Action catholique » (1), ou bien encore que « *c'est par une grâce toute spéciale* de Dieu que les jeunes gens d'Action catholique sont appelés et choisis pour cette œuvre si semblable à celle du prêtre » (2). Dans une lettre au cardinal von Faulhaber nous lisons encore : « *lectos de populo viros* », des hommes de choix (3), et l'encyclique *Casti connubii* nous parle, elle aussi, des « *laïques d'élite* rassemblés en l'Action catholique » (4).

Tantôt, au contraire, le Pape exalte : « *la conscience du devoir* avec laquelle *clercs et fidèles*,... se dévouent sous la direction des évêques... dans l'Action catholique » (5). Le 20 octobre 1923, le cardinal Gasparri écrivait en ces termes au président général de l'Action catholique italienne : « de même que *tout catholique doit sentir le besoin et l'obligation de se consacrer ou, tout au moins, de contribuer à cette œuvre d'apostolat* (la restauration de la

(1) Lettre à Mgr Skvireckas et à l'épiscopat de Lithuanie, le 24 iuin 1928. *Doc. cath.*, t. XX, col. 774. Nous soulignons.
(2) Lettre au cardinal Van Roey, le 15 août 1928. Ibid., t. XXIII, col. 330.
(3) Le 17 septembre 1928. *Acta Apostolicae Sedis*, 1928, p. 356.
(4) *Doc. cath.*, t. XXV, col. 287.
(5) Allocution consistoriale du 23 mai 1923. *Doc. cath.*, t. IX, col. 1476.

société en Jésus-Christ), de même il doit sentir *le besoin et l'obligation de prêter sa collaboration, suivant ses possibilités, aux organes d'action reconnus*, s'il ne veut pas s'exposer au danger de rendre son œuvre stérile, sinon même perturbatrice et dangereuse » (1). Dans l'allocution consistoriale du 18 décembre 1924, il est encore question de l'union de tous les catholiques pour la défense de la religion (2). Quelques mois plus tôt, rappelant le passage que nous avons déjà cité de l'encyclique *Ubi arcano Dei*, le Saint-Père concluait son discours au comité de l'Action catholique italienne par ces paroles : « C'est pourquoi l'Action catholique signifie *l'action dans la perfection et la plénitude du christianisme*, suivant la volonté de Jésus-Christ traduite dans la législation de l'Église » (3). Enfin, le 19 avril dernier, il déduisait de sa définition même que « l'Action catholique est l'appel du laïcat à la participation de l'apostolat hiérarchique. C'est vraiment et proprement une *vocation*, vocation qui n'est pas neuve, au contraire, et d'autant plus belle qu'elle est plus ancienne, ancienne comme le christianisme même, comme la première prédication apostolique, comme le premier apostolat » (4).

Cette dernière déclaration du Pape concilie entre eux les textes, en apparence contradictoires, que nous venons de citer. L'Action catholique constitue une véritable vocation, non point celle de l'infidèle au baptême, mais celle du baptisé, de tout baptisé, à la perfection chrétienne. A cette vocation, comme à toute autre, on peut répondre ou ne pas répondre, répondre lâchement ou généreusement; mais on ne peut l'éluder, elle s'impose à nous. Partie constitutive de l'apostolat, comme nous allons le voir, et dès lors nécessaire à l'exercice de la charité, l'Action catholique est obligatoire comme la perfection même de la charité. Car l'essence de la vie chrétienne et ce en quoi elle s'épanouit tout entière, c'est la charité, la charité qui, dans le Christ, remonte à Dieu et embrasse tous ses enfants, la charité même du Christ

(1) *Doc. cath.*, t. XXIII, col. 589.
(2) *Doc. cath.*, t. XIX, col. 19.
(3) Le 9 mars 1924. *Doc. cath.*, t. XXIII, col.350.
(4) *Osservatore romano* du 20-21 avril 1931.

pour son Père et pour les hommes, qu'il est venu racheter et sanctifier (1).

§ 2. *Tout apostolat doit être hiérarchique*

Les textes pontificaux que nous venons de citer ont depuis longtemps fait surgir la seconde des deux questions auxquelles voudrait répondre cet article : Pourquoi l'Action catholique est-elle partie intégrante et nécessaire de l'apostolat, et dans quel sens tout apostolat doit-il être hiérarchique? Le moment est venu d'y répondre.

(1) Cette explication, que nous croyons fidèle à la pensée du Souverain Pontife, ne pourrait faire difficulté que si on la considérait d'un faux point de vue, d'un point de vue négatif, si l'on ne voyait dans la vie chrétienne qu'une succession d'actions détachées et indépendantes entre elles, et si l'on définissait en fonction du péché l'obligation essentielle qu'elle engendre. La vie chrétienne, en effet, participation à la vie même de Dieu, vie de Dieu en nous et notre vie en Dieu, n'est pas une simple somme d'actes bons ou mauvais. Elle est la rencontre de deux gestes qui s'achèvent l'un dans l'autre, le geste libre et simple de l'amour de Dieu descendant vers l'homme, et le geste libre lui aussi, mais souvent tortueux et compliqué, de l'homme remontant vers Dieu qui l'attire et balbutiant en de multiples paroles souvent incohérentes, son unique réponse à l'appel qui ne se tait jamais, réponse toujours inachevée, toujours révocable, jusqu'au jour du jugement. Pour autant qu'elle est notre vie dans le Christ, la vie du chrétien est *une attitude unique*, l'attitude d'amour ou de haine de Dieu, qui se dessine peu à peu, aux traits irréguliers de nos actes multiples, solidaires les uns des autres, quoique souvent opposés entre eux.

Dès lors, la première obligation qu'elle nous impose, l'obligation unique, que détaillent toutes les autres, n'est pas de ne pas s'écarter de Dieu, mais de se rapprocher de lui sans cesse dans la charité, de conformer le geste de toute notre vie au geste de Dieu vers nous, de permettre à Dieu de se donner à nous, et de croître ainsi dans son amour, jusqu'à l'âge de la maturité du Christ en nous. Ce n'est pas seulement « sous peine de péché » que la perfection et l'obligation d'y tendre nous sont imposées, puisqu'aucun péché n'est irréparable, ne nous détourne de Dieu définitivement, mais sous peine de le perdre pour jamais, à l'heure où s'achèvera le geste de notre vie, si nous ne nous donnons pas alors tout entiers, si nous n'acceptons pas enfin la sainteté.

La question de savoir s'il y a péché à ne jamais se soucier d'apostolat nous semble donc une question mal formulée, puisqu'il ne s'agit pas ici d'actes détachés, mais de l'*attitude* que chacun d'eux traduit en détail. La seule chose qu'on puisse affirmer, à notre avis, c'est que l'*acte* d'admettre pareille attitude serait un péché, et même un péché grave, pour qui en comprendrait le sens et la portée.

Pouvoir de juridiction et pouvoir d'ordre. — Dans l'Église se prolonge la présence visible du Seigneur parmi nous; elle est son Corps mystique; elle le continue; sa vie est la vie même du Christ, aussi réelle, aussi divine et humaine à la fois qu'elle l'était, il y a vingt siècles : *ecce vobiscum sum omnibus diebus*... Son activité est donc l'activité même du Christ, *qui operatur omnia in omnibus*. Or, cette activité, dans le Christ, était double, à la fois divine et humaine, puisqu'il est vraiment homme et vraiment Dieu. L'Évangile nous a conservé ses paroles qui ressuscitaient les morts et remettaient les péchés. Il nous parle aussi de ses nuits de prière et de la désolation de son agonie. Le Verbe agissait par l'opération humaine, instrument du vouloir divin, et pourtant sa nature créée gardait une activité propre, divinisée par l'unité de la personne, mais non pas divine par sa propre essence.

Ces deux activités ne se sont pas éteintes dans l'Église, et les théologiens distinguent dans son œuvre sanctificatice l'*opus operatum* et l'*opus operantis*. L'*opus operatum*, c'est l'œuvre de Dieu même dans le Christ mystique, se servant des membres de son corps, comme de ministres, comme de simples instruments; c'est l'œuvre de Dieu agissant dans l'Église comme cause principale. Dans l'*opus operantis*, au contraire, l'Église, divinisée par son union au Verbe Incarné, mais pourtant distincte de sa personne divine, exerce, à accroître et étendre sa vie surnaturelle, une activité dont l'efficace dérive de l'action de Dieu en elle et qui pourtant lui appartient en propre.

L'Église n'est unie personnellement à Dieu que dans l'humanité de son chef; mais elle est si intimement unie à ce chef dont elle est le prolongement mystique, qu'en elle se continue, par l'*opus operatum*, l'action sanctifiante de Dieu vivant en elle, et, par l'*opus operantis*, l'action sainte de l'humanité du Christ vivant en Dieu. C'est pour que cette double action puisse sans cesse vivifier son Église, que Notre-Seigneur l'investit d'un double pouvoir : le pouvoir d'ordre et le pouvoir de juridiction. Grâce au pouvoir d'ordre ministériel, se continue parmi nous l'action directe et immédiate du Verbe médiateur et Prêtre éternel; grâce à lui, nos prêtres à la consécration prononcent aujourd'hui sur le calice et

sur l'hostie les paroles du Christ, au sens même où il les prononça jadis à la dernière Cène.

L'*opus operatum* s'accomplit dans l'Église en vertu du pouvoir d'ordre qui lui fut conféré. Mais comment rattacher l'*opus operantis* au pouvoir de juridiction? De quel droit faire de ce pouvoir un élément nécessaire du mérite des bonnes œuvres? N'est-ce point introduire indûment le droit canon dans la théologie dogmatique ? Nous ne le pensons pas. En effet, les œuvres des chrétiens ne sont méritoires que parce qu'elles sont les œuvres du Christ, c'est-à-dire — nous venons de voir dans quel sens les deux expressions sont convertibles — les œuvres de l'Église, unie au Christ et donc une en lui. Or, l'Église groupe dès ici-bas tous les hommes qui, croyant en Dieu, furent marqués de son sceau. Son unité est l'unité d'une véritable société, d'une société visible, d'une société humaine. Aussi le Christ ne l'a-t-il véritablement fondée qu'au jour où il institua sa hiérarchie et investit son Vicaire d'une autorité personnelle qui perpétuait visiblement la sienne (1). Il ne peut dès lors y avoir dans l'Église d'œuvres fécondes que les œuvres de la hiérarchie et des fidèles en communion avec elle et soumis à son autorité. En dehors de cette communion, et sans cette soumission virtuelle et de soi effective, il n'est pas d'activité véritablement chrétienne, véritablement ecclésiastique, il n'y a que des efforts, généreux peut-être, mais isolés et impuissants. Par cette soumission, au contraire, l'activité de chaque chrétien s'intègre dans l'activité totale de l'Église et continue ainsi l'œuvre sanctificatrice de Notre-Seigneur.

(1) Cf. supra, p. 901. L'exposé que nous venons d'esquisser fait mieux comprendre la distinction que nous affirmions au début de cette étude entre les deux pouvoirs de l'Église. Il explique aussi pourquoi la hiérarchie n'est pas infaillible dans tous ses actes d'autorité : ce sont des hommes qui enseignent et commandent au nom du Christ. Isolés, ils ne possèdent que par participation la lumière divine dont son union au Verbe inondait l'âme de Jésus, et ne la possèdent pas encore dans la plénitude dont jouissent les élus au ciel. Et pourtant, lorsqu'en communion avec le Souverain Pontife, principe de toute juridiction ecclésiastique, ils enseignent au nom de l'Église entière, leur enseignement est infaillible: C'est l'enseignement de l'Église comme telle, c'est-à-dire l'enseignement du Christ infaillible. Car, dans l'explication du dogme qu'il nous a révélé, c'est la lumière même dont le Christ voit toutes choses en Dieu qui éclaire le magistère de son Église.

Forme particulière de l'activité chrétienne, l'apostolat surnaturel, le seul vrai, sera donc nécessairement *hiérarchique*, trouvant dans l'autorité ecclésiastique son principe visible d'unité, et recevant d'elle aussi, en esprit de pleine obéissance, ses consignes et sa direction. Cette obéissance, pourtant, n'est nullement passive. De même qu'il y a deux prières également ecclésiastiques, également hiérarchiques, la prière liturgique et la prière privée, il doit y avoir aussi deux apostolats, l'un privé et l'autre officiel (1). Car l'Église, réunissant dans son sein les hommes multiples et divers qu'elle engendre au Christ, ne peut accomplir intégralement l'œuvre dont elle a reçu mission, sans que coopèrent à cette œuvre les initiatives privées, l'activité personnelle de ses enfants, aussi bien que l'effort collectif de l'ensemble agissant comme ensemble. Il faut qu'elle consacre à sa tâche toutes les ressources dont elle dispose, non seulement toutes celles du groupe comme tel, mais encore toutes les énergies individuelles de chacun de ses membres, agissant comme membres, et donc recevant d'elle seule leur efficace surnaturelle. De là, dans l'Église, la nécessité d'un double apostolat comme d'une double prière.

Il résulte de ceci que si, dans toute son activité apostolique, tout chrétien doit être soumis à la hiérarchie, cette soumission ne peut toujours être la même : tantôt elle sera actuelle, directe et immédiate, coopération à l'apostolat officiel; tantôt elle ne sera qu'indirecte, habituelle, dans les initiatives de l'apostolat privé. Mais cependant l'Action catholique, sans constituer tout entier l'apostolat des laïques — elle n'en est que l'organisation officielle — en est l'élément primitif : l'habitude résulte de l'acte et les efforts particuliers doivent se subordonner à l'activité de l'ensemble comme tel.

« Non seulement collaboration, mais participation à l'apostolat

(1) Il est à peine besoin de rappeler aux lecteurs de la *Nouvelle Revue Théologique* les beaux articles du P. É. Mersch auquel nous devons plus d'une des idées exposées au cours de ces pages, puisqu'ils ont paru ici même, dans les numéros de janvier et de février : *Sainteté de chrétiens, Sainteté de membres* et *Prière de chrétiens, Prière de membres*. Signalons aussi son étude : *La raison d'être de l'obéissance religieuse* (*N. R. Th.* 1927, pp. 97-112).

hiérarchique », disait de l'Action catholique Mgr Pizzardo. Nous comprenons mieux maintenant le sens de cette affirmation. Dans cette collaboration, l'apostolat chrétien trouve une vigueur nouvelle, non pas seulement parce que l'homme est naturellement sociable et ne peut se passer du secours des autres, mais surtout parce que l'efficacité surnaturelle de notre action nous vient d'autant plus abondante que nous nous adaptons plus totalement au plan surnaturel de Dieu, que nous puisons sa grâce à tous les canaux qui nous l'amènent et nous laissons unir à lui par tous les liens dont il veut nous lier. Se soumettre effectivement aux directions de la hiérarchie, collaborer effectivement à l'apostolat officiel de l'Église, c'est aller au Christ par une voie de plus, ou plutôt c'est communier plus intimement, dans toute notre vie, au grand sacrement d'unité par qui le Christ se donne à nous et, à travers nous, aux autres.

Aussi pourrait-on renverser la formule et dire : non seulement participation, mais collaboration, car sans cette collaboration active, la participation essentielle à l'apostolat du Christ, qui nous est donnée par la grâce sanctifiante, ne peut s'étendre à toute notre vie, tout entière renouvelée dans le Christ : la semence de la grâce, nous l'avons déjà dit, ne vient pas de nous, et pourtant il faut qu'elle germe dans notre terre.

Conséquences. — 1. L'Action catholique n'est pas une œuvre à coté des autres, dit-on, elle n'est pas une œuvre comme les autres (1). Rien n'est plus vrai, si par œuvre l'on entend une initiative apostolique de caractère privé, approuvée sans doute ou du moins approuvable par l'autorité ecclésiastique, mais non

(1) Tout en prenant ici le terme d'Action catholique au sens technique et restreint qui l'oppose à tout apostolat non officiel, en l'entendant donc de l'apostolat formellement organisé et dirigé par le pape et l'épiscopat, il va sans dire que nous faisons abstraction, ici, des formes concrètes et contingentes sous lesquelles elle se réalise diversement, quoique toujours identique à elle-même et à sa définition essentielle. Ainsi, pensons-nous, ce que nous disons d'elle s'applique, chez nous, à l'A. C. J. B. ou à la J. V. K. A., mais de là ne suit nullement que, pour un jeune homme de bonne volonté, il n'y ait aucun moyen de pratiquer effectivement l'Action catholique, sinon de s'affilier à l'une de ces associations.

point soumise immédiatement à sa direction positive. L'Action catholique, au contraire, c'est cette partie de l'apostolat officiel, de l'œuvre collective dont l'Église a confié l'exécution à ses fidèles laïques.

D'autres organisations, telles les congrégations mariales, la même différence la sépare qui sépare la prière liturgique des dévotions privées, le bréviaire, par exemple, du rosaire ou du chemin de croix. Le chemin de croix peut, même sans indulgences, tenir lieu d'un pèlerinage à Jérusalem; la croisade eucharistique, telle qu'elle existe, pourrait remplacer une congrégation mariale; mais elle ne remplacera jamais, sans changer essentiellement de nature, n'importe quelle organisation d'Action catholique, pas plus que la récitation du rosaire ne peut, pour un prêtre, se substituer à celle de l'office sans un indult pontifical élevant cet acte de dévotion privée à la dignité d'une fonction liturgique (1).

2. De ce caractère privilégié, de cette préséance que sa nature même et les déclarations très nettes de Rome lui confèrent, il résulte que, dans la coordination des œuvres privées entre elles et avec l'apostolat officiel de la hiérarchie, dans la solution des conflits que le zèle fait surgir entre des collaborateurs trop souvent rivaux, l'Action catholique doit être principe d'unité et de cohésion. Étant universelle, étant hiérarchique, elle peut seule présider au grand travail d'unification de tous les efforts apostoliques que le Pape prend tellement à cœur. En pratique, cet accord

(1) Sur ce sujet, cf. entre autres la lettre récente du cardinal Pacelli au commandeur Ciriaci sur l'Action catholique et les autres associations religieuses. *Doc. cath.*, t. XXV, col. 852. En voici le passage le plus caractéristique :

« Mais en plus de l'Action catholique proprement dite, il existe d'autres institutions, associations, initiatives, qui tendent, avec une admirable variété d'organismes, soit à une culture ascétique plus intense, soit aux pratiques de piété et de religion et particulièrement à l'apostolat de la prière, soit à l'exercice de la charité chrétienne dans toutes ses formes et applications, s'adonnant de fait à un large et efficace apostolat individuel et social, avec des formes d'organisation à la fois variées et appropriées aux initiatives personnelles, mais par cela même différentes de l'organisation propre de l'Action catholique. Ce sont donc des œuvres qu'on ne peut confondre avec l'Action catholique, bien qu'on puisse et doive les regarder comme ses véritables et providentiels auxiliaires. »

sera parfois bien difficile à réaliser. Il faudra souvent beaucoup d'humilité et d'abnégation aux dirigeants d'œuvres anciennes pour faire les concessions nécessaires à des organisations encore jeunes et sans longue expérience. Certes, les œuvres privées ne doivent pas capituler chaque fois et devant n'importe quelles exigences; d'aucun collaborateur, d'aucun auxiliaire, l'Action catholique ne peut réclamer pareille attitude. Il reste vrai pourtant que, lorsqu'un sacrifice est nécessaire et qu'aucune raison évidente ne l'impose à l'une des deux parties, ce n'est pas l'organisme d'Action catholique, mais l'œuvre privée qui, la première, devra abdiquer ses prétentions, fussent-elles en elles-mêmes pleinement légitimes (1).

(1) A propos de ce point assez délicat, nous ne croyons pas inutile de citer les paroles mêmes du Souverain Pontife. Le 13 novembre 1928, dans sa lettre au cardinal Bertram, il définissait l'Action catholique et ses relations avec les œuvres privées, économiques ou religieuses : « L'Action catholique ne consiste pas seulement à poursuivre pour chacun sa propre perfection chrétienne, bien que ce soit là la chose primordiale et essentielle; elle est encore un véritable apostolat auquel participent les catholiques de toutes les classes sociales, en venant s'unir par la pensée et par l'action aux centres de saine doctrine et de multiple activité sociale, centres légitimement constitués et s'appuyant en fin de compte sur l'autorité des évêques. Ainsi groupés et rassemblés à la disposition de la hiérarchie ecclésiastique, les fidèles reçoivent d'elle à la fois leur mot d'ordre et une vigoureuse impulsion... »

« Est-ce à dire que l'Action catholique prétende réaliser sa tâche par des méthodes particulières ? Bien au contraire, elle oriente et dirige vers l'apostolat social toute œuvre et toute association, principalement religieuses, soit qu'elles s'appliquent de préférence à la formation de la jeunesse et aux progrès de la piété chrétienne, soit qu'elles aient un but de nature civile ou économique. De plus, par la sage répartition du travail et des forces que procure à l'Action catholique l'unité harmonieuse de direction qu'elle porte en elle-même, ... elle profitera des fruits que les associations religieuses ou économiques peuvent donner, en même temps qu'elle ne manquera pas de leur apporter son appui et d'assurer leur progrès; car, entre toutes, elle maintient une bienveillance réciproque et garantit la cordialité de leurs rapports; elle encourage une mutuelle collaboration au grand avantage de l'Église et de la société humaine, comme on le devine aisément » (*Doc. cath.*, t. XXI, col. 391 et 392).

Une année plus tard, écrivant au cardinal Segura, le Pape revient sur la même idée et précise encore sa pensée :

« Les associations qui, conformant leur but et leur action aux préceptes de la religion et aux fins particulières de l'Action catholique, ont pour but d'aider les citoyens, soit dans leurs entreprises économiques, soit dans l'exercice de leur profession, doivent absolument, en ce qui concerne les questions intéressant

D'ailleurs, l'Action catholique réclame la collaboration des autres œuvres pour son avantage, sans doute, mais aussi dans leur propre intérêt. Aider et soutenir l'apostolat officiel, renoncer pour lui à des droits précieux et peut-être même à certains fruits extérieurs d'apostolat, c'est intensifier l'efficacité surnaturelle de toutes ses activités, c'est être soi-même meilleur apôtre, puisque c'est se conformer plus fidèlement à la volonté de Dieu et s'unir plus étroitement au Christ dans sa vie apostolique.

3. Enfin, pour savoir comment se comporter vis-à-vis de l'Action catholique, il n'est que d'appliquer la doctrine chrétienne de l'obéissance.

Pour un catholique, obéir n'est pas se soumettre à Dieu seul ou au Christ, mais encore à son Église, à ses lieutenants sur terre. L'attitude qu'au nom de ce principe l'Action catholique exige des fidèles est une attitude d'obéissance joyeuse et surnaturelle. Le prêtre doit réciter son office non pas pour la doctrine qu'il admire dans ses leçons, ni pour la poésie religieuse qu'exhalent les psaumes, ni même pour le profit et la consolation que son âme en retire, mais parce qu'il en a reçu mission de l'Église; cette récitation, souvent pénible dans une vie de travail, et véritable fardeau, *onus diei*, est cependant toujours et avant tout la prière que l'Église lui impose d'offrir en son nom. Ainsi tous les laïques qui ont reçu charge d'apostolat — et cette charge, nous l'avons vu,

les fins de l'Action catholique, se soumettre à cette dernière et se consacrer aux œuvres de l'apostolat chrétien. Cependant, dans les entreprises purement économiques, elles peuvent agir comme elles l'entendent et elles n'engagent que leur propre responsabilité... »

« Du reste, de même que l'Action catholique a, comme nous l'avons dit, son caractère propre et sa fin spéciale à atteindre, bien que composée d'éléments multiples, de même aussi il faut qu'elle maintienne avec toutes les autres associations l'unité de régime et de commandement mais de manière que, chacune conservant religieusement son organisation et son activité particulière, toutes ensemble aient pour principe inviolable d'obéir unanimement aux directeurs nommés par la hiérarchie ecclésiastique » (*Doc. cath.*, t. XXIII, col. 336 et 337).

Sur les congrégations, « *auxiliaires* précieux de l'Action catholique », cf. la lettre déjà mentionnée du cardinal Pacelli. Quant aux collèges et maisons d'éducation, cf. deux lettres du cardinal Laurenti, l'une du 1er mars 1924, l'autre du 21 janvier 1927 (*Doc. cath.*, t. XXIII, col. 380 et 381) et celle du cardinal Lépicier, adressée à Mgr Serafini, le 27 juin 1930 (*Doc. cath.*, t. XXV, col. 852-854).

pèse sur eux tous — doivent collaborer à l'Action catholique, non pas à cause de l'attrait qu'y ressent leur nature active ni même pour les fruits visibles et immédiats qu'ils s'en promettent, mais parce qu'elle est nécessaire à l'Église et parce que le Souverain Pontife donne mission à tous ses enfants de s'associer à son œuvre.

Conclusion

Telle qu'elle se dégage de son contexte théologique, telle que nous nous sommes efforcés de l'exposer, la doctrine de l'Action catholique contrarie certes nos désirs d'indépendance et condamne sans appel le libéralisme orgueilleux qui depuis longtemps règne en souverain dans bien des esprits. Mais ce n'est que pour nous révéler et exalter notre véritable grandeur. Elle ne nous demande de nous oublier et de nous donner aux autres que pour nous trouver nous-mêmes. Dans l'obéissance qu'elle réclame, triomphe notre vraie liberté. Elle apprend à tous les chrétiens que, chacun selon son degré, ils participent au Christ tout entier. Elle rappelle aux simples fidèles qu'ils ne sont pas étrangers au sacerdoce du Christ; elle les invite à porter aux âmes, sous la direction de leurs prêtres, les fruits du sacrifice qu'ils ont offert avec eux, en union avec l'Église. Elle illustre d'une lumière toujours nouvelle le mystère de l'unité du Christ et de son Église en qui il rassemble tous les hommes et leur communique à tous de sa plénitude. Aussi ne pouvons-nous mieux terminer notre étude que par ces lignes où Moehler, il y a cent ans déjà, définissait si justement « la participation de tous les chrétiens à la vocation des ecclésiastiques ».

« Au temps d'Origène..., on considérait l'état ecclésiastique comme un état régulier et public, et non comme un état exclusif; ce qui annoncerait un engourdissement progressif et une mort prochaine; car cela indiquerait non seulement que la participation active à la propagation et à la consolidation de la piété chrétienne serait restreinte à un très petit nombre, aux ecclésiastiques seuls, mais encore qu'ils n'ont eux-mêmes aucune force, parce qu'ils ne sont pas en état de l'exciter...

Si les Pères de l'Église parlent des prêtres comme de médiateurs entre les fidèles et Dieu..., ils ne veulent dire autre chose sinon que la communauté de l'Église est notre médiatrice auprès de Jésus-Christ, ou qu'il en est plutôt inséparable et qu'il ne fait qu'un avec elle. Il ne se communique à nous que par l'entremise des siens... C'est donc lui qui nous conduit à la communauté de l'Église, et, en elle, il nous conduit vers lui et vers son Père. C'est donc lui qui opère tout en tous; il est le seul et vrai médiateur; ce n'est que par lui que nous avons confiance dans son Père, et il nous unit à Lui; mais, pour ce dernier objet, il se sert de ses fidèles, et tous les vrais fidèles prennent pour cette raison part à ses fonctions... » (1).

A. HAYEN, S. I.

(1) *De l'unité de l'Église ou du principe du catholicisme.* Traduction Ph. Bernard, Bruxelles, 1839, pp. 283 et 284. Tout en estimant parfaitement justes les paroles de Moehler que nous venons de citer, nous croyons pourtant devoir ajouter que la conception du sacerdoce, symbole plutôt que principe d'unité, et de l'efficacité sacramentelle, que Moehler avait à ce moment de sa carrière, ne pourrait être acceptée sans quelques corrections qui, d'ailleurs, laissent intacte son idée fondamentale : le catholicisme, essentiellement, est ecclésiastique.

La Juridiction probable

I. Exposé de M. Girerd.

La juridiction probable peut jouer en pratique un rôle important qui n'est peut-être pas assez connu ni étudié. Combien n'osent pas en user, par crainte ou ignorance! Cependant elle est sûre en fait, puisque, s'il y a erreur, l'Église supplée. Les actes accomplis avec une juridiction probable sont donc certainement valides. Ainsi le déclare le canon 209.

Pour se servir d'une juridiction probable, pas n'est besoin de raison spéciale, ni de nécessité. C'est la doctrine communément admise par les canonistes. Le Code ne pose pas de conditions. Chacun peut donc faire des actes de juridiction, quand celle-ci est probable. Ces actes sont non seulement valides, mais licites.

Cette doctrine n'est pas entièrement nouvelle, mais le Code l'a précisée et élargie. Tel point qui était discuté par les canonistes ne l'est plus. Nous exposerons ici l'état actuel de la discipline : nous essaierons d'en dire la portée et d'en tirer les conséquences.

On distingue deux sortes de probabilités, la probabilité de droit et la probabilité de fait. La probabilité de droit est celle qui, comme son nom l'indique, porte sur un point du droit. Les moralistes ou les canonistes l'étudient, la discutent et la reconnaissent. Elle a une autorité intrinsèque en raison des motifs qui la fondent, et une autorité extrinsèque de par les auteurs qui la défendent. C'est une probabilité scientifique, et de valeur objective et universelle. La probabilité de fait est celle qui porte sur l'existence d'un fait particulier. Elle n'est point théorique, mais uniquement pratique : elle ne fait donc point partie de la science. C'est l'intéressé qui la déclare, après un examen consciencieux du cas. Il la fonde sur des raisons sérieuses, qu'il croit objectives et probables pour d'autres. Son jugement lui paraît solide et bien appuyé, quoiqu'il ait conscience de pouvoir se tromper.

Jusqu'au nouveau Code, on reconnaissait que l'Église suppléait la juridiction dans la probabilité de droit; pour celle de fait, il y

avait incertitude. Le Code, canon 209, a tranché définitivement la question : l'Église supplée la juridiction dans les deux probabilités. De sorte que le prêtre, qui n'aurait pas la juridiction de son Ordinaire, la reçoit momentanément de l'Église elle-même, afin d'obvier aux inconvénients de l'invalidité de son acte. Le voilà donc rassuré et le fidèle n'a rien à craindre. On voit de suite la grande portée de cet article du droit. Qu'il s'agisse de confesser ou de marier, pas n'est besoin d'avoir la certitude de sa juridiction : il suffit qu'elle soit probable de droit ou de fait. En s'en servant, on ne court aucun risque, puisque l'Église supplée.

Ce privilège accordé à la probabilité, même de fait, est un témoignage nouveau de la bienveillance maternelle de l'Église. Il marque une évolution notable dans la discipline, évolution qui est confirmée par d'autres dispositions du droit, dont nous parlerons plus loin. Cette déclaration du Code élargit singulièrement le domaine où le prêtre peut faire acte de juridiction, sans crainte de faire un acte invalide. Les probabilités de fait peuvent être, en effet, assez souvent erronées, c'est-à-dire seulement apparentes tant à cause de la fragilité du jugement humain que de l'ignorance du prêtre. Que les fidèles se rassurent : les actes de juridiction de leurs pasteurs sont rarement invalides.

La fin que poursuit l'Église dans cette législation est le bien commun. Elle veut remédier le plus possible aux erreurs involontaires de ses ministres, aux erreurs communes et aux erreurs particulières, afin que les âmes n'en souffrent pas.

Mais, pour suppléer, elle exige une vraie probabilité, qui repose sur de sérieux motifs, donc une probabilité positive et pas seulement négative. Il faut un jugement consciencieux du prêtre, jugement porté après réflexion et examen du cas; il ne peut pas se contenter d'un *peut-être*, mais il doit avoir des raisons graves de penser qu'il a juridiction, de sorte que son opinion lui paraisse pouvoir être approuvée par d'autres. La probabilité canonique dont il s'agit doit avoir les mêmes qualités que la probabilité morale, qui permet d'agir en sûreté de conscience, c'est-à-dire être également sage et prudente. En ce cas seulement, l'Église supplée dans les deux fors, interne et externe.

Distingue-t-elle entre les erreurs ordinaires, naturelles, et les erreurs grossières, qui dérivent d'une ignorance crasse ou *supine* ? Il ne semble pas. Pourvu que son ministre, même très ignorant, croie sa juridiction vraiment probable, elle lui vient en aide. Ce serait retomber dans le mal qu'elle a voulu corriger, si elle faisait dépendre sa juridiction du degré de science de son prêtre. Qui peut discerner nettement les erreurs grossières des erreurs ordinaires ? Telle qui est grossière pour l'un ne l'est pas pour l'autre. L'Église paraît se contenter du jugement de probabilité positive. Nous ne dirions pas la même chose de l'ignorance *affectée*, qui n'a jamais les faveurs du droit et ne peut les avoir.

Le canon 2245, § 4 fait une application de cette doctrine. Il porte que, dans le doute de droit ou de fait, la réserve de la censure n'urge pas, en d'autres termes n'existe point pour le confesseur. Qu'elle cesse ou que le prêtre reçoive de l'Église le pouvoir d'absoudre, cela revient au même. L'intention est identique, : prévenir que l'absolution soit invalide.

Le canon 2247, § 3 va plus loin. Il déclare que, si le confesseur ignore la réserve, il absout validement, sauf s'il s'agit d'une censure *ab homine* ou très spécialement réservée au Saint-Siège. Ici l'on n'exige ni la probabilité ni le doute : on se contente de l'ignorance, sans dire laquelle. Mais l'Église ne la couvre que pour un certain nombre de cas.

Ce dernier canon est une application du canon 207, § 2. Celui-ci n'exige pas non plus la probabilité pour que l'Église supplée. Il dit qu'un acte de juridiction posé par inadvertance, alors que le temps du pouvoir est écoulé ou que le nombre des cas est épuisé, vaut pour le for interne, donc pour la confession. Ce qui autrefois était accordé par la S. Pénitencerie est aujourd'hui de droit commun. Et ce privilège vaut pour le for sacramentel et extra-sacramentel, c'est-à-dire pour tout le for interne.

Toutes ces déclarations montrent quel est aujourd'hui l'esprit de l'Église en matière de juridiction. C'est un esprit nouveau de condescendance extrême, d'après lequel on doit résoudre toutes les questions juridictionnelles qui se posent.

Le P. Creusen cite le cas d'un pénitent, soumis à une censure,

qui va se confesser à dessein à un prêtre sans pouvoirs spéciaux mais ignorant du droit. Il répond que l'absolution sera valide à cause de la suppléance de l'Église. (*Epitome iuris canonici*, t. III, n. 446). Cela est conforme aux déclarations du droit. Quelle que soit l'ignorance du prêtre, l'Église paraît vouloir remédier à ses déficiences, car ce n'est pas tant à cause de son ministre qu'elle supplée, mais à cause des fidèles. L'*Ami du Clergé*, en 1924, page 756, a résolu le problème à peu près comme nous.

Cet exposé nous amène à envisager une question connexe, intéressante. L'Église, avons-nous dit, répare l'erreur dans la probabilité de juridiction. Qu'en est-il, si l'on croit fermement à son pouvoir et qu'on se trompe ? Nous avons ici un acte de juridiction posé non par inadvertance, ni avec un jugement de simple probabilité, mais avec un jugement de certitude. Cette certitude positive, et cependant erronée, peut venir d'un faux raisonnement ou de l'ignorance. Est-ce que l'Église ne la couvrira pas ? Le droit n'en dit rien, et cependant le cas n'est pas chimérique. Il nous semble résolu implicitement par les canons cités.

D'abord, personne ne niera qu'il y ait de fausses certitudes. Or, si l'Église supplée dans les probabilités erronées, ne semble-t-il pas qu'elle le fasse à plus forte raison pour les certitudes ? Le droit doit bien être logique et accepter les conclusions contenues implicitement dans les principes qu'il pose. Nous ne connaissons personne qui ait traité cette question, mais nous serions étonné qu'on la résolve autrement. Les raisons qui militent en faveur de la suppléance de l'Église dans la probabilité sont au moins les mêmes dans la certitude. Dire que cela ne suffit pas, que le droit n'accorde que ce qu'il exprime, paraît discutable : qui donne le plus donne le moins.

Représentons-nous les deux cas en présence. Tel prêtre, par exemple, a donné l'absolution, croyant à la probabilité de sa juridiction : l'Église a suppléé, si c'était nécessaire. Un autre a absous, persuadé qu'il avait les pouvoirs : et l'Église ne lui serait pas venue en aide dans le cas d'erreur ? Cependant, le dernier est encore plus intéressant que le premier. Le fondement à la suppléance est plus fort dans la certitude que dans la probabilité.

Si d'autres voient autrement, nous leur serions reconnaissant de le dire. Il semble que notre solution est conforme aux déclarations du droit et à l'esprit nouveau de la discipline ecclésiastique en matière de juridiction.

Nîmes. FRANÇOIS GIRERD.

II. Réponse du P. Creusen.

D'accord avec M. l'abbé Girerd, nous exposerons ici les motifs pour lesquels nous n'admettons pas certaines de ses conclusions.

Dans les considérations suivantes, on fera totalement abstraction des cas où il y a erreur commune. Celle-ci suffit, en effet, à provoquer la suppléance de la juridiction dont le prêtre est dépourvu, même si celui-ci connaît parfaitement l'absence de tout pouvoir habituel. Cela dit, demandons-nous :

1° L'Église supplée-t-elle la juridiction, quand son ministre croit, *par son ignorance crasse ou supine*, à la probabilité de fait ou de droit de sa juridiction?

Nous croyons devoir répondre : Non. Notre argument est bien simple. Le canon 209 requiert, pour suppléer, un doute positif et *probable*. Or, la raison due à l'ignorance crasse ou supine ne fonde pas un doute probable. Donc.

Pour définir ce doute probable, nous n'en sommes pas réduits à des conjectures. Qu'on parcoure les textes des nombreux moralistes et canonistes cités par le R. P. Castillon, s. I., dans ses articles sur : *La probabilité de fait* (1), on verra qu'ils exigent tous, avec des expressions plus ou moins explicites, une raison grave (2). Plusieurs d'entre eux la définissent : « *ratio quae ad assentiendum possit virum prudentem movere* » (3). Ce motif peut résulter des circonstances, quand il s'agit d'un fait. S'il s'agit d'un doute de droit, ce sera un raisonnement personnel ou l'interprétation de bons auteurs.

Sans doute les limites entre l'opinion probable et celle qui ne

(1) *N. R. Th.*, 1912, p. 534 et suiv.; 673 et suiv.; 718 et suiv.
(2) C'est ainsi que le P. Castillon résume leurs opinions.
(3) Cf. *N. R. Th.*, 1912, p. 585.

l'est pas manquent absolument de précision mathématique. Mais une raison inspirée uniquement par l'ignorance crasse ou supine d'un prêtre ne ralliera certainement pas l'assentiment d'hommes prudents ou ayant la moyenne des connaissances requises en la matière. Personne ne la dira donc probable. Dès lors, elle ne réalise pas la condition mise par le canon 209 à la juridiction suppléée.

Les raisons alléguées en sens contraire nous paraissent dépourvues de toute force probante.

Le canon 2245, § 4 se contente d'un doute quelconque, sans ajouter les mots « positivo et probabili ». Il vise un cas spécial : *la réserve* d'une censure, c'est-à-dire la restriction d'une juridiction que, par ailleurs, on possède. Il s'agit d'une aggravation de peine, qui est de stricte interprétation. Déjà avant le Code, ce principe était absolument admis, alors qu'on discutait assez vivement le cas du doute probable dans la suppléance de juridiction. Qu'on remarque aussi que le doute sur la réserve proviendra souvent des doutes du pénitent lui-même sur les conditions de l'acte posé par lui. Peut-on exiger de lui plus que la sincérité, la bonne foi? Comment juger, dans la plupart des cas, si le doute sincère du pénitent est *probable?*

Dans le canon 2247, § 3, il s'agit également d'une réserve de juridiction. Nous ne dirions pas qu'il est une application du canon 207, § 2. Les cas sont différents. Dans le premier, l'Église ne maintient pas la réserve de juridiction; dans le second, elle déclare comment il faut interpréter la durée d'une juridiction limitée : accordée en soi pour un temps ou un nombre de cas bien déterminés, l'Église la maintient jusqu'au moment où le prêtre s'apercevra que le temps est écoulé ou le nombre de cas épuisé.

Nous pensons que ces différentes concessions n'autorisent pas à interpréter le canon 209 contrairement au sens clair de ses termes. Quand un doute n'est pas probable, l'Église ne supplée pas.

L'Ami du Clergé, 1924, p. 756 et suiv. ne dit pas absolument le contraire. Il répète plusieurs fois qu'il doit y avoir probabilité *objective*. Il admet avec raison que celle-ci ne doit pas être *scientifique;* il suffit qu'elle soit « *courante*, simplement prudente ». Si les conclusions de l'auteur nous paraissent un peu flottantes et

trop bénignes, il a posé, p. 756, 2e col., un principe qui s'accorde pleinement avec le nôtre : « Quand donc l'Église déclare suppléer la juridiction pénitentielle (1) en cas de doute positif *probable*, il va de soi qu'elle n'entend pas laisser l'usage de cette faveur à l'*arbitraire* du confesseur, mais que celui-ci ne peut s'en prévaloir que dans le cas où, après enquête et discussion, il peut conclure avec une probabilité objective sérieuse qu'il a *hic et nunc* le pouvoir d'absoudre ». Aussi n'aurions-nous certainement pas résolu, comme lui, le cas posé par l'*Ami du Clergé*. Si *tous les confrères* d'un prêtre, après l'avoir entendu exposer son cas et donner ses raisons, lui disent que son doute n'est pas *probable*, comment admettre que son doute est objectivement probable, à moins précisément qu'il ne soit beaucoup plus instruit qu'eux. Ce qui ne paraît pas être le cas et est contraire à la supposition discutée dans cet article : « L'Église supplée-t-elle la juridiction, quand un prêtre croit *par ignorance crasse ou supine* que son doute est probable, alors qu'objectivement il ne l'est pas ? »

Si l'on fait appel au bien commun, nous remarquerons d'abord qu'il s'agit ici de cas isolés, puisqu'il n'y a pas erreur commune. De plus, est-il vraiment utile au bien commun que l'Église supplée la juridiction dans les cas particuliers où ses ministres agiraient avec ignorance crasse? Si l'exercice de leur juridiction était l'unique moyen du salut des âmes, soit. Mais il n'en va pas ainsi heureusement. Surtout quand il s'agit du sacrement de pénitence, il ne faut pas oublier le rôle des absolutions indirectes.

Cela dit, avouons que dans les doutes *de fait*, le prêtre ne croira pas facilement à la probabilité de son doute sans avoir un motif objectivement suffisant, c'est-à-dire sans qu'une circonstance du fait le porte raisonnablement à croire à l'existence de la juridiction. Le champ laissé ici à l'appréciation personnelle est forcément plus considérable. Il n'en va pas de même dans les doutes de droit où un prêtre, qui a conscience de son ignorance, est obligé de s'in-

(1) Notons que le c. 209 est tout à fait général et donne les conditions auxquelles l'Église supplée la juridiction au for externe et au for interne en toute matière.

former et de ne pas se fier à ses raisonnements dépourvus de fondement.

2° L'Église supplée-t-elle quand un prêtre est persuadé par erreur qu'il possède une juridiction qu'en réalité il ne possède pas? Nous écartons avec M. l'abbé Girerd les cas d'inadvertance.

Nous croyons avec lui la question résolue par les principes qui régissent la suppléance de juridiction dans les doutes positifs et probables et l'extension de la juridiction dans les cas d'ignorance ou d'inadvertance.

Mais nous apportons à ce cas les mêmes restrictions qu'au précédent. Si la certitude subjective, la persuasion du prêtre repose sur un motif objectivement probable, (c'est-à-dire tel qu'il puisse fournir à un homme prudent une raison sérieuse de croire à l'existence de la juridiction), l'Église supplée celle-ci. Si ce motif fait défaut, nous pensons que l'Église ne supplée pas.

Cette conclusion nous paraît exigée par les raisons discutées ci-dessus.

J. Creusen, s. i.

La vocation sacerdotale

A PROPOS DE DEUX ROMANS RÉCENTS (1)

En fermant « La Nuit Syrienne » de M. Abel Moreau, le lecteur se demandera peut-être ce qu'a voulu l'auteur. Les scènes sont amenées d'une façon invraisemblable, les personnages n'arrivent que pour fournir matière à de nouveaux épisodes et prolonger le récit, ce sont des marionnettes que l'on déplace à volonté et parmi eux que d'anormaux! que d'âmes vulgaires! Il y a bien l'histoire du séminariste sans vocation, qui rattache vaille que vaille ces épisodes entre eux. M. Moreau semble avoir voulu montrer la vengeance divine s'acharnant à poursuivre, une vie durant, celui qui n'a pas répondu à l'appel. L'absence de vocation chez son héros suffirait à ruiner une thèse que l'on aurait du reste bien de la peine à prouver, aussi bien du point de vue de la théologie que de celui de la psychologie.

Au moins, c'est une vraie vocation que nous présente M. René Bazin dans « Magnificat ». Un petit paysan breton a entendu la voix de Dieu dans son enfance, il n'y a pas pris garde, n'osant considérer comme possible d'être appelé, lui, « le toucheur de bœufs », à devenir le prêtre de Jésus-Christ. Un sermon de Noël réveille en lui l'écho de l'appel divin. Les épreuves familiales d'abord, celles de la guerre ensuite limeront l'idéal de Gildas Maguern. Il parcourra la longue étape des études au séminaire, non sans qu'une bouffée de découragement vienne parfois embuer la sérénité de son regard. Il saura renoncer aux joies les plus légitimes et, devenu prêtre, il choisira la banlieue rouge comme champ d'apostolat.

A côté de lui, sa mère, qui d'instinct a deviné l'appel de Dieu et prie pour son fils. « Il sera grand, notre prêtre, de tous nos sacrifices ». Puis la cousine Anna, qui renoncera héroïquement à l'attrait de son cœur, parce qu'elle non plus ne veut pas « aller

(1) Abel Moreau. *La Nuit syrienne.* Collection de L' « Épervier ». Paris, 1930. René Bazin. *Magnificat.* Paris, Calmann-Lévy, 1931.

contre Dieu » et aidera en silence Gildas à suivre sa vocation. Enfin le père, chrétien de vieille roche, mais qui n'a pas, comme sa femme, l'âme ouverte aux clartés d'en-haut. Longtemps il s'opposera à une vocation, qu'il ne peut admettre chez son fils, mais oubliera plus tard sa rancœur, en vénérant la soutane du prêtre et en le faisant asseoir à la table d'honneur de la famille.

Il y avait déjà des romans où était mise en scène la vie quotidienne du prêtre, dont volontiers on soulignait l'aspect parfois bourgeois, ou sa vie héroïque, cachée à beaucoup, dont les sacrifices étaient acceptés avec une tranquillité d'âme révélant une force plus que naturelle. C'est la vocation elle-même que nos deux romanciers analysent aujourd'hui et suivent jusqu'à l'achèvement, que ce soit la brisure d'une pauvre tige déjà flétrie ou l'épanouissement aux chauds rayons du soleil divin. Ces deux ouvrages de mérite inégal contiennent ou provoquent certaines observations psychologiques intéressantes; groupons-les ici sous quelques chefs principaux.

I. Influence des parents

Il serait exagéré de faire une loi générale de la réflexion souvent recueillie sur des lèvres de prêtres : « ce que nous sommes, nous le devons à notre mère »; mais fréquents sont les cas où elle se vérifie. La mère de Gildas, une fois au courant du désir de son fils, l'entretiendra et le défendra contre les objections du père. Sans rien avoir de la femme savante, elle a retenu de son catéchisme autre chose que des leçons théoriques. Comme l'Évangile le dit de la Sainte Vierge, elle conserve dans son cœur toutes les paroles de son fils. « Le souvenir lointain d'un Gildas, enfant de chœur, lui revenait, qui lui avait dit une fois, tout penché vers elle, et dans cette chambre : « C'est un bel honneur d'être prêtre, maman ».

La mère est souvent la première à découvrir chez son fils le germe d'une vocation; peut-être a-t-elle souvent prié, pour que Dieu dépose cette divine semence dans l'âme de l'adolescent, tout ouverte encore à la grâce. Heureux celui qui peut, comme

le Gildas de M. R. Bazin, écrire à sa mère : « Vous savez les richesses d'âme qui m'attirent surtout, vous ne vous étonnerez point que ce soient celles que j'ai vues en vous dans ces années d'enfance, où j'ignorais qu'il y eût une incomparable fortune chez les pauvres qui n'ont pas été abaissés dans leur foi, mais qui vivent d'elle, comme vous faites et comme nous faisons dans notre maison ».

Au contraire, que de vocations en formation ou déjà presque décidées ont été coupées à la racine par l'influence d'une mère frivole et légère. Nous avons connu plusieurs jeunes gens excellents, généreux, pieux, travailleurs, qui hésitaient devant un appel certain de Dieu, et dont l'hésitation n'avait d'autre cause que leur mère. Déplorable aussi est l'influence de femmes, telles que nous les décrit M. Moreau, « sans religion, âpres au gain », pour qui la vocation d'un fils est une affaire ou un bon placement. Nous cherchons des prêtres; formons celles qui pourront un jour être de saintes mères de famille; elles donneront des prêtres à l'Église.

Si le père manque souvent de cet instinct de maternelle divination, s'il est plus lent à se rendre à l'évidence, il a pourtant, lui aussi, un rôle providentiel à remplir dans la protection de la vocation de son fils. Beaucoup de pères de famille retrouveraient, hélas! leur attitude vis-à-vis de la vocation d'un fils dans ce petit croquis. « L'enfant pensait : comment mon père, si bon chrétien, ne comprend-il pas que je dois suivre l'ordre secret que j'ai reçu? Le père pensait : comment mon fils qui est bon peut-il me laisser dans l'embarras »?

Deux écueils à éviter dans cette influence des parents. La vocation factice, inculquée de force, telle que l'a dépeinte M. Moreau, et la vocation étranglée, étouffée dans l'âme de l'enfant. Les plus nobles sentiments peuvent parfois, aussi bien que la cupidité, conduire à capter la libre décision d'un jeune homme en face de la vie. Un vénérable doyen de village dit bien au jeune Calvier — le héros de M. Moreau — que la vie du prêtre n'est pas seulement quelque chose de doux et de grand, mais que « c'est parfois dur et qu'il n'y faut pas venir avec des ambitions

trop humaines ». Il lui dévoile que la faute initiale de vies sacerdotales manquées, ce sont des « parents qui ont rêvé une vocation pour leur fils par pur égoïsme.... ». La vocation vient de Dieu et non des hommes, même quand ceux-ci sont le père et la mère. Les vocations forcées sont, de nos jours, plus rares que les vocations entravées. La vocation sacerdotale, nous dit M. R. Bazin, « est tuée le plus souvent par des parents qui ne l'ont pas vue et pas protégée ou qui ne l'ont pas voulu voir et l'ont rudoyée. L'armée des saints manqués se lèvera un jour contre les paternités et les maternités coupables d'un pareil meurtre ».

II. Influence du milieu

La vocation peut germer dans l'âme d'un pauvre, comme dans celle d'un millionnaire : l'important est qu'elle y soit déposée par Dieu. On ne la trouvera généralement pas en dehors d'un milieu social moralement sain; les passions grossières, aussi bien celles de la populace que de la richesse, engendrent une atmosphère nettement défavorable aux vocations. De soi, la classe sociale n'est pas un obstacle à l'appel de Dieu. Le séminariste de M. R. Bazin est un fils de la terre bretonne, sans lettres et sans argent. On ne demande pas à tout prêtre, — au curé de campagne surtout —, qu'il soit un savant mais que, avec une science suffisante, il se montre partout l'homme du peuple chrétien. « Ce n'est pas vraisemblable, nous disait un prêtre étranger à qui nous avions fait lire « Magnificat », qu'un petit paysan sans lettres puisse devenir prêtre ». Mon Dieu! il aurait de qui tenir, et, sans remonter jusqu'aux apôtres, l'application de ce principe aurait-elle donné à l'Église un Pie X ou un curé d'Ars?

M. Moreau a remarqué aussi que les fils du peuple laborieux arrivaient aux honneurs ecclésiastiques, mais, à tort, il explique ce fait en reprochant aux bourgeois de s'être dérobés à leur devoir. « L'argent n'est rien », répondait à Gildas l'aumônier de son régiment. Le manque de ressources ne devrait jamais arrêter une vocation. C'est une œuvre éminente de charité chrétienne que de soutenir les institutions pour vocations tardives.

III. Influence de la générosité personnelle

Il est inexact que la vengeance divine poursuive durant toute la vie, à la façon de la Μοῖρα antique, celui qui a refusé une vocation. Et nous ne signerions pas la fin de la phrase de M. R. Bazin disant que la vocation « meurt dans les âmes inattentives ou ingrates et déjà pécheresses »; pour ne pas accepter une vocation divine, l'âme n'est pas pour autant pécheresse; l'appel divin n'est pas un commandement, c'est un conseil que l'âme peut ne pas entendre ou négliger. Si, dans certaines circonstances, ce refus peut devenir un péché, on ne peut dire que, considéré en lui-même, il en soit déjà un. Plus fausse encore est la fameuse phrase de certains prédicateurs que le refus d'une vocation sacerdotale est un motif de damnation.

Les appelés au sacerdoce sont-ils nombreux? « La vocation au sacerdoce, écrit M. R. Bazin, elle est commune ». Une telle affirmation nous semble exagérée. L'état ordinaire des hommes est la vie conjugale; ceux qui y renoncent pour un but supérieur doivent être appelés. C'est saint Paul qui l'affirme au chapitre VII de la première épître aux Corinthiens.

L'appel au sacerdoce en effet suppose d'indispensables dispositions; qui ne les aurait pas devrait être écarté impitoyablement d'un état de vie où il ne saurait vivre comme il faut. En premier lieu, la chasteté. Dans l'Église latine, le célibat est de règle pour le prêtre. Cet état de vie, définitivement et volontairement choisi, confirmé par un vœu, suppose chez celui qui s'y engage la facilité à observer cette vertu. A moins que l'amendement ne soit certain, et qu'on n'ait des garanties spéciales pour l'avenir, il serait souverainement imprudent d'orienter vers le sacerdoce un jeune homme qui aurait été victime d'habitudes mauvaises ou aurait eu des relations coupables. Puis, l'esprit de soumission. L'orgueilleux, l'incorrigible têtu, le jeune homme chez qui on a découvert un manque de jugement, ne sont pas faits pour le sacerdoce. Enfin, une certaine facilité pour l'étude. Le jeune homme qui n'est pas à même de suivre honnêtement quelques classes de latin, d'avoir une culture moyenne, n'est pas fait pour être prêtre.

Ces qualités, le jeune homme qui a la vocation sacerdotale, a le grave devoir de les entretenir en lui-même. Il devra donc éviter les lectures légères, qui terniraient en lui l'idéal du prêtre, les spectacles mondains, qui mettent trop en évidence le rôle de la femme dans la vie d'un homme. Il lui faut surtout éviter tout rapport trop assidu avec les jeunes filles, quelles qu'elles soient. Si, avant d'entendre l'appel de Dieu, le cœur du jeune homme avait été chastement attiré par l'amour d'une jeune fille, il doit y renoncer franchement et pour toujours. La cousine Anna, l'orpheline recueillie par les parents de Gildas, ignore le secret de Dieu; elle sent bien que Gildas aime ailleurs mais se trompe sur l'objet de cet amour. « Ce n'est pas ce que tu crois, lui répond le jeune homme,.... c'est une idée, et je sais bien que je ne fais point de mal en t'aimant, Anna, mais bien souvent elle m'a repris, quand je pensais à toi... Personne ne la connaîtra, mais tant qu'elle viendra me tourmenter, comme elle le fait... je ne t'en dirai pas plus, Anna, pas plus ». Un jour cette idée poussera le jeune homme à dévoiler son secret et à briser en même temps son amour. Le devoir de la jeune fille est alors de ne pas aller contre Dieu et de se sacrifier. Anna l'accomplira héroïquement et Gildas s'interdira dès lors le retour en famille, de peur d'y rencontrer sa cousine: « J'aurais trop peur de mollir.... cela est rude et mieux... Quand je me retrouve avec vous, je ne me retrouve plus aussi fort qu'il faut que je sois ». Celui qui sait ainsi se vaincre a une vocation sûre et ne l'exposera pas aux dangers, que court le pseudo-séminariste de M. Moreau. « La vision de ces vies bourgeoises autour de la table de famille, les rires sous la lampe, les robes claires et tout ce bonheur épanoui sur les visages adolescents lui faisaient plus de mal, quand il pensait à la salle à manger de l'abbé Dubreuil ».

A quel âge l'appel de Dieu se fait-il sentir? Dans un milieu favorable, comme une maison d'éducation chrétienne, à l'âge où l'âme est encore pure, lors de la première communion, par exemple. Ce ne sera parfois qu'une idée qui passera par l'esprit sans laisser de suite apparente. Cette idée peut venir n'importe où, n'importe quand, comme à Gildas « dans la grange à foin, un

jour de communion, qu'il tenait dans sa main la fourche d'acier et qu'il s'était arrêté tout d'un coup, tellement heureux d'âme et de corps qu'il ne pouvait faire un mouvement de plus, de peur qu'il n'y eût un changement en lui ».

Ou bien l'appel de Dieu se fait entendre à l'âge où, avec la crise de la puberté, la personnalité humaine s'accuse davantage et où l'effort à faire pour surmonter un obstacle exige parfois une décision héroïque. Dès lors, le prêtre, comme le fait remarquer M. R. Bazin, n'est plus pour ce jeune homme un être lointain: il le vénère intérieurement et recherche son intimité.

La disposition requise pour accueillir l'appel divin, c'est la générosité. Le jeune homme généreux, humble et dévoué n'a peut-être pas encore entendu l'appel, mais, si la voix divine se fait entendre, il y répondra. N'ayons pas peur dans nos sermons sur la vocation sacerdotale de faire appel à cette générosité; elle existe dans la jeunesse contemporaine. Malgré son âge avancé et sa tête « plus difficile à défricher que les champs de la Bretagne », Gildas Maguern aura la force de se mettre à l'étude du latin, il saura faire complètement et sans faiblesse le grand sacrifice, celui de la famille, pour aller prendre un poste dans la banlieue de Paris.

Enfin, ne confondons pas vocation et attrait. Psychologiquement, la vocation se manifeste souvent par un attrait sensible, fait de multiples facteurs et provenant de diverses causes; mais il est exagéré de dire avec M. A. Moreau que « l'attrait des choses saintes est une des parties et peut-être la plus décisive de la vocation ». L'auteur est plus près de la vérité, sans s'en douter peut-être, quand il écrit « La vocation, c'est l'appel du prêtre ». La décision de l'évêque admettant un jeune homme dans son séminaire et plus tard parmi ses clercs est le dernier critère de la vérité d'une vocation.

IV. Influence de la maison d'éducation

L'influence de la maison d'éducation peut être décisive. Il va sans dire que les écoles laïques et neutres sont néfastes pour une vocation sacerdotale. Même les milieux d'éducation catholique

sont plus ou moins favorables. Les petits séminaires (réservés exclusivement aux futurs prêtres) et les écoles apostoliques sont en théorie l'ambiance la plus propice; il importe toutefois d'y éviter certains écueils. Le principal, d'après M. A. Moreau, serait de former lentement une mentalité factice de « pensionnaires d'orphelinat qui semblent toujours revenir du salut, d'anormaux qui ont des crises de nerfs au seul mot d'amour, de fantoches qui n'ont qu'une idée dans la vie, la peur de la femme ». Sous cette évidente exagération de fond et de forme, il peut se cacher une part de vérité. C'est pour la vie réelle qu'il faut former des prêtres; il importe d'éviter une éducation trop unilatérale. Un futur prêtre doit être capable de comprendre la vie de ces contemporains; il ne faut pas que les premières rencontres et les premières lectures après le petit séminaire ou les premiers cours de philosophie soient une révélation.

A notre sens, les vocations se forgent surtout dans les collèges catholiques. Elles doivent s'y poser devant d'autres idéals, affronter parfois critiques et moqueries. Elles y germeront, non pas chez ces enfants superficiels qui semblent des mannequins de couturiers ou des réclames vivantes de parfumeurs, mais chez des jeunes gens généreux, parfois issus d'un milieu modeste, qui ont le souci de se former la volonté aussi bien que l'intelligence et savent se dévouer au service des œuvres.

Les vocations, qui n'aiment guère à s'étaler devant des yeux indiscrets, l'éducateur devra les découvrir et les favoriser. Le meilleur moyen serait souvent, tout en faisant sincèrement connaître la vie sous ses divers aspects, de mettre en relief, par la parole et l'exemple, la sublimité du dévouement sacerdotal. La responsabilité à laquelle le jeune homme aura été initié par l'accomplissement d'une charge ou d'un office sera parfois l'instrument de l'appel divin.

Le jeune homme, surtout celui qui songe à la prêtrise, a besoin d'un directeur spirituel, c'est-à-dire d'un homme qui lui plaît et à qui il s'ouvrira sincèrement. Le fait est que nombre de jeunes gens éprouvent de la difficulté à s'adresser ainsi au prêtre. Mais sont-ils assez libres dans le choix du directeur ? L'éducateur

prêtre, s'il est complet, doit savoir favoriser cette ouverture et comprendre aussi que tel jeune homme s'ouvrira plus facilement à un autre, même si celui-ci n'est pas le directeur spirituel désigné. Le soleil chaud et pénétrant est plus puissant pour faire enlever le manteau où l'âme se replie que le vent fort et violent. Un excellent confesseur de collégiens ne sera pas nécessairement le meilleur directeur de telle ou telle vocation; son âge et le sentiment même qu'il a de son expérience peuvent être un obstacle à la compréhension de certains jeunes gens. Un jeune homme s'adressera volontiers à un prêtre qu'il a vu agir, qu'il sait être bon et sans apprêt, qui lui aura parlé d'autre chose que de sa conscience, qui aura su attendre six mois, un an même, avant de l'aborder sur ce sujet. Ce que nous disons du directeur spirituel, nous le pensons aussi du directeur de congrégation, ce moyen encore bien moderne de faire des merveilles, pourvu qu'on le comprenne. Sachons céder la place à d'autres, quand l'expérience et les faits montrent notre incompétence.

Peut-être de ce point de vue devrait-on laisser plus de liberté aux jeunes gens dans le choix de leur directeur; un tel élargissement nous paraît conforme à la tendance actuelle de l'Église en matière de conscience.

V. Influence du séminaire

Outre la bonne discipline, affaire avant tout de tradition et de persuasion, deux éléments au grand séminaire entrent comme facteurs dans la formation du jeune clerc : les études et l'ascèse.

Les études théologiques sont belles, elles nous révèlent les plus sublimes mystères dans leur magnifique unité et leur inébranlable solidité. Il faut avoir le « goût » de l'étude, avant d'entrer au séminaire et il ne faut pas au séminaire d'utilitarisme qui pèse et qui mesure. L'étude est un idéal qui aide le prêtre à s'élever et à se désembourgeoiser. Le héros de M. Moreau avoue qu'il ne « serait pas descendu là peut-être, si on avait donné à son effort un but plus haut que celui d'administrer les sacrements et de dire liturgiquement la messe ». Seules les études sont capables de rendre la vie sacerdotale moins terre à terre. « Les uns élèvent des lapins,

d'autres font du vin, d'autres vendent des automobiles », au lieu, affirme M. A. Moreau, de recourir parfois à un bon ouvrage de théologie dogmatique, morale ou ascétique. Le séminariste qui aura les qualités énumérées plus haut évitera sans peine l'orgueil, écueil où sont venues se briser tant de vies de prêtres savants.

La formation ascétique doit se poursuivre avec sérieux et méthode. Que le futur prêtre entretienne surtout le grand amour de sa vie, celui de Jésus au tabernacle, qu'il l'appuie sur de solides vertus chrétiennes, qu'il ne croie pas trop vite avoir atteint la perfection de ces vertus. Quatre ans ne sont pas trop pour en avoir quelques commencements. Qu'il prenne l'habitude de la prière et se mette en garde contre une fausse mystique, toute en mots et en sentiments. Qu'il évite avec soin toute sensualité; M. Moreau remarque avec justesse, croyons-nous, que « l'art, la littérature, la musique, tout cela fait plus de ravages qu'on ne croit dans le cœur des jeunes clercs. La musique qui nourrit la passion, lui fait un lit moelleux, l'acclimate en nous; l'art, si on le détourne de Dieu, si c'est l'art trop humain et surtout de l'art prétexté pour camoufler notre sensibilité », risque de pervertir un cœur pur de vingt ans. L'œuvre principale durant ces années de réclusion est de déraciner les tendances mauvaises. La nature ne fait que sommeiller, elle se réveillera plus tard dans la solitude d'un presbytère de campagne ou dans les œuvres multiples d'un vicariat urbain. Que, pour être sûr de lui à ce moment-là, le prêtre se fasse, dès le séminaire, un programme de vie simple et pratique, qu'il y tienne coûte que coûte, revoyant aux jours de retraite s'il y a été fidèle. Aujourd'hui qu'une ère de liberté plus grande semble s'ouvrir, qu'il nous soit permis de souligner, en terminant, une phrase de M. A. Moreau recommandant au prêtre la circonspection dans ses relations avec la femme, qu'il ne soit pas de ceux qui croient devoir faire quelques concessions au monde sous prétexte de l'attirer au Christ... Vos estis sal terrae, lux mundi.

Saluons avec joie cet indice de l'intérêt nouveau du grand public pour la vocation sacerdotale; qu'il la comprenne mieux et que ceux qui y ont part en soient de plus en plus dignes.

Bucarest (Roumanie). L. HONORÉ, S. I.

Actes du Saint-Siège

S. CONGRÉGATION DES SACREMENTS

Les mariages entre consanguins au second degré touchant le premier *(S. Congr. de Sacr.*, Instr., 1 aug. 1931. — *A. A. S.*, XXIII, 1931, 413, ss.)

Cette instruction de la S. Congrégation des Sacrements rappelle aux Ordinaires le devoir de restreindre le plus possible les demandes de dispenses pour les mariages entre consanguins au second degré touchant le premier en ligne collatérale. C'est le cas des mariages entre oncle et nièce, entre tante et neveu.

En 1895, la Daterie avait envoyé aux évêques un avertissement du même genre, aussi pressant, mais moins détaillé (1). Tout comme la S. Congrégation des Sacrements, Léon XIII était effrayé du nombre croissant de ces demandes de dispenses.

La S. Congrégation suggère d'abord aux curés de bien instruire les fidèles de l'existence et de l'importance de l'empêchement. Ils rappelleront qu'on fera bien de les avertir de ces projets de mariage avant qu'aucun engagement n'ait été pris.

Le *stylus Curiae* s'inspire encore aujourd'hui des prescriptions du Concile de Trente et de celles que promulgua le Chirographe de Grégoire XVI du 22 nov. 1836 (2).

De très graves motifs s'opposent à ce que les évêques admettent facilement ces demandes de dispenses ou les accordent en vertu de leurs facultés spéciales. L'intimité des relations familiales et la différence d'âge sont souvent un grave obstacle à une union heureuse et stable. Au dire de savants médecins, les enfants issus de ces mariages entre consanguins à un degré rapproché, sont, dans une large proportion, victimes de tares douloureuses. Cette affirmation de la S. Congrégation repose, semble-t-il, sur de sérieux témoignages. En 1908, l'Évêque de Metz citait dans la réunion prosynodale les statistiques établies par des médecins américains; ils estimaient à 81,1 % le

(1) S. Dataria Apost., Litt. 19 iun. 1905. — *A.S.S.*, t. 28, p. 568.
(2) *Acta Gregorii XVI* (ed. Bernasconi), II, p. 148, ss:

nombre des enfants malades ou difformes, quand le mariage est contracté entre oncle et nièce, tante et neveu (1).

Les moralistes ont toujours insisté sur la raison très grave d'un empêchement, qui écarte entre personnes unies par une si proche parenté la tentation de familiarités coupables. En dispenser facilement c'est renverser un puissant obstacle à des fautes très graves et une précieuse protection de la chasteté dans les relations familiales.

Aussi la S. Congrégation insiste-t-elle sur la nécessité, pour obtenir cette dispense, de raisons vraiment importantes telles que : la nécessité d'écarter un scandale notable, de régler une succession très difficile, de mettre fin à une situation de famille particulièrement compliquée et malheureuse. On ne peut espérer obtenir cette dispense pour des motifs ordinaires, comme l'âge avancé de la future, la difficulté de trouver un parti à cause du petit nombre des habitants ou de l'absence d'une dot, etc. Ces motifs ne pourraient valoir que s'ils se trouvaient réunis dans le même cas au point de constituer par leur ensemble une raison très grave.

Enfin la S. Congrégation rappelle aux Évêques que, sauf grave inconvénient, ils doivent rédiger *eux-mêmes* la supplique. Dans les cas où ils en seraient vraiment empêchés, il faut toujours qu'ils la signent personnellement et la recommandent d'une manière spéciale.

Par toutes ces prescriptions et recommandations, les Ordinaires et les curés pourront comprendre toute l'importance que le Saint-Siège attache au maintien le plus strict possible de cet empêchement de degré majeur.

Ce degré de parenté constitue d'ailleurs dans la législation de plusieurs pays un empêchement dirimant. C'est le cas en Autriche, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Suisse (2). En Belgique, ce mariage est prohibé (C. C., art. 163), mais on peut obtenir dispense de l'empêchement. Une circulaire ministérielle française du 29 avril 1832 disait qu' « on ne peut invoquer comme un titre l'existence antérieure d'un commerce scandaleux » (3). J. CREUSEN, S. I.

(1) Cf. *Rev. eccl. de Metz*, 1908, p. 329.
(2) KNECHT, *Handbuch des kath. Eherechts*, p. 499.
(3) DALLOZ, *Répertoire* au mot *mariage*, n. 228.

S. CONGRÉGATION DU CONCILE

Droits et obligations des Vicaires généraux et capitulaires. (*S. C. C., S. Iacobi de Venezuela et aliarum*, De Vicario generali ac capitulari, 10 mai 1931. — *A. A. S.*, XXIII, 1931, 235).

I. « An vi praecedentiae Vicario generali competant iura et officia de quibus in can. 397;

II. « An vi praecedentiae Vicarius generalis canonicus eximatur a munere assistendi Episcopo in missis aliisque functionibus pontificalibus;

III. « An Vicario capitulari, vi muneris, competat ius et officium peragendi functiones sacras in sollemnioribus anni festivitatibus, de quibus in can. 397, n. 1 ».

Porro iidem Emi Patres ad tria relata dubia respondendum censuerunt : *Negative.*

Les canons 370, § 1 (1) et 439 (2) définissent le droit de préséance dont jouissent, comme tels, le Vicaire général et le Vicaire capitulaire. Elle leur assure une place d'honneur, la première, dans toutes les réunions de clercs, les Évêques seuls exceptés si le Vicaire général ou capitulaire n'est pas évêque. Au chœur et dans les réunions capitulaires, ils ne cèdent donc la première place à aucun dignitaire non-évêque.

Mais cette préséance ne leur confère aucun des droits attachés par le can. 397 (3) à la dignité ou à l'office canonial, selon leur rang : droit de remplacer l'évêque empêché pour la célébration des offices de grandes fêtes, rôle d'assistant à la messe pontificale, présidence du Chapitre, etc. Le Vicaire général ou capitulaire jouit de ces droits seulement s'il est chanoine et d'après le rang de son office canonial. C'est ce qu'exposait déjà fort bien HAEGI dans son *Manuel de liturgie*, I, (13e édition) p. 349. DE HERDT, *Praxis capitularis*, p. 113 reste exact sur la matière du can. 397, mais est à corriger sur ce qu'il dit de la préséance.

J. CREUSEN, S. I.

(1) Can. 370, § 1 : « Praesente etiam Episcopo, Vicarius Generalis publice privatimque praecedentiae ius habet super omnibus dioecesis clericis, non exclusis dignitatibus et canonicis ecclesiae cathedralis, etiam in choro et actibus capitularibus, nisi clericus charactere episcopali praefulgeat et Vicarius Generalis eodem careat ».

(2) Can. 439 : « Quae in can. 370 de Vicario Generali praescripta sunt, eadem de Vicario quoque Capitulari dicta intelligantur ».

(3) Can. 397 : « Nisi aliud in statutis capitularibus caveatur, *dignitatibus et canonicis* secundum ordinem praecedentiae ius et officium est : 1°... etc ».

Bibliographie

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Mgr M. Buchberger. *Lexikon für Theologie und Kirche. II^er Band. Bartholomäus bis Colonna.* Fribourg e. B., Herder, 1931, (27 × 19 cm.), 16*-1024 col. Prix : broché, 26 Mk.

Dans notre compte rendu du premier volume de cette encyclopédie (voir *Nouv. Revue Théol.*, 1930, p. 425) nous avons fait connaître les principes établis par la Direction de celle-ci. Tout en louant le travail déjà accompli pour la lettre A et le commencement de B, nous exprimions différents souhaits dont la réalisation devait augmenter, à notre avis, la valeur scientifique du *Lexikon* et le rendre plus utile pour les chercheurs.

Qu'un progrès sérieux ait été effectué dans ce second volume, nous croyons pouvoir l'affirmer.

Sous le rapport de la concision et de la sûreté scientifique, l'immense majorité des articles que nous avons parcourus peuvent servir de modèles. Ce sont aussi en général les plus longs et les plus importants. Citons les notices relatives à la Bible (*Bibel, Bibelausgaben, Bibelhandschriften*, etc.), qui occupent près de 65 colonnes, au Bolchévisme, aux Bénédictins, à la Basilique, à la Confession (*Beichte, Beichtsiegel*, etc.), à la Pénitence (*Busse, Bussbücher, etc.*), etc. A elle seule, la signature de beaucoup de notices est pour nous la meilleure garantie de leur valeur scientifique.

Quelques remarques de détail. Pour les *Responsa ad consulta Bulgarorum*, au lieu de l'édition de Migne, il eût mieux valu renvoyer à celle des MG, *Epistolae*, VI, 2. Pour les saints et saintes d'Irlande, il faudrait citer l'ouvrage fondamental de Kenney (J. F.), *The sources of the early history of Ireland*, qui devrait même figurer dans la bibliographie du début. Sur Bruno de Querfurt, on s'étonne de ne pas être renvoyé au t. III de Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*. Sur les origines du christianisme en Chine, l'ouvrage de A. C. Moule, *Christians in China before the year* 1550 n'est pas mentionné dans la bibliographie; il est vrai qu'il n'a paru qu'en 1930. Pour saint Jean de Brébeuf, la bibliographie est vraiment fort sommaire : une brochure des *Xaveriana* flamands. On aurait pu y ajouter d'autres travaux. Nous en indiquons plusieurs dans la brochure que nous avons publiée nous-même en 1926 dans les *Xaveriana* français... Mais ce sont là des vétilles et nous félicitons cordialement la direction de cette encyclopédie pour ce deuxième volume.

É. de Moreau, s. I.

J. P. Kirsch. *Kirchengeschichte. I Band : Die Kirche in der antiken griechisch-römischen Kulturwelt.* Fribourg e. B., Herder, 1930, (24 × 17 cm.), XX-876 p. Prix : 25,50 Mk.

Depuis la mort du cardinal Hergenroether, en 1890, Mgr Kirsch s'était chargé de publier, avec les remaniements et les additions nécessaires, la quatrième et la cinquième édition de cette histoire de l'Église, la meilleure qui

existe chez les catholiques. En 1925, parut un petit fascicule de 87 pages, comme « Nachträge zur sechsten Auflage ». Mgr Kirsch y mettait à jour la bibliographie, il y corrigeait de rares passages, il retraçait sommairement les principaux épisodes de l'Histoire de l'Église pendant la Grande Guerre et depuis. Mais alors déjà l'auteur méditait une refonte plus complète de l'œuvre du cardinal allemand. Associé avec MM. A. Bigelmair, J. Greven et A. Veit, il prit la direction d'une histoire de l'Église nouvelle, dont le titre même *(Kirchengeschichte)* diffère de celui adopté par Hergenroether *(Handbuch der allegemeinen Kirchengeschichte)*. De cette œuvre, qui comprendra également quatre volumes, Mgr Kirsch s'est réservé la composition du premier : l'Église dans le monde gréco-romain, ou l'histoire ancienne de l'Église jusqu'au concile *in-Trullo*.

Nous retrouvons ici, sauf de rares exceptions, les mêmes cadres que dans la 5e édition de Hergenroether-Kirsch. Mais au lieu de 784 pages, ce premier volume en compte maintenant 875. En dehors d'un grand nombre d'additions et de corrections, la modification principale apportée par Mgr Kirsch est la place qu'il donne à la bibliographie. Elle ne figure plus en tête des chapitres mais est tout entière réunie à la fin du volume.

Le mérite principal de Hergenroether était, à notre avis, le renvoi continuel aux sources. Mgr Kirsch a encore accentué cette qualité. Pour les ouvrages modernes, nous voudrions un principe plus rigoureux. Ne devraient figurer au bas des pages que les livres de premier ordre ou ceux auxquels on doit renvoyer immédiatement à cause d'une discussion ou d'une citation textuelle. Ce n'est pas le cas. Pour me borner à un seul exemple : ni les pp. 324-325 (texte sur Paul de Samosate) ni la p. 804 (bibliographie correspondante) n'apprendront au lecteur qu'il existe sur cet hérétique deux ouvrages hors-pair, de M. Bardy et de M. Loofs. Dans le texte (en note), Mgr Kirsch ne renvoie qu'à des exposés généraux comme ceux de Schwann et de Harnack. Dans la bibliographie figure encore une vieille dissertation démodée de 1839, par Schwab, puis, parmi plusieurs autres travaux plus fragmentaires, l'ouvrage de M. Bardy. Celui de Loofs, qui date de 1924, a été oublié.

Malgré l'incontestable valeur de ce manuel, il y reste un bon nombre de textes à revoir dans leur contexte, un bon nombre de corrections de détail à introduire. Devant me borner, je n'en signale que quelques-unes. Dagobert I n'a pas régné de 622 à 638, mais des premiers mois de 623 à janvier 639. Saint Amand n'est pas mort vers 661, mais au plus tôt en 674-675. Il semble bien qu'il n'y a pas eu trois conciles à Antioche, de 264 à 268, mais deux seulement. Firmilien de Césarée et Grégoire le Thaumaturge n'ont assisté qu'au premier. Il faudrait compléter les indications relatives au Dict. d'histoire et de géographie ecclésiastique; aux Sources de l'histoire de France de Molinier, etc. Une seconde édition de l'excellent atlas de MM. Heussi et Mulert a paru en 1919. Le royaume burgonde n'a pas été soumis aux Francs en 523, mais en 532, etc...

É. DE MOREAU, S. I.

F.-X. Funk und K. Bihlmeyer. *Kirchengeschichte. I Das christliche Altertum.* 9e édition. Paderborn, F. Schöningh, 1931, (24 × 16 cm.), 308 p Prix : 20 Mk.

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises de ce Manuel, le meilleur sans doute que possèdent les catholiques. Son succès force l'auteur à donner une

nouvelle édition, quatre années seulement après la précédente. Aussi n'est-elle le plus souvent qu'une reproduction photomécanique. Pour remédier à cet inconvénient, M. K. Bihlmeyer a fait figurer en tête du volume huit pages intitulées : *Literaturnachträge aus den Jahren* 1925-1931.

É. DE MOREAU, S. I.

J. Bernhart. *Le Vatican, trône du monde.* Édition française par E. Bertaux. Paris, Payot, 1930, (23 × 14 cm.), 494 p., 17 gravures. Prix : 40 frs.

M. Bertaux nous donne ici la traduction des quinze chapitres de synthèse que M. J. Bernhart avait écrits en allemand sur l'histoire de la Papauté. Les titres sont suggestifs : *Tu es Petrus;* Empereur et Galiléen (persécutions); les Consuls de Dieu (Léon I et Grégoire I); les deux Épées (surtout la formation des États temporels de la Papauté) ; saint Pierre-ès-liens (Papauté dominée par la noblesse italienne et par les Césars); la délivrance (Grégoire VII); le trône du Monde (Innocent III, etc.) ; la catastrophe (Avignon, Grand Schisme, etc.); *Sacco di Roma* (sac de Rome, origines de la Réforme); *Laetare Jerusalem* (renaissance catholique); Rome, l'Escurial et Versailles (la papauté devant Philippe II, Louis XIV, etc.); la séparation d'avec Rome (Joseph II, Pie VI, Pie VII); à l'assaut du Monde (la papauté de 1814 à nos jours); l'organisation de la Curie; *Quo Vadis* (la papauté en présence de ses ennemis actuels). Il y a dans ce livre des pages magnifiques, mais aussi des longueurs. M. Bernhart paraît très bien au courant, en général, des travaux importants sur les principaux pontificats. Ce n'est cependant pas toujours le cas et des réserves seraient à faire par exemple au sujet des jugements sur Grégoire VII et son œuvre. Pie V, dont la piété est admirée, est ensuite traité de « semi Don Quichotte », et son pontificat d' « anachronisme ». Un défaut plus important, c'est que les lignes dominantes de la synthèse ne sont pas assez en relief, sauf celle-ci : lutte entre la papauté et l'impérialisme, sous ses diverses formes.

Le « Vatican trône du Monde » est l'œuvre d'un catholique. L'amour de l'Église n'empêche cependant pas M. Bernhart de retracer les pages les moins glorieuses de cette histoire.

É. DE MOREAU, S. I.

O. Ring. *Drei Homilien aus der Frühzeit Basilius' des Grossen. Grundlegendes zur Basiliusfrage. Forschungen zur Christl Liter. herausg.* von A. Ehrhard u. J. P. Kirsch, XVI, 1-2. Schöningh, 1930, (24 × 16 cm.), 334 p.

Le sous-titre de cet ouvrage *Grundlegendes zur Basiliusfrage* promet beaucoup, et la curiosité du lecteur n'en est que plus piquée. Cette *question* de Basile n'est autre que celle de son attitude théorique et pratique vis-à-vis de la culture antique.

M. Ring l'étudie dans trois homélies de saint Basile qu'il croit pouvoir replacer, en conclusion de son analyse, dans la première période de l'activité littéraire du docteur de Césarée. Ce sont les homélies *Adversus eos qui irascuntur* (MIGNE, *PG*, t, XXXI, col. 353-272). *Attende tibi ipsi* (it., col. 195-217) et *Ad pueros Quomodo possint ex gentilium libris fructum capere* (it. 564-589).

Sujet des plus intéressants ! C'est que l'avis de Basile, cet homme de gouver-

nement, au jugement droit et pratique, formé lui-même à la discipline des sciences profanes, et doué d'une grande expérience des hommes et des âmes, offre les garanties les plus précieuses de solidité dans cette question, actuelle encore aujourd'hui, mais combien plus brûlante, au IVe siècle, des rapports du christianisme et de la culture païenne. En plus de cet intérêt inhérent au sujet lui-même, l'ouvrage offre un bon nombre de qualités sérieuses. On ne peut qu'admirer le labeur fourni par l'auteur pour mener à bonne fin l'œuvre entreprise, le soin minutieux de l'analyse des textes, l'effort fait pour arriver à la clarté — par exemple, par l'emploi de tableaux schématiques —, l'art de tirer parti des moindres indices pour appuyer sa thèse.

Nous ne pouvons toutefois, pour des raisons trop longues et trop techniques pour être ici produites, nous rallier à toutes les affirmations et conclusions de M. Ring. L'auteur voudra bien nous le pardonner et croire aussi que cette différence d'appréciation n'enlève rien à l'estime que provoquent en nous les qualités solides de son travail. Ch. MARTIN, S. I.

L. Broel-Plater. *De Primatu Romanorum Pontificum ab Anastasio II ad Pelagium II.* Rome, Typographia Augustiniana, 1930, (22 × 15 cm.), 80 p.

Le Dr Kissling a publié en 1921 un ouvrage sur « les rapports entre le Sacerdoce et l'Empire d'après les conceptions des papes, de Léon le Grand à Gélase I » (440-496). Il y traitait la question de la primauté pendant ces quarante-cinq années. D'autre part, le R. P. Grisar s'est attaché au même sujet pour le pontificat de Grégoire le Grand dans un livre publié en 1879. M. Broel Plater étudie dans la brochure présente la période intermédiaire. Il recueille donc tous les passages tirés des lettres des Souverains Pontifes, des conciles, de la correspondance des empereurs et des évêques, des ouvrages d'écrivains ecclésiastiques qui ont trait à l'unité de l'Église et à la succession des évêques de Rome dans la primauté (ch. I); à la primauté de juridiction des papes (ch. II); à leur infaillibilité (ch. III); enfin à leurs relations avec les empereurs. Les témoignages recueillis dans ces pages prouvent que l'Église de Gaule n'a pas été aussi indépendante vis-à-vis des Papes que l'a affirmé par ex. M. von Schubert. Le plus catégorique de tous ces documents est — il fallait s'y attendre — la *Formula Hormisdae papae.* É. DE MOREAU, S. I.

R. Macaigne. *L'Église mérovingienne et l'État pontifical.* Paris, E. de Boccard, 1929, (25 × 16 cm.), 550 p. Prix : 50 frs.

Le retard avec lequel ce livre nous est remis nous permet de signaler que le prix Courcel vient de lui être attribué par l'Académie des Sciences morales et politiques. Cette distinction nous paraît méritée principalement par la critique que l'auteur fait de ses sources. Plus large que celle des historiens précédents, cette critique s'étend à des documents secondaires souvent négligés (annales minores); plus pénétrante, elle s'efforce de mettre à part, dans le document capital, le fragment dit de Fantuzzi, relatant la donation de Pépin, les éléments d'un texte antérieur, qui remonterait à l'assemblée de Kiersy. Pour montrer la portée de cette étude, il suffira de citer une de ses conclusions : loin d'être une atteinte à la souveraineté impériale, l'intervention du roi franc en Italie aurait répondu à un appel de Byzance. Il y a là riche matière offerte aux discussions des spécialistes.

Et cependant ce livre, qui pourrait avoir tant d'intérêt, se lit sans plaisir! Nous ne visons pas seulement ici la présentation littéraire peu soignée, ni la toilette typographique disgracieuse, que déparent encore de nombreuses coquilles dans les noms propres. M. Macaigne ne sait pas se borner et fait entrer de force dans son cadre des matières, ou bien connues, ou trop étrangères à son vrai sujet. Quoi qu'en puisse dire la préface, nous ne voyons que des digressions dans ces longs chapitres de généralités sur la paix romaine, l'ordre monastique, la langue grecque en Occident, ...qui ouvrent le volume; quelques paragraphes auraient suffi, avec la référence que M. Macaigne donne régulièrement à Fustel de Coulanges, le maître pour lui. Quand l'auteur arrive au cœur du sujet, l'expédition d'Italie et la discussion des témoignages la concernant, il s'est vraiment aliéné l'esprit du lecteur. Que n'a-t-il enfermé ce qu'il nous apporte d'original et de vraiment intéressant en 250 pages, précises et nerveuses! E. LAMALLE, S. I.

H. Boehmer. *Analekten zur Geschichte des Franciscus von Assisi.* Sammlung ausgewählter kirchengesch. Quellen herausg. von G. Krüger. 2 Aufl. durchgesehen von F. Wiegand. Tubingue, Mohr, 1930, (24 × 16 cm.), XII-76 p. Prix : 3,40 Mk.

Ce petit livre, composé pour les séminaires historiques, transcrit les *Opuscula Sincera* de saint François, au nombre de dix-huit. Viennent ensuite quatre pièces douteuses, la Règle des Frères et Sœurs de la Pénitence, qui est apocryphe, enfin un certain nombre de témoignages relatifs à la règle des Frères Mineurs, aux stigmates et à la vie de saint François. M. F. Wiegand s'est contenté de reproduire la première édition de M. H. Boehmer parue en 1904. On ne lui demandait pas en effet une collection nouvelle et il ne pouvait par conséquent prendre une position différente de celle de H. Boehmer dans les nombreux problèmes de critique littéraire franciscaine. La seule innovation consiste dans une bibliographie qui figure en tête du volume.

On n'y trouve qu'une vie française de saint François, celle de P. Sabatier. Et celle de M. M. Beaufreton? Elle ne manque certainement pas de critique.
É. DE MOREAU, S. I.

H. Wilms, O. P. *Albert der Grosse.* Munich, Kösel et Pustel, 1930, (20 × 14 cm.), 238 p. Prix : 6,50 Mk.

Au moment où se dessine tout un mouvement pour obtenir la canonisation du Bx Albert le Grand et sa proclamation comme docteur de l'Église, il n'existait encore sur le saint et illustre maître de saint Thomas d'Aquin aucune biographie d'ensemble, a la hauteur des derniers travaux sur le sujet. C'est à cette lacune que veut pourvoir le R. P. Wilms O. P., un auteur bien connu en Allemagne, pour ses ouvrages et ses recherches sur la mystique médiévale. Utilisant judicieusement les résultats des recherches diverses, poussées très activement les dernières années par son Éminence le cardinal Ehrle, Mgr Grabmann, le P. Pelster, S. I., Stadler, Balss, Struwz, etc., il nous trace en quelques tableaux un portrait vivant du Bx, qui montre comment celui-ci a bien mérité son nom de « grand » dans tous les domaines : en sciences naturelles, en philosophie, dans les diverses branches de la théologie, dans le progrès incessant aussi de sa propre vie spirituelle. Cette biographie est écrite avec un grand enthousiasme

et une vive admiration; mais elle ne contient pas que des appréciations générales et abstraites : il n'y manque pas de traits concrets pour établir la vérité de la synthèse tentée par l'auteur et on ne peut que lui souhaiter une large diffusion !

J. De Munter, s. i.

Marguerite Aron. *Un animateur de la jeunesse au XIII^e siècle.* Paris-Bruges, Desclée-De Brouwer, 1930, (20 × 13 cm.), 396 p. Prix : 20 frs.

Ce volume est le premier de la collection *Temps et Visages*. Il fait revivre sous nos yeux une époque : le XIII^e siècle, et s'attache à deux des aspects les plus nouveaux de celle-ci : l'ordre des Frères-Prêcheurs et le monde universitaire. Il nous présente aussi un « visage » puissant et doux, celui de Jourdain de Saxe. Physionomie d'abord assez énigmatique avant l'entrée du maître-ès-arts de Paris dans l'ordre dominicain. Mais lorsque deux années après (oui deux années !), il est élu Maître général de l'ordre en remplacement de saint Dominique, nous le voyons développer une activité extraordinaire, légiférer, administrer, fonder 240 couvents et créer 4 provinces en quinze ans. Mais il est surtout animateur de la jeunesse estudiantine. A toute occasion, il lui adresse la parole; il est aimé d'elle; il la dirige; il dirige aussi des femmes, ainsi sainte Luthgarde et Diane d'Andolo.

Le livre de Mademoiselle Aron se lit avec intérêt. Il est bien composé et repose sur une documentation abondante.

É. de Moreau, s. i.

Berthem-Bontoux. *Sainte Françoise Romaine et son temps (1384-1440).* Paris, Bloud et Gay, 1931, (26 × 16 cm.), LVI-556 p.

Sainte Françoise Romaine jouit à Rome d'une grande popularité, non seulement parce qu'elle est née et a vécu à Rome, mais parce qu'elle fut, par sa charité et son zèle, une vraie providence pour la Ville Éternelle, dans la première moitié du XV^e siècle. En dehors de la fondation, à Rome toujours, des Oblates régulières de saint Benoît, sa vie offre assez peu de faits extérieurs saillants. Mariée contre son gré, elle pratiqua de dures pénitences et s'efforça de sanctifier son entourage et les hôtes du palais de son mari, le palais Ponziani. Devenue veuve, après avoir perdu ses enfants, elle vécut retirée dans sa congrégation.

La vie mystique de Françoise, ses extases et ses combats avec le démon, ont été racontés en partie par son confesseur, le chanoine G. Mattiotti. Ce récit, en italien, ne fut publié qu'en 1882 par Mariano Armellini, tandis que la traduction en latin, précédée de la vie et des miracles de la sainte, entreprise par Mattiotti lui-même onze ans après la mort de celle-ci, se trouve imprimée dans les *Acta Sanctorum* de mars (t. II, pp. 93-178). Plus tard, sous Paul V, quand aboutit enfin le procès de canonisation (1608) les jésuites Cépari et Fuligatto composèrent de nouvelles biographies. D'autres, très nombreuses, suivirent, jusqu'à nos jours.

Madame Berthem-Bontoux raconte longuement et avec amour cette vie attachante. Elle s'efforce de bien nous faire connaître le milieu où vécut Françoise. Malheureusement ce gros livre n'est pas l'œuvre définitive que nous attendions. Les deux biographies de Mattiotti sont, sans doute, des sources, mais qui devraient être examinées critiquement. Or ce n'est pas le cas. Une semblable étude préliminaire s'imposerait encore davantage pour les vies de Cepari et

de Fuligatto. Il ne suffit pas de nous dire « qu'elles ont pu puiser aux sources les plus sûres et les plus récentes ». L'auteur semble même accorder de l'autorité aux biographies édifiantes de Dom Rabory et de la Comtesse de Rambuteau! Il faudrait cependant une preuve un peu solide pour admettre que, dans sa première enfance, Françoise manifestait son amour pour la pureté en criant quand on la changeait de linge; qu'elle repoussait alors les caresses de tout homme qui l'approchait; qu'elle apprit alors par cœur le petit office de la Sainte Vierge à force de l'entendre réciter par sa mère; qu'elle eut dans la suite deux anges gardiens, le second chargé par Dieu de compléter la direction du premier; que cet ange — le second, je pense — la soufflетait en public, quand il n'était pas content d'elle, etc., etc. É. DE MOREAU, S. I.

G. B. Picotti. *La jeunesse de Léon X, le pape de la Renaissance.* Bibliothèque historique. Paris, Payot, 1931, (23 × 14 cm.), 328 p. Prix : 25 frs.

Bien que dépourvu de notes, cet ouvrage est bourré d'érudition. Aussi sa lecture nous a-t-elle paru assez laborieuse; elle suppose notamment sur l'histoire compliquée de l'Italie dans la seconde moitié du quinzième siècle, des connaissances peu communes.

M. Picotti raconte par le menu la jeunesse de Jean de Medicis, le futur Léon X. Destiné dès le berceau à la prélature, le fils de Laurent fut protonotaire à 7 ans et cardinal à 13. Bien avant ce dernier âge, il possédait plusieurs bénéfices ecclésiastiques, dans lesquels son père voyait surtout le moyen d'étendre l'influence de la maison de Medicis et de Florence. En même temps, il recevait une éducation princière et était confié à divers maîtres qui le formèrent à la connaissance des belles-lettres, des arts, du Droit canon. Bon, honnête, pieux, le jeune homme est malheureusement mou et frivole. Les études qu'il aborde ne le retiennent jamais que comme un amateur. A cause de son caractère et aussi, il faut l'avouer, des circonstances, il ne sut pas mettre ses bénéfices à profit pour accroître la puissance de sa famille et, revêtu de la pourpre, il ne fut pas, ainsi que son père l'avait espéré, l'intermédiaire entre le Saint-Siège et Florence, pour l'avantage des Medicis. Bref, M. Picotti nous donne du futur pape de la Renaissance un portrait peu flatteur. On se demande parfois s'il n'écarte pas trop résolument toutes les louanges qui furent adressées au jeune homme, soit dans ses premières années, soit plus tard. Malgré cette réserve, le livre est du plus haut intérêt, composé avec grand soin et il prendra place dans la littérature classique consacrée à Léon X.

É. DE MOREAU, S. I.

H. Grisar, S. I. *Martin Luther. Sa vie et son œuvre.* Traduit de l'allemand (2e édition) par l'abbé Ph. Mazoyer. Paris, Lethielleux, 1931, (25 × 17 cm.), XXXII-402 p.

Le P. H. Grisar est l'auteur de l'œuvre la plus considérable qui ait paru en Allemagne, du côté catholique, sur Martin Luther. Elle se compose de trois gros volumes publiés en 1911 et 1912 et dont la troisième édition date de 1924-1925. Or en 1927, il nous donnait en un seul tome la substance de ces trois volumes, et imprimait aussi à son exposé un ordre plus chronologique, une allure plus biographique. C'est le dernier travail que M. l'abbé Mazoyer, dont on connaît la compétence comme traducteur, nous présente maintenant

en français. Il rend ainsi aux catholiques de France, de Belgique, de Suisse, du Canada, un service inappréciable. Nous connaissons, en notre langue, une seule biographie, de Luther, qui soit au courant, celle de Lucien Febvre, publiée dans la collection *Christianisme*, aux éditions Rieder. On comprendra que, malgré des mérites très réels, elle ne soit pas conçue dans un esprit fort catholique. Un seul ouvrage mérite, par sa valeur scientifique, d'être opposé à celui-là : le volume du P. Grisar. Tel est donc le livre qu'il faut lire sur le grand réformateur, le livre qui doit trouver place dans toutes les bibliothèques catholiques. É. DE MOREAU, S. I.

***N. Klugmann et M. Dumesnil de Gramont.** *De Luther à Wagner Essai de psychologie ethnique.* 2 volumes. Paris, Vrin, 1931, (24 × 14 cm.), 228 et 224 p. Prix : 40 frs.

Deux volumes pour nous prouver que la caractéristique de l'âme allemande c'est la dualité. Cette « Doppelseele » Luther l'a mise dans la théologie, Leibniz dans sa Monadologie, Kant dans son criticisme, Schopenhauer dans son pessimisme, Hegel dans sa dialectique, Wagner dans sa musique. A ces personnages s'en ajoutent d'ailleurs bien d'autres : Dürer, Holbein, Frédéric II, Gœthe, Schiller, Beethoven, etc., eux aussi natures tout en contraste. Je ne pense pas que ces quelque cinq cents pages feront beaucoup avancer la « psychologie ethnique » et je ne suis pas du tout convaincu après les avoir lues que « la dualité est pour l'Allemand la loi commune et qu'elle s'exprime par des mouvements à la fois opposés et simultanés ». Le livre est écrit avec verve mais il n'est pas à mettre entre toutes les mains. E. DE MOREAU, S. I.

***W. Gussmann.** *Quellen und Forschungen zur Geschichte des Augsburgischen Glaubensbekenntnisses. II Band :* J. Ecks 404 Artikel zum Reichstag von Augsburg 1530. Kassel, E. Pillardy, 1930, (26 × 18 cm.), XXXVI-410 p.

M. Gussmann avait publié en 1911 un premier volume de *Quellen und Forschungen* relatives à la diète d'Augsbourg de 1530. Son plan était alors de faire paraître toutes les dépêches échangées entre les députés à cette assemblée et leurs commettants. Mais la guerre et les crises économiques qui l'ont suivie le forcèrent à réduire ses projets. Il termine donc maintenant les *Quellen und Forschungen* par un volume consacré tout entier aux 404 Articles de Jean Eck pour la diète de 1530. Les éditions de ce catalogue sont rares et incomplètes. M. G. nous donne le texte original d'après les exemplaires conservés à la bibliothèque nationale de Munich. Cet écrit, dans lequel Eck énumère les 404 erreurs qu'il reproche à Luther, joua un très grand rôle à Augsbourg. Ce fut lui par exemple qui porta Melanchton à diviser la *Confessio Augustana* dans les deux grandes parties que nous lui connaissons. Beaucoup d'articles de la Confession d'Augsbourg ne se comprennent bien que rapprochés des articles de Eck.

L'édition de M. G. est sous tous rapports excellente.

É. DE MOREAU, S. I.

M. Chassaigne. *Étienne Dolet.* « Ames et visages d'autrefois », sous la direction d'E. Magne. Paris, Albin-Michel, 1931, (21 × 14 cm.), 350 p., 20 illustrations. Prix : 25 frs.

Étienne Dolet, brûlé à la Place Maubert, le 3 août 1546, pour « blasphème, sédition, exposition de livres prohibés et damnés » est un personnage fort peu

sympathique. Exécuté à 38 ans, il a su, en une si courte vie, accumuler les haines contre lui, par son orgueil, son caractère violent et dur et son goût de la satire. Étudiant à Toulouse, il est incarcéré pour attaques contre le Parlement et doit prendre la fuite afin d'échapper à un second emprisonnement Admirateur enthousiaste et étroit de Cicéron, il attaque Érasme en termes violents. Il n'est pas luthérien, mais rationaliste; aussi Calvin s'exprime-t-il très sévèrement à son sujet. Il ne parle jamais du Christ, de la Trinité, de la Rédemption. Imprimeur à Lyon, il répand des livres prohibés ou qui paraissent sans les autorisations requises.

Tel est l'homme à qui M. M. Chassaigne consacre un ouvrage des plus captivants. Le malheureux Dolet n'en sort nullement réhabilité. Bien au contraire. Nous trouvons dans ces pages des preuves nombreuses de son paganisme total, de son panthéisme, de son amoralisme, de son amour frénétique de la gloire, de sa recherche de l'or, au moins à partir de son mariage. Même du point de vue intellectuel, Dolet n'est pas grand. M. Chassaigne nous parle de son « incompréhension absolue de tout ce qui touche à la politique ». Il ajoute que « hormis son bon latin, il ignorait toutes choses »; que « indifférent aux idées », il se laissait tyranniser par les mots « les vrais maîtres de son esprit ». « Grammairien, c'est là essentiellement ce qu'il sera jusqu'à la fin de ses jours : j'entends un observateur attentif de la vie des mots et de la structure des phrases ». M. Chassaigne reconnaît cependant qu'il fut « père tendre » et qu'il composa, la veille d'aller à la mort, « son chef d'œuvre, par quoi seul il compte dans la littérature francaise » (la pièce qui commence par ces mots : « Si au besoing le monde m'abandonne »).

On s'étonne qu'un tel personnage ait joui de la protection de François Ier et de Marguerite d'Angoulême. Les passages où sont retracées les relations de Dolet avec le roi de France et la reine de Navarre sont parmi les plus attachants du livre. É. DE MOREAU, S. I.

De Schilling, O. F. M. *Das Schulwesen der Jesuiten in Japan (1551-1614).* Münster, Regensberg, 1931, (24 × 17 cm.), XXVIII-86 p. 2 cartes.

Excellente monographie, établie sur des documents de première main, et plus large que le titre ne le laisse entendre. A travers les « écoles », c'est tout le premier apostolat catholique au Japon qui se laisse entrevoir. Le chapitre qui traite de l'enseignement et de la pratique de la médecine par les jésuites au Japon est d'autant plus utile, qu'à partir de 1560 toute cette activité fut arrêtée par le décret de la Congrégation générale de l'Ordre (1558) et que les relations annuelles n'en parlent plus.

L'auteur cite constamment, et dès les premières pages, le collège et la mission d'Oita. Le lecteur doit attendre la page 16 et le hasard d'une petite parenthèse énigmatique pour deviner, s'il ne le sait par ailleurs, qu'Oita est le nom moderne de l'ancien Funaï, qui revient sans cesse dans les lettres des missionnaires et qui fut le siège du premier évêché japonais.

Dans la bibliographie, très complète et très soignée, on aurait souhaité voir figurer l'ouvrage en huit volumes du marquis de la Mazelière : « Le Japon, histoire et civilisation » et, malgré ses nombreuses erreurs celui de Yosoburo Takekoshi : « The Economic Aspects of the History of the Civilization of Japan » 3 vol. 1930.

Parmi les Portugais qui pratiquèrent occasionnellement la médecine au Japon, on s'étonnera de ne pas voir mentionner Mendez Pinto, qui affirme avoir guéri, lors de son débarquement à Tanegashima, une blessure causée par l'éclatement d'un mousquet trop chargé de poudre.

Dans l'ensemble, et même dans le menu détail, l'ouvrage du P. Schilling est un parfait modèle. Nous nous joignons à lui pour souhaiter que *toutes* les sources manuscrites concernant le Japon du XVI^e^ siècle soient enfin publiées.

PIERRE CHARLES, S. I.

G. Hofmann, S. I. *Griechische Patriarchen und römische Päpste. II 2 : Patriarch Athanasios Patellaros. III 3 : Patriarch Kyrillos Kontaris von Berrôa.* Rome, Institut Oriental, 1930, (26 × 18 cm.), 80-80 pp., 18 et 12 grav.

V. Buri, S. I. *L'Unione della Chiesa copta con Roma sotto Clemente VIII.* Orientalia Christiana, vol. XXIII, fasc. 2. Rome, Pont. Instit. Orientale, 1931, (24 × 16 cm.), 164 p.

Parmi les publications paraissant dans la collection des *Orientalia Christiana* de l'Institut pontifical oriental de Rome, signalons aujourd'hui l'une ou l'autre récemment venues au jour et qui traitent de l'histoire de l'union des Églises aux XVI^e^-XVIII^e^ siècles. Les deux premières sont de la plume du P. S. Hofmann professeur au même Institut et qui semble s'être spécialisé dans l'étude des relations qui ont existé entre les patriarches grecs et la papauté (cf. *Orientalia christiana*, vol. XIII, n. 47 : I : *Samuel Kapasoules, Patriarch von Alexandrien und Papst Klemens XI*, vol. XV, n. 52 : II, 1: *Patriarch Kyrillos Lukaris und die römische Kirche*). Les présents fascicules nous font faire connaissance avec deux nouveaux personnages de cette galerie patriarcale. L'un et l'autre appartiennent à la première moitié du XVII^e^ siècle. Ces études ont la forme de courtes monographies contenant en ordre principal, à côté d un bref résumé de la vie (vie semée bien souvent d'aventures !) la publication des pièces justificatives, pour la plupart lettres appartenant aux Archives de la Propagande (nombreux fac-similés). L'étude du P. Vincent Buri est construite sur le même plan que celles du P. Hofmann; comme elles aussi, elle s'est limitée à l'examen d'un étroit champ de recherches : l'histoire des tentatives d'union vainement entreprises sous Clément VIII (fin du XVI^e^ siècle) avec l'Église copte; comme chez elles aussi la part du lion est réservée à l'édition des pièces justificatives, tandis qu'une introduction relativement brève, au début, rapporte l'historique de l'affaire. On ne peut qu'encourager les deux éditeurs à poursuivre leurs recherches. Elles constituent autant de travaux d'approche, fragmentaires sans doute, même en ce qui concerne la biographie de chaque personnage, mais qui pourront s'insérer un jour très facilement dans un travail d'ensemble, une histoire générale des rapports du Saint-Siège avec les Églises séparées à l'âge moderne.

CH. MARTIN, S. I.

J. Brinktrine. *Die heilige Messe in ihrem Werden und Wesen.* Paderborn, Schöningh, 1931, (22 × 15 cm.), 288 p. Prix : 5 Mk.

Parmi les nombreux ouvrages parus ces dernières années sur la sainte Messe, celui-ci se distingue entre tous par la qualité suivante : l'auteur, après une courte introduction sur les diverses liturgies, etc, commente une à une les cérémonies

et les prières de la messe, en éclairant leurs sens par l'histoire et par le dogme. Le livre est aussi pieux qu'érudit. É. DE MOREAU S. I.

J. Fernandez Alvarez. *Algunos Testimonios historicos sobre la Misa « Pro Populo ».* Camagüey (Cuba), Grand Séminaire, 1931, (24 × 16 cm.), 28 p.

L'obligation des prêtres ayant charge d'âmes de célébrer « pro grege » est clairement exprimée dans le c. I *De reformatione* de la 23e session du concile de Trente. Mais l'encyclique « Cum semper oblatas » de Benoît XIV (19 août 1744) fixe la première fois d'une façon générale les jours auxquels la pasteur doit appliquer le saint sacrifice pour son troupeau. Après une courte introduction historique, l'auteur de cette brochure transcrit quelques textes sur la *missa pro populo*. Les plus anciens (Origène, Hippolyte, Cyprien, etc.) nous montrent déjà l'évêque offrant pour l'Église et même pour sa communauté particulière. Dans les derniers siècles du moyen âge, on rencontre, par exemple en Espagne, la coutume d'appliquer chaque jour l'intention de la messe paroissiale (conventuelle) aux fidèles. Les passages réunis par M. Fernandez Alvarez sont intéressants mais trop peu nombreux pour qu'on puisse retracer d'après eux l'évolution des canons du Code canonique relatifs à cet objet.

É. DE MOREAU, S. I.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Antiquité.

W. Freymann. *Platons Suchen nach einer Grundlegung aller Philosophie.* Leipzig, A. Lorentz, 1930, (24 × 17 cm.), 200 p.

Cette étude qui porte sur les 11 premiers dialogues, M. W. Freymann la présente comme l'introduction à une « Grundlegung ». Le rôle primordial de la philosophie chez Platon n'a point échappé à l'auteur, pas plus d'ailleurs que la nécessité, pour exposer fidèlement la pensée de Platon, d'étudier la terminologie. — Après avoir rappelé l'œuvre de Socrate, M. Freymann recherche la « structure » de l'humanité, de la sagesse, du pieux, du beau, de l'amitié, de la vertu. — Rappelons ses principaux résultats : la grande contribution de Socrate à la philosophie, nous dit l'auteur, est d'avoir distingué de l'acte de penser, son objet; celui-ci n'est point un pur être de raison (Gedankending), il a une objectivité. C'est à la philosophie qu'il incombe de décrire l'essence (Sosein) des choses, essence que nous percevons toujours et uniquement dans un être existant (ein Daseiendes). Pareille tâche requiert la présence et la vision (Schauen) de l'essence .A la saisie de l'essence succédera le concept (Begriff). M. Freymann étudie alors la nature de la fonction cognitive et celle de l'essence.

Il note avec beaucoup de justesse que, chez Platon, à l'encontre de certains modernes, l'être est premier et non le «connaitre»; l'exégèse de Marburg d'après laquelle Platon enseignerait l'identité de la connaissance et de l'objet de connaissance est rejetée. — A l'intelligence de Platon, M. W. Freymann joint une connaissance très étendue des études platoniciennes parues en Allemagne et à l'étranger. Volontiers — et toujours judicieusement — il recourt à leur autorité ou discute leurs opinions. Bref, cette étude est sérieuse et elle présage

bien du volume projeté auquel nous réservons le plus sympathique accueil.

GEORGES DELCUVE, S. I.

R. Mugnier. *Le sens du mot θεῖος chez Platon.* Bibliothèque d'histoire de la philosophie. Paris, Vrin, 1930, (26 × 16 cm.), 152 p. Prix : 20 frs.

Après une introduction où est esquissée l'évolution de la pensée présocratique, l'auteur entreprend l'étude et la traduction des textes. Il suit l'ordre chronologique adopté dans l'édition Budé, sauf en ce qui concerne l'*Ion* qui est placé immédiatement après l'*Euthyphron*. M. Mugnier termine par un exposé de la théologie platonicienne. — L'étude des textes constitue la partie la plus importante et la plus heureuse; le relevé semble exhaustif (M. Mugnier, ne gardant de la collection des lettres que les 7e et 8e, était dispensé d'examiner l'emploi de θεῖος dans les 2e et 3e lettres. Il nous est impossible d'entrer dans le détail de la traduction. Notons d'une façon générale que dans son interprétation l'auteur fait la part bien petite à l'ironie socratique. Quand à la présentation des passages, on regrettera que les divers groupes de textes de l'*Ion*, du *Phèdre*... ne soient point nettement distingués par un artifice typographique : l'exposé y aurait gagné en clarté. — L'esquisse de la théologie platonicienne est par trop sommaire; M. Mugnier manque de nuance. Il traite, par exemple, d'une façon insuffisante, la valeur du mythe; il affirme trop facilement, croyons-nous, que les Idées sont les pensées de Dieu. Cette opinion n'est-elle point plutôt d'origine néoplatonicienne? En tout cas, celui qui a connaissance de la pénétrante étude que M. A. Diès a consacrée au Dieu de Platon (Autour de Platon II, pp. 523-574) sera déçu à la lecture de ce dernier chapitre, inférieur aux précédents.

GEORGES DELCUVE, S. I.

R. Mugnier. *La théorie du premier moteur et l'évolution de la pensée aristotélicienne.* Bibliothèque d'histoire de la philosophie. Paris, J. Vrin, 1930, (26 × 16 cm.), 232 p. Prix : 30 frs.

Ce n'est pas sans quelque embarras et hésitation que nous entreprenons de signaler le présent ouvrage. C'est très certainement une étude logiquement cohérente, dont toutes les parties se tiennent... Mais d'autre part nous ne pouvons nous dissimuler que tout cet essai repose sur une hypothèse ou un fondement plus que fragile, qui risque de faire crouler par la base toute cette construction si laborieusement échafaudée! Il est notamment un fait gros de conséquences et esquivé à tout moment par M. Mugnier (chaque fois qu il essaie de se persuader que le non-déplacement dans l'espace du premier ciel équivaut à son immobilité absolue pp. 62, 70-71 et notes, 72, 77, etc.) : c'est que, dans le système astronomique d'Aristote, la sphère extrême du monde, le premier ciel, tout en ne se déplaçant plus dans l'espace (celui-ci, pour Aristote, n'existe pas au delà de cette sphère) est cependant animé d'un *mouvement de rotation* autour de la terre comme centre immobile; si donc le premier moteur est l'âme immanente de cette sphère, il sera mobile « per accidens », étant entraîné « per accidens» dans ce mouvement de rotation, qui est un vrai mouvemouvement local, une φορά. Et par suite le premier moteur ne sera plus, à l'encontre des assertions formelles et réitérées d'Aristote, un moteur absolument immobile tant « per accidens » que « per se »!

A côté de cette erreur fondamentale, bien d'autres détails seraient à relever.

Nous n'en signalerons que deux. Dans son chapitre III : « Exposé de l'interprétation immanentiste de la théorie du premier moteur », au lieu de nous donner un exposé si détaillé du système astronomique d'Aristote, M. Mugnier eût dû, semble-t-il, chercher à déterminer d'une façon plus précise ces rapports de corps à âme, qui, dans son hypothèse, existeraient entre le premier moteur et le premier ciel. Il eût été fort en peine, croyons-nous, de faire entrer ici en ligne de compte la définition aristotélicienne du De Anima II, 1 : « actus primus corporis physici organici potentia vitam habentis » et n'aurait peut-être pas affirmé si péremptoirement que « la thèse immanentiste est conforme à l'ensemble du système aristotélicien » (p. 145)! — Nous aurions surtout voulu le voir mettre plus largement à profit le travail du Professeur Jaeger sur l'Évolution de la pensée aristotélicienne et la pénétrante mise au point qu'a faite de ce travail M. le Professeur Mansion dans la Revue Néo-Scolastique de 1927. M. Mugnier y aurait trouvé maint détail, qui eût pu le faire douter de la fragilité de sa construction; surtout il n'eût pas utilisé *pêle-mêle*, avec d'autres de date plus récente, des textes certainement plus anciens comme de Cœlo II ou la fin de Métaph. XII, 8, chose qui ne sied tout de même pas dans un travail intitulé « La théorie du premier Moteur et *l'évolution de la pensée d'Aristote* »!

J. De Munter, s. i.

H. Schilling. *Das Ethos der Mesotes. Eine Studie zur Nikomachischen. Ethik des Aristoteles. Heidelberger Abhandlungen zur Philosophie, 22.* Tubingue, Mohr, 1930, (24 × 16 cm.), IV-104 p. Prix : 6 Mk.

Quand on parle de la théorie aristotélicienne du « juste milieu », il faut tout d'abord écarter la méprise de ceux qui ont voulu y voir un encouragement à la « médiocrité ». Mais cette théorie, objet de tant de critiques, vaut de plus la peine qu'on s'y arrête un peu plus longuement et qu'on l'étudie de plus près pour elle-même : car elle contient les fondements de ce que les philosophes modernes appellent une « Éthique des valeurs ». — Voilà le thème fondamental du présent ouvrage, thème que l'auteur développe premièrement d'une façon générale, pour en pousser ensuite l'étude plus à fond dans le détail des différentes applications faites par Aristote lui-même de sa théorie aux vertus particulières. C'est un bon travail d'ensemble sur un aspect de l'*Éthique à Nicomaque* ordinairement fort négligé et relégué à l'arrière-plan, comme suranné. Ce travail a certes sa raison d'être à côté des innombrables études génétiques et historiques de ces dernières années. Peut-être cependant l'auteur aurait-il pu, tout en maintenant son point de vue, tirer mieux profit de ces autres études; on aurait aimé en particulier le voir utiliser davantage, dans son interprétation des textes, les grands travaux philologiques sur le sujet. J. De Munter, s. i.

P. Siwek. *La psychophysique humaine d'après Aristote.* Collection historique des grands philosophes. Paris, Félix Alcan, 1930, (23 × 14 cm.), VII-210 p. Prix : 30 frs.

Nous estimons particulièrement réussis les chapitres II à VI, dans lesquels l'auteur, en historien averti et critique consciencieux, s'efforce de dégager les grandes lignes de la théorie aristotélicienne des relations du corps et de l'âme; tous ceux qui ont étudié dans le détail le « De Anima » d'Aristote pourront témoigner que ce n'était pas une entreprise facile, vu les innombrables

possibilités d'interprétations opposées, qu'offrent tant de passages de cette œuvre! Sans doute peut-on faire à M. Siwek des chicanes sur tel ou tel point particulier, sur le choix de telle ou telle interprétation : mais il nous semble qu'il a très certainement rendu dans son ensemble, si pas toujours la lettre, du moins l'esprit du système aristotélicien.—Nous ne ferions des réserves sérieuses que sur le dernier chapitre (ch. VII), où l'auteur essaie de nous montrer, dans la psychologie aristotélicienne ainsi reconstruite, le moyen terme entre les théories modernes de la causalité psychophysique réciproque et celles du parallélisme psychologique. Non pas que nous voulions contester la légitimité même de cet essai, ni son utilité. Mais, comme M. Siwek en fait la remarque dans son chapitre I, la psychologie aristotélicienne se meut tout entière dans le plan de la métaphysique, les théories psychologiques modernes au contraire sur le plan des pures sciences expérimentales : ne risque-t-on pas gros jeu à vouloir tenter une comparaison immédiate? L'aristotélisme étant aux antipodes de nos sciences expérimentales, il n'y a pas à songer à prendre ce terrain-là comme base de discussion et c'est évidemment sur le terrain métaphysique que la comparaison devra se faire. Mais pour cela l'auteur eût dû commencer, semble-t-il, par dégager préalablement la métaphysique du composé humain, impliquée consciemment ou inconsciemment dans les théories expérimentales modernes. — Il nous faut noter aussi certaines défectuosités de style, qui doivent s'excuser naturellement du fait que l'auteur n'écrit pas dans sa langue maternelle, mais qui rendent la lecture de son travail parfois assez désagréable. Nous regrettons enfin l'une ou l'autre défectuosité dans la bibliographie comme par exemple l'omission du travail du Professeur Jaeger sur l'évolution de la pensée aristotélicienne. Mais tout ceci ne doit pas faire perdre de vue les solides qualités du présent ouvrage. J. De Munter, s. i.

Moyen âge.

W. Williams. *The mysticism of S. Bernard of Clairvaux.* Londres, Burns-Oates, 1931, (19 × 13 cm.), 114 p. Prix : 3,6 sh.

M. Watkin Williams, membre du Comité des Annales de Bourgogne, s'était signalé à Dijon en 1927 au Congrès de l'Association des sociétés savantes par une communication fort intéressante sur l'aspect moral de la mystique de saint Bernard. Cette communication, reproduite dans l'appendice I du présent ouvrage, y est encadrée dans toute une étude d'ensemble. Dans un attachant portrait de la personnalité même de l'illustre docteur, il signale soigneusement ce qu'on pourrait appeler les attaches familiales de cette mystique; puis il en vient à étudier successivement les Sermones in Canticum Canticorum, le De diligendo Deo et le De consideratione. C'est un travail plein de fines et délicates analyses et suggestions, aussi peut-on le recommander très cordialement à tous ceux qu'intéressent la vie et l'œuvre de l'abbé de Clairvaux.

J. De Munter, s. i.

James E. O'Mahony. *The Desire of God in the Philosophy of St Thomas Aquinas.* Londres, Longmans and Green, 1929, (23 × 15 cm.), xvi-262 p. Prix : 10 sh. 6.

Depuis les célèbres articles du P. de Broglie dans les *Rechcrches de Sciences religieuses* (1924-1925), la question du désir de Dieu est restée au premier plan

des préoccupations des théologiens et des philosophes scolastiques, et a donné naissance à une littérature extraordinairement abondante.

On peut dire sans exagération que le présent ouvrage est la contribution la plus importante apportée à la solution de ce problème. Depuis la fameuse thèse du Dr Sestili : *De naturali intelligentis animae capacitate atque appetitu intuendi divinam essentiam* (Roma, 1896), aucun travail d'ensemble aussi imposant n'avait été consacré à cette question.

Comme l'indique le titre de son ouvrage, le but du P. O'M. a été de déterminer le sens exact de la pensée de saint Thomas au sujet du désir de Dieu, car c'est là, malgré la clarté, au moins apparente, des expressions du saint Docteur, un des points les plus controversés dans toute cette discussion.

Pour en arriver là, deux méthodes sont possibles : la première, plutôt analytique, consiste à prendre en eux-mêmes les divers passages où saint Thomas énonce son opinion, pour chercher à en préciser le sens exact en les éclairant par leur contexte, et aussi les uns par les autres · c'est cette méthode qui a généralement été suivie jusqu'ici par ceux qui ont écrit sur cette question.

La méthode du P. O'M. est tout autre; elle est essentiellement synthétique, elle vise à dégager, de l'exposé de l'ensemble de la pensée de saint Thomas sur les rapports entre la créature et Dieu, le sens que doivent prendre ses affirmations au sujet du désir de Dieu.

Cet exposé est vraiment magistral : rarement la doctrine du désir de Dieu a été aussi fouillée et approfondie; tout ce qui, dans l'œuvre de saint Thomas, touche de près ou de loin à cette question, a été noté et analysé; rien de ce qui a été écrit à ce sujet n'est resté étranger à l'auteur. A ce seul point de vue, l'ouvrage du P. O'M sera extrêmement précieux, et même indispensable, pour tous ceux qui voudront étudier la question du désir de Dieu.

Les conclusions auxquelles il arrive peuvent se résumer ainsi : il faut distinguer dans l'homme, comme dans toute nature finie, le plan de la finalité, de l'appétition (au sens métaphysique), et le plan de l'activité, de la réalisation du bien désiré. Or, dans l'être spirituel fini, ces deux plans ne se couvrent pas; le désir dépasse infiniment les possibilités actives, limitées par les ressources propres de la nature particulière de l'être. C'est pourquoi il n'existe pas pour l'homme, comme pour aucune créature intellectuelle, de béatitude naturelle au sens propre (celle-ci étant essentiellement constituée par la quietatio appetitus): au delà de tout bien particulier possible, l'être spirituel fini concevra nécessairement un bien plus grand, jusqu'à ce qu'il arrive au Bien subsistant, qui seul pourra fixer définitivement son désir. Le P. O'M. sauvegarde d'ailleurs la transcendance du bien surnaturel, puisque le désir de voir Dieu n'implique aucunement la capacité active de l'atteindre.

Malgré le bien fondé de la distinction apportée par le P. O'M. entre l'ordre de la finalité et l'ordre de l'activité, il nous semble cependant que cette distinction n'est pleinement légitime ici, qu'à la condition de garder un parallélisme entre les deux ordres. Sans doute, l'unité et l'intelligibilité métaphysiques de la créature spirituelle impliquent une relation qui la rattache directement à Dieu tel qu'il est en lui-même, en tant qu'il est le Bien Subsistant seul capable de remplir pleinement la capacité passive absolue de sa nature. Mais peut-on dire que la tendance naturelle qui dirige (et, par conséquent, doit spécifier d'une certaine manière) toute l'activité de cet être, soit orientée

vers le Bien dernier surnaturel; que toute fin naturelle n'est qu'une participation de la fin dernière surnaturelle? Ne faut-il pas nécessairement maintenir, pour sauvegarder la transcendance absolue du surnaturel, que, dans l'ordre naturel, l'attrait du bien dernier (et par conséquent la cause finale dernière), n'est pas le même que dans l'ordre surnaturel? La rupture de continuité, essentielle chez l'être fini, entre l'activité naturelle, et l'activité surnaturelle qui lui est accidentellement concédée, ne doit-elle pas nécessairement marquer une rupture de continuité analogue dans le désir de son bien dernier? Cette rupture de continuité n'est d'ailleurs pas totale; car, de même que, dans le plan de l'activité, la *potentia obedientialis*, fondée sur l'activité naturelle, permet de la maintenir d'une certaine manière; de même elle est assurée suffisamment, croyons-nous, dans le plan de la finalité, par un désir naturel, qui n'est nullement le *pondus naturae* de Scot, mais qui n'est pas non plus, à notre avis, un désir élicite proprement dit, même implicite, du Bien subsistant tel qu'il est en lui-même. ED. BRISBOIS, S. I.

J. Daguillon. *Ulrich de Strasbourg*, O. P. *La « Summa de Bono »*, livre I. Introduction et édition critique. Bibl. Thomiste, t. XII. Paris, J.Vrin, 1930, (25 × 17 cm.), 135* et 78 p. Prix : 40 frs.

Ulrich de Strasbourg fut en même temps que saint Thomas l'élève d'Albert le Grand à Cologne. Mais il s'attacha de préférence à ceux des écrits de son maître, où prédomine la tendance néo-platonicienne, et est ainsi un des chaînons de ce vaste mouvement théologique et philosophique à base néo-platonicienne, qui devait atteindre son point culminant dans les théories de Maître Eekehart. C'est dire tout l'intérêt, qui s'attache à la publication de ses œuvres et en particulier de sa Somme théologique, la « Summa de Bono ». Ajoutez-y que les deux premiers livres sont une exégèse suivie des « Noms divins », à peu près contemporaine du commentaire de saint Thomas sur le même ouvrage ; nous possédons de plus un semblable commentaire d'Albert le Grand lui-même, que le P. Théry compte éditer sous peu : d'où un beau problème de critique littéraire!

Mlle Daguillon a entrepris sur cette Summa de Bono tout un travail, présenté comme thèse en 1927 à l'école des Chartes avec le plus vif succès. Dans un premier volume, qui ne représente encore qu'une minime partie de ce travail — il doit être suivi de l'édition de 5 autres livres de la Summa, puis d'un volume d'études proprement dites —, elle nous donne présentement tout d'abord une étude préparatoire sur l'authenticité et la valeur de la Somme, sur les manuscrits (dont pas moins de 9 ont été dépouillés et dont la description peut à juste titre passer pour un modèle du genre), sur leur classement enfin, qui doit justifier la base sur laquelle a été établi le texte. Vient alors le texte du livre I. Il a été fait sur la base d'un seul bon manuscrit, le lat. 15900 de la Bibl. Nationale : il faut dire que le classement des manuscrits dépouillés par Mlle Daguillon se prêtait particulièrement bien en l'occurrence à l'application de cette méthode de M. Bédier, à preuve le tout petit nombre de corrections ou de changements que l'auteur a cru devoir y introduire. Très certainement on en proposera davantage, mais seulement sur des points accessoires, croyons-nous; et l'apparat critique, soigneusement dressé, est là pour nous les signaler.— Mlle Daguillon nous livre une œuvre intéressante au premier degré; puisse son travail être continué au plus tôt! J. DE MUNTER, S. I.

H. Schwamm. *Robert Cowton*, O. F. M., *über das göttliche Vorherwissen. Philosophie und Grenzwissenschaften III, 5.* Innsbruck, F. Rauch, 1930, (23 × 15 cm.), 68 p. Prix : 2 Mk.

Très intéressante étude de détail sur les premières origines de la doctrine des décrets prédéterminants. Robert Cowton, O. F. M. est un Franciscain de l'école d'Oxford, contemporain du Bx Duns Scot et défendant dans un commentaire sur les Sentences, à peine postérieur à l'Opus Oxoniense, contre Duns Scot lui-même la théorie thomiste de la connaissance divine des futurs contingents, qu'il cherche toutefois à compléter par la théorie scotiste de la « determinatio voluntatis ». Il lui vint une prompte réplique de la part de Jacques d'Ascoli, fidèle disciple de Duns Scot. — Après cet heureux essai et celui aussi que le Dr Schwamm a publié l'an passé sur la doctrine de la prescience divine chez Jean de Ripa, O. F. M. (Analecta Gregoriana I, 1930), on ne peut qu'attendre avec plaisir un travail d'ensemble sur le développement de la susdite théorie scotiste chez Scot et les premiers scotistes. J. De Munter, S. I.

Époque moderne.

E. Kant. *Pensées successives sur la théodicée et la religion.* Traduction et introduction par P. Festugière. Paris, Vrin, 1931, (23 × 14 cm.), LVI-180 p. Prix : 25 frs.

La publication des quatre opuscules sur la théodicée et la religion, traduits intelligemment par M. Festugière offre plus que l'intérêt d'un inédit. Elle nous permet de saisir l'évolution religieuse de Kant laquelle fut sinon plus profonde, au moins tout aussi radicale que l'évolution de ses idées en métaphysique. En 1759, dans son « Versuch einiger Betrachtungen über den Optimismus », Kant entonne le credo de sa jeunesse : « C'est donc avec conviction, écrit-il, et c'est aussi avec joie que je me considère comme le citoyen d'un monde dont il est impossible qu'il ne soit pas le meilleur ». En 1798, dans son Anthropologie, il note, peut-être sous l'accablement de la vieillesse : « Le mal est l'état primitif et positif du vivant ».

En face du christianisme qu'il n'a jamais renié, son changement d'attitude est plus significatif encore.

Son traité : « Das Ende aller dinge » qui est de Juin 1794 contient des mots de tendresse que l'on concilie mal avec l'impératif catégorique.

« Le mérite propre de cette religion (le Christianisme) ne consiste pas seulement dans l'excellence de la morale, il tient encore et surtout à la manière dont elle sait en faire accepter les saintes maximes. Elle est une religion persuasive. C'est sur l'amour qu'elle asseoit toute son autorité et c'est de lui seul qu'elle accepte l'obéissance... Si, malgré tant d'abus, le Christianisme a su conserver jusqu'à ce jour une si grande influence, c'est grâce seulement au charme puissant qu'il exerce. Que l'on vienne à rompre ce charme, aussitôt il sera détesté. »

Cette évolution nous prouve que dans Kant il y a, comme lui-même en fait l'aveu, deux hommes, l'un qui se meut dans la spéculation pure, l'autre spontané, humain. Du premier, il dit : « C'est un moi artificiel né de réflexions et d'efforts qui ne continue de subsister que par une tension de tout mon être. Dès que je me relâche, dès que je me laisse vivre, il disparaît ».

La traduction que nous présente M. Festugière et les considérations d'inégale valeur que développe son introduction, n'auraient-elles eu, pour résultats que de nous mieux faire déchiffrer l'énigme du Kant vivant et réel, nous aurions déjà à le féliciter et à lui exprimer notre reconnaissance. FR. TAYMANS, S. I.

H. Gouhier. *La vie d'Auguste Comte.* Vies des hommes illustres nº 63. 2e éd. Paris, Gallimard, 1931, (19 × 12 cm.), 300 p. Prix : 15 frs.

Gardera-t-on quelque estime pour Auguste Comte après avoir lu ce livre, charmant par sa verve discrète ? On se demande en effet de quoi il faut rire le plus : du 19e siècle qui a pris Comte au sérieux ou de Comte lui-même sincèrement convaincu qu'il allait mystifier l'humanité à venir ?

L'abondance et l'admirable utilisation des documents donnent à cette vie l'intérêt d'un film parlant. Quelques instantanés de la vie intime du « grand prêtre » enlèvent à son « sacerdoce » le cachet d'austérité qu'à parcourir le Cours de Philosophie Positive, on s'imaginerait peut-être avoir marqué son existence. FR. TAYMANS, S. I.

G. Gurvitch. *Les Tendances actuelles de la Philosophie allemande.* Bibliothèque d'Histoire de la Philosophie. Paris, Vrin, 1930, (25 × 16 cm.), 236 p. Prix : 25 frs.

Les lecteurs de la *N. R. Th.* connaissent déjà par une très intéressante chronique du P. Przywara, et aussi par plusieurs comptes rendus, les nouvelles tendances de la philosophie allemande groupées sous la dénomination générale de phénoménologie. L'ouvrage du Professeur G. apporte une importante contribution à l'étude de ce mouvement d'idées, qui commence à attirer particulièrement l'attention des milieux philosophiques français.

La philosophie phénoménologique apparaît comme une réaction contre le néo-criticisme idéaliste, qui a dominé jusqu'à la guerre dans l'enseignement philosophique des Universités allemandes. D'autre part, par sa méthode d'investigations précises et de descriptions exactes, qui l'apparente, d'une certaine manière, à la psychologie positive, elle entend se dégager de toute forme de rationalisme constructif à la façon de Hegel.

La Phénoménologie est d'ailleurs beaucoup plus une méthode de recherches qu'une doctrine positive : c'est ce qui lui a permis de grouper des penseurs dont les idées sont parfois fort différentes. Tous cependant ont une manière commune de déterminer et d'aborder l'objet de leurs recherches : ils s'attachent à préciser et à décrire certaines formes de l'expérience, telles qu'elles apparaissent immédiatement à l'intuition directe, antérieurement à toute élaboration ou à toute présupposition métaphysique ou psychologique ou scientifique. Ces éléments premiers constituent les essences (Wesen). Ces essences simples, irréductibles entre elles, et en nombre indéfini, peuvent toutes donner lieu à des analyses phénoménologiques, qui en dégagent les conditions nécessaires. Husserl s'est attaché aux phénomènes de la connaissance et aux questions de logique; Scheler a exploré le champ des phénomènes moraux et spécialement la sympathie. Comme le fait justement remarquer G., les résultats auxquels sont arrivés ces deux philosophes, pour intéressants qu'ils soient, posent cependant des problèmes auxquels la description pure est incapable de répondre et qui exigent nécessairement d'être complétés dans le sens d'une systéma-

tisation plus constructive. C'est dans ce sens, semble-t-il, que le mouvement phénoménologique s'est orienté avec Lask, Hartmann et Heidegger. Arrivera-t-il à se constituer en une véritable métaphysique réaliste ? Il n'est pas interdit de l'espérer; et c'est ce qui fait surtout l'intérêt de ce mouvement pour les philosophes scolastiques.

L'ouvrage du Professeur Gurvitch constitue certainement l'exposé d'ensemble le plus complet qui existe jusqu'ici d'une tendance philosophique qui semble pleine d'avenir, et qui est encore loin d'avoir dit son dernier mot.

Ed. Brisbois, s. i.

Philosophies Orientales.

Bibliographie bouddhique. I. Janvier 1928 — Mai 1929. Collection « Buddhica » publiée sous la direction de Jean Przyluski. Paris, Geuthner, 1930, (28 × 20 cm.), XII-64 p.

Catalogue de ce qui s'est publié sur le bouddhisme, au cours de la période indiquée, dans les langues européennes et orientales. Chaque titre est suivi d'un résumé de l'ouvrage et de la mention des principaux comptes rendus. Le catalogue, disposé par ordre de matières, couvre tout le champ des recherches bouddhiques et s'achève par un index des noms d'auteurs et un index géographique. Ses qualités de méthode et la compétence des collaborateurs en font un instrument de travail des plus recommandables, et qui contribuera à la coordination des recherches bouddhiques.

M. Ledrus, s. i.

P. Johanns, S. I. *A Synopsis of « To Christ through the Vedanta ».* Part. I. Samkara. Light of the East Series, n° 4. Calcutta, Light of the East, 1930, (19 × 12 cm.), 50 p. Prix : 6 annas.

Résumé de la première partie d'un ouvrage en cours de publication, depuis 1922, dans la revue indienne *The Light of the East.* Le travail du P. Johanns constitue un service important rendu à la propagation de la foi aux Indes, et une introduction des plus recommandables à l'étude des doctrines hindoues. S. É. le Cardinal Lépicier, au temps où il exerçait les fonctions de Délégué apostolique aux Indes, en exprima sa haute appréciation dans les termes les plus élogieux.

Le P. Johanns s'est proposé de reconstruire la philosophie catholique avec des matériaux choisis dans les principaux systèmes du Vedânta; il juge indirectement son œuvre lorsqu'il observe de manière générale (p. 39) que, « *même lorsqu'elles ne coïncident pas avec celles des philosophes védantins, les conceptions des scolastiques nous aident à les comprendre, mieux peut-être qu'ils ne se sont compris eux-mêmes* ». On sera tenté d'ajouter, après avoir étudié ce remarquable travail, que les conceptions indiennes contribuent, de leur côté, à une compréhension approfondie de la scolastique médiévale.

Dans la préface, le P. Johanns avertit que son exposé ne vise pas avant tout à critiquer ex professo les erreurs de Çankara, mais à utiliser le meilleur de sa doctrine.

Il eût été néanmoins souhaitable, croyons-nous, d'attirer l'attention, en passant, sur l'âme de mentalité *magique*, dont sont pénétrés les postulats et déductions négatives de l'Advaita çankarien.

M. Ledrus, s. i.

N. Sakurazawa. *Principe unique de la Philosophie et de la Science d'Extrême-Orient.* Paris, Vrin, 1931, (19 × 14 cm.), 162 p. Prix : 15 frs.

L'ancienne cosmogonie matérialiste du taoïsme nous est proposée comme synthèse des résultats — assimilés à la japonaise — de la science moderne. Ces spéculations ne manquent pas de valeur et d'ingéniosité, malgré des naïvetés orientales; à titre documentaire, elles peuvent être suggestives pour l'étude comparée des cultures; leur défaut principal est ce vice de méthode que l'on reproche à l'ensemble de la doctrine de Lao-tseu : un empirisme supposant connus par anticipation les résultats de l'expérience, un effort de synthèse scientifique admettant comme acquises, avant d'avoir été cherchées, les données de l'analyse. Cette méthode permet (p. 74) d'expliquer la polygamie des Mormons par le voisinage de la concentration de sodium du Lac Salé!

M. Ledrus, s. i.

DICTIONNAIRES, ANNUAIRES, ETC.

Der Grosse Herder. Nachschlagewerk für Wissen und Leben. Band I. A bis Battenberg. Fribourg e. Br. Herder, 1931, (25 × 17 cm.), 1694 colonnes.

La maison Herder vient d'ajouter à la liste déjà imposante de ses grandes encyclopédies scientifiques (Staatslexikon, Lexikon für Theologie und Kirche, Lexikon der Paedagogik der Gegenwart), une publication nouvelle qui dépasse les précédentes en étendue et en importance. Une nouvelle édition du Konversationslexikon s'imposait, mais cette édition qui porte le titre de « Grosse Herder » est une refonte complète de l'ancienne encyclopédie. Le nombre des articles du lexique passe de 95.000 à environ 180.000; celui des illustrations atteindra le chiffre de 20.000. L'ouvrage comportera 12 volumes et en plus un atlas.

L'ouvrage une fois achevé sera la grande encyclopédie catholique qui, par l'exactitude et la richesse de son information, rendra les plus grands services en dehors même des pays de langue allemande.

Le premier volume qui vient de paraître (A-Battenberg) nous permet de bien augurer de la valeur scientifique de l'ensemble et de la perfection d'exécution de l'ouvrage.

Une heureuse disposition typographique distingue les différentes sections de chaque article. Les parties techniques et scientifiques sont imprimées en caractères latins; les indications pratiques sont marquées d'un pointillé sur la gauche de la colonne.

Ce premier volume comprend une double série d'articles développés : les uns sous forme d'ajoutes hors page, les autres entourés d'un encadrement.

Signalons en particulier les articles encyclopédiques : Abstammungslehre, Advent, Actie, Allerseelen, Antisemitismus; plusieurs articles sur le travail et la question ouvrière; Altar, Aegypten, Altkatholicismus, Alt-Christliche Kunst, Aufklärung, etc. On y trouvera sous une forme concise, mais avec une grande rigueur scientifique, l'essentiel sur ces différentes questions.

L'illustration de l'ouvrage n'est pas seulement fort artistique mais en outre très suggestive. Dans chaque article une petite flèche signale les termes qui font l'objet d'un article spécial et complètent de la sorte l'information.

A. Debil, s. i.

P. Lesourd. *L'année missionnaire. 1931.* Publiée avec le concours de nombreux collaborateurs. Paris, Desclée-De Brouwer, 1931, (19 × 13 cm.), 668 p., nombreuses gravures. Prix : 7 frs.

Monsieur Paul Lesourd, archiviste paléographe, vient de publier avec la collaboration de Mgr Boucher, Directeur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, en France, Mgr Fontenelle, apôtre de l'Action Catholique, Mgr Lagier, Directeur général de l'Œuvre des Écoles d'Orient, Mgr Olichon, Directeur de l'Union Missionnaire du clergé, Mr Georges Goyau, Mr René Pichon, de l'Académie des Sciences coloniales, M. Charles Pichon, ancien professeur de l'Université de Paris, le premier annuaire missionnaire.

Ce petit volume, bien présenté, compte 700 pages que de très nombreuses illustrations et quelques cartes invitent tout de suite à feuilleter. On y trouve un calendrier missionnaire, une étude sur les champs d'apostolat, une liste des divers instituts missionnaires, des œuvres et des groupements qui aident les missions, des études sur les problèmes missionnaires qui se posent actuellement et un répertoire alphabétique des missionnaires français et belges. L'Année missionnaire paraîtra tous les ans. Comme ce volume est rédigé en langue française et par des Français, on manquerait de bonne grâce, semble-t-il, en lui reprochant d'avoir été conçu du point de vue français. Tel quel, il constitue une sorte de manuel des missions que tous ceux qui s'intéressent aux missions feuilletteront avec intérêt. A. Hublou, s. i.

M. de Oliveira, L. da Cruz, R. Machado. *Anuário Católico de Portugal.* Lisbonne, Tipografia da « União gráfia », 1931, (19 × 13 cm.), 432 p.

Les organisateurs ont droit à nos félicitations pour avoir osé une entreprise aussi complexe et qu'il fallait constituer de toutes pièces; ils les méritent aussi pour le beau résultat qui a couronné leurs efforts. Nombreux sont les renseignements sur la vie de l'Église de Portugal dans la métropole et dans les missions lointaines. Les événements qui intéressent tout chrétien portugais s'y retrouvent fidèlement, telles les apparitions de Notre-Dame de Fátima. On pourrait souhaiter la liste des personnalités catholiques avec quelques points notables de leur vie, de leur activité, et leur adresse; cela viendra sans doute dès la 2me année. C. Sevrain, s. i.

The American Catholic Almanac and Year Book. Cincinnati, States Publishing Co, 1931, (24 × 17 cm.), 288 p. Prix : 60 cents.

Cet annuaire est une mine de précieux renseignements sur la vie catholique aux Etats-Unis. Il y ajoute des études sur l'organisation de l'Église universelle, des documents pontificaux, des articles sur divers sujets de théologie (p. ex. sur le mariage, la Bible, etc.) et des notes sur les diverses sectes protestantes.

Pour ceux qui n'ont pas besoin de connaître toutes les paroisses et l'adresse de tous les prêtres et religieux, cet Almanach remplacera le très coûteux *Catholic Directory*. Ils y trouveront du moins l'adresse de la plupart des établissements d'instruction aux Etats-Unis. J. C.

Nomenclature des journaux et revues en langue française paraissant dans le monde entier publiée par l'Argus de la Presse. 6e édit. Paris, Argus de la Presse, 1930-1931, (21 × 14 cm.), 1102 p.

Publication extrêmement précieuse pour tous ceux qui s'intéressent à la presse et à la publicité : plus de 15.000 noms. Très remarquable, cette œuvre est nécessairement imparfaite; c'est pourquoi on nous saura gré peut-être de signaler ici quelques corrections ou additions qui amélioreraient la prochaine édition. Ont cessé de paraître : Revue latine (p. 864); Jeunesse nouvelle; Jeunesse (p. 798); Scène catholique. — Les carnets de l'Aucam sont remplacés par la Revue de l'Aucam depuis 1930; La Vie diocésaine, par Analecta Mechliniensia. — A ajouter : Revue Missionnaire des jésuites belges; Chronique d'Égypte; Revue d'histoire ecclésiastique. — A corriger : Revue belge de philologie et d'histoire, et non de philosophie; Revue des Communautés religieuses ; l'adresse principale est 11, Rue des Récollets, Louvain, Museum Lessianum; Revue des auteurs et des livres, passe à la même adresse que la précédente. Le volume se termine par deux excellentes tables alphabétiques : noms des directeurs, rédacteurs, collaborateurs et noms géographiques; titres des publications. C. Sevrain, s. i.

L. Taccoen. *Les bonnes listes. Choix de livres pour bibliothèques paroissiales et familles.* 3e éd., mise à jour jusqu'en juin 1930. Paris, « Revue des lectures », 1931, (22 × 14 cm.), 104 p. Prix : 5 frs.

Liste intéressante et bien constituée. Il est cependant difficile de s'assurer que tel ouvrage s'y trouve ou fait défaut. C. Sevrain, s. i.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

H. Rondel, s. i. *La vie de foi.* 2e édition. Paris, Lethielleux, 1931, (19 × 12 cm.), 366 p. Prix : 18 frs.

Doctrine sûre, clairement et agréablement exposée, développement logique de l'idée, telles sont les qualités maîtresses de ce livre. On y trouvera une vraie synthèse de l'une des formes, et non la moins belle, de la vie spirituelle : la vie de foi. Avec une parfaite maîtrise, signe non équivoque d'une profonde réflexion et d'une expérience prolongée, l'auteur nous montre tous les stades de la vie de foi, de ses débuts à son sommet. Il expose les joies et les épreuves qui attendent l'âme que Dieu appelle dans cette voie, avec une netteté et une sérénité qui est de nature à réconforter ou encourager bien des âmes éprouvées.

En un mot livre excellent, qui mettra au point bien des conceptions floues ou aventureuses sur la vie spirituelle. J. Comeliau, s. i.

E. Roupain, s. i. *Sur les pas de Jésus.* Réflexions et lectures. 4e série. Paris-Tournai, Desclée et Cie, 1931, (16 × 10 cm.), 808 p. Prix : 16,50 frs.

Substantielles, fondées sur une sérieuse théologie, agrémentées de citations prises aux auteurs même les plus modernes, pourvues de résumés assez larges des meilleurs ouvrages de spiritualité les plus récents, ces « réflexions et lectures » — quoiqu'elles ne visent pas toujours à l'originalité — seront les bienvenues des fidèles désireux de donner un aliment solide à leur piété.

P. Denoël, s. i.

L. Van den Bossche. *Les Carmes*. Coll.: Les grands Ordres monastiques et Instituts religieux. IX. Paris, Grasset, 1930, (19 × 12 cm.), x-260 p. Prix : 15 frs.

Dans un style un peu trop chargé, l'auteur nous révèle réellement l'âme carmélitaine. Le chapitre le mieux enlevé est celui qu'il consacre au prophète Elie et à l'esprit élianique; l'adaptation à l'esprit carmélitain est peut-être légèrement forcée. La description de la vie quotidienne traîne et sacrifie peut-être un peu trop à la littérature. C. Sevrain, s. i.

Archivum historicum Societatis Jesu. Revue consacrée à l'histoire de la Compagnie de Jésus. Rome, Borgo S. Spirito 5, 1932. Prix : Pour l'Italie, 25 lires. Hors d'Italie, 30 lires.

Cette nouvelle revue, dont le premier numéro paraîtra le 20 janvier 1932, a pour but de présenter d'une façon scientifique des études historiques sur la Compagnie de Jésus, son action, sa législation, de publier sur le même sujet un choix de documents inédits ou très rares, de donner un compte rendu bibliographique des livres et articles publiés chaque année sur cette matière dans les divers pays. Le siège de la rédaction sera à Rome, Borgo Santo Spirito 5; le directeur est le P. Pierre Leturia, s. i. Il sera fait usage dans les articles non seulement du latin, mais de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol, du français, de l'italien, du portugais. Les deux fascicules qui composeront la livraison annuelle paraîtront les 20 janvier et 20 juin; chacun n'aura pas moins de 176 pages. Aux *Monumenta historica Societatis Jesu* publiés depuis 1894 s'ajoute ainsi une Revue proprement dite exclusivement consacrée à l'histoire de la Compagnie de Jésus.

Biblische Zeitschrift. Revue trimestrielle fondée par J. Goettsberger et J. Sickenberger, publiée par B. Walde et J. Freundorfer. 19e année, 1931. Paderborn, Schöningh. Prix : 24 Mk par an.

La *Biblische Zeitschrift*, fondée en 1903, a rendu de grands services à l'exégèse catholique; la haute valeur scientifique de ses fondateurs, qui en furent jusqu'en 1928 les directeurs, l'esprit de la revue, large, judicieux, prudent, enfin la richesse de son information bibliographique lui assurèrent une réelle influence en Allemagne et à l'étranger. Quand, il y a deux ans, les difficultés financières semblèrent devoir arrêter la publication, le regret fut général chez les professeurs d'Ecriture Sainte; ils seront tous heureux de savoir l'excellent périodique repris par M. Walde, professeur à Dillingen, et M. Freundorfer professeur à Passau, et édité par la librairie Schöningh de Paderborn. Nous souhaitons à la *Biblische Zeitschrift* plein succès et influence croissante. J. L.

Ecole des Sciences Philosophiques et Religieuses. Institut Saint-Louis, Bruxelles, 1931-1932. Bruxelles, Boulevard du Jardin Botanique, 38, 1931, (22 × 14 cm.), 16 pages.

Brochure indiquant le but, les caractéristiques, et l'horaire de l'École des Sciences Philosophiques et Religieuses établie à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles. Fondée sous les auspices du Cardinal Mercier en 1925, l'Ecole constitue un cycle sommaire, mais complet d'enseignement philosophique et théologique. Destinée aux laïcs cultivés, elle veut mettre à leur portée les sciences religieuses qu'on a tort de regarder comme des champs clos, réservés aux prêtres et à la jeunesse cléricale des séminaires. Les cours sont distribués sur trois années, à raison de quatre soirées par semaine (de 8 à 10 heures du soir), de Toussaint à Pâques. J. L.

AUTRES OUVRAGES ENVOYÉS A LA RÉDACTION

A. Skrinjar. *Le but des paraboles sur le règne et l'économie des lumières divines d'après l'Écriture Sainte.* Tirage à part de « Biblica 1930-1931 ». Rome, Institut biblique pontifical, 1931, (24×16 cm.), 68 pages.

J. Madoz. *El concilio de Efeso, Ejemplo de argumentacion patristica.* Extractos de « Estudios Ecclesiasticos ». Fasc. 3. Madrid, 1931, (24×16 cm.), 34 p.

E. Göller. *Die Staats-und Kirchenlehre Augustins und ihre Fortwirkung im Mittelalter.* Fribourg e. B., Herder, 1930, (16×12 cm.), 30 p. Prix : 0,80 Mk.

Fr. Chrysostome. *La Rédemption est-elle le motif de l'Incarnation?* Extrait de la France Franciscaine, t. XIV, 1931, (24×16 cm.), 66 p.

B. Poschmann. *Das christliche Altertum und die kirchliche Privatbusse.* Tiré à part de la « Zeitschrift für Kath. Theologie ». Innsbruck, Zeitschrift für Kath. Theol., 1930, (23×15 cm.), 40 p.

A. Vercauteren, o. f. m. *Iterum de natura potestatis vicarii delegati in terris missionum.* Jus Pontificium. Series III. Fasc. IX. Romae, Jus Pontificium, 1931, (26×19 cm.), 6 pages.

A. M. Darmanin, o. p. *De promissione matrimoniali ad Can. 1017. C.I.C.* Rome, « Angelicum », 1931, (25×16 cm.), 74 p.

Élans d'amour envers Notre-Seigneur au Saint Sacrement. Traduction de l'italien par Lucie Leborgne-Arset. Turin, Marietti, 1931, (12×8 cm.), 204 p. Prix : 2 frs.

A. Le Bail. *Saint Bernard, docteur de la dévotion à Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Conférence prononcée à Cîteaux devant le Chapitre général (9 septembre 1930). Gembloux, Duculot, 1931, (21×14 cm.), 54 p.

A. Pottier, s. i. *Pour saint Ignace et les Exercices contre l'offensive de M. Bremond,* Paris, Téqui, 1930, (20×13 cm.), 184 p. Prix : 12 frs.

Clovis de Provins. *Saint Antoine de Padoue.* Coll. « Nos modèles ». 2e éd. Blois. Propagateur des « Trois Ave Maria », 1931, (19×12 cm.), 68 p. Prix : 3 frs.

Y. d'Isné. *Le « Deo Gratias » d'un « Tout petit » Auguste Magne (1920-1929).* Coll. « Parvuli » I. — Paris, Lethielleux, 1931, (18×12 cm.), x-72 p., 28 gravures. Prix : 5 frs.

Ordo divini officii recitandi sacrique peragendi juxta Kalendarium universalis Ecclesiae pro anno Domini 1932. Rome, « Ephemerides Liturgicae », 1931, 160 p. Prix : 3,50 lires.

Almanach de l'Action sociale catholique. 1931. 15e année. Québec, Secrétariat de l'Action catholique, 1931, (29×21 cm.), 100 p., nombreuses illustr.

Almanach du Propagateur des Trois Ave Maria. Blois, Aux Bureaux du Propagateur des trois Ave Maria, 1932, (18×13 cm.), 96 p. Prix : 2 frs.

Almanach du petit Propagateur des Trois Ave Maria. Blois, Aux Bureaux du Propagateur des trois Ave Maria, 1932, (17×11 cm.), 96 p. Prix : 2 frs.

J. Fassy. *Sainte Radegonde. Tragédie tirée de l'Histoire de France.* 2e éd. Aix, Makaire, 1931, (22×14 cm.), 70 p. Prix : 6 frs.

A. de Prémorel. *La Merveilleuse Histoire du Grand Cerf de Freyr.* Paris, Desclée-De Brouwer, 1930, (25×20 cm.), 50 p., plusieurs gravures.

A. Blanc-Péridier. 1. *Philidor Savoureux,* comédie en un acte. 2. *L'Homme qui porte la Terre et le Ciel.* Paris, Téqui, 1931, (19×12 cm.), 30-20 p. Prix : 3 frs et 2,50 frs.

Tables méthodiques

Pour faciliter les recherches par ordre de livraison voici la pagination des différents numéros de l'année :

Janvier	1-96	*Juin*	481-576
Février	97-192	*Juillet-Août*	577-672
Mars	193-288	*Sept.-Octobre*	673-768
Avril	289-384	*Novembre*	769-864
Mai	385-480	*Décembre*	865-960

I

ACTES DU SAINT-SIÈGE PAR ORDRE DES CONGRÉGATIONS.

N. B. *Les décisions accompagnées d'un commentaire sont marquées d'un astérisque; le nom de l'auteur du commentaire est indiqué entre parenthèses.*

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE.

Réorganisation diocésaine dans l'État prussien, 13 août 1930. 347.

Célestes Patrons des infirmiers laïques et de leurs associations, 28 août 1930. 257.

Allocution du Souverain Pontife aux cardinaux et prélats de la Curie romaine *à l'occasion des souhaits de Noël* 1930, 24 décembre 1930. 140.

Encyclique « *Casti Connubii* » *sur le mariage chrétien considéré au point de vue de la condition présente, des nécessités, des erreurs et des vices de la famille et de la société*, 21 décembre 1930. 141.

Motu proprio *sur le sceau de la chancellerie pontificale**, 18 janvier 1931. (P. Grosjean, s. i.). 445.

Premier message radiophonique du Souverain Pontife, 12 février 1931. 445.

Motu proprio sur *la visite canonique des séminaires**, 24 avril 1931. (A. Vermeersch, s. i.). 734.

Lettre du Souverain Pontife au Cardinal Schuster, archevêque de Milan, *sur l'Action catholique*, 26 avril 1931. 658.

Constitution apostolique « *Deus scientiarum Dominus* » *sur les universités et les Facultés d'études ecclésiastiques**, 24 mai 1931 (J. de Ghellinck, s. i.). 817. 769.

Encyclique « *Quadragesimo anno* » *sur la restauration de l'ordre social en pleine conformité avec les préceptes de l'Évangile à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Encyclique* « *Rerum Novarum* », 15 mai 1931. 610.

Encyclique « *Non abbiamo bisogno* » *du 29 juin* 1931, *sur l'Action catholique en Italie et sur le fascisme**, 18 juillet 1931. (J. Levie, s. i.). 718.

Encyclique « *Nova impendet* » *sur la Crise économique, le chômage et la course aux armements*, 20 octobre 1931. 817.

S. Congrégation du Saint-Office.

*Excommunication du prêtre Joseph Turmel et mise à l'Index de ses livres**, 6-8 novembre 1930. (J. Levie, s. i.). 64.

Condamnation de cinq livres de Paul Roué, 18-21 novembre 1930. 64.

Condamnation d'un livre de G. Delhora, 28 novembre 1930. 258.

Condamnation d'un article et d'un livre de M. l'Abbé Dennefeld, 16 juillet 1930; 16 décembre 1930. 257.

Condamnation du livre du P. M. Lekeux : « *L'Ami* ». 4-6 mars 1931. 447

Condamnation du livre du Dr. T. H. Van de Velde : « *Het volkomen huwelijk* ». 11-14 mars 1931. 447.

Décret sur *l'* « *éducation sexuelle* » et sur *l'* « *eugénique* »*, 18-21 mars 1931. (J. Creusen, s. i.). 524.

Condamnation du livre d'A. del Fante : « *A Padre Pio di Pietralcina* », 22 mai 1931. 735.

Condamnation d'ouvrages d'É. Le Roy, 24-27 juin 1931. 736.

S. Congrégation Consistoriale.

Extension du titre d' « Excellence révérendissime » 31 décembre 1930. (J. Creusen, s. i.) 258.

S. Congrégation pour l'Église Orientale.

Décret sur *la Société pieuse* « *Catholica Unio* », 6 janvier 1931. 660.

Avis, 2 février 1931. 347.

S. Congrégation des Sacrements.

Compétence du juge en matière matrimoniale à raison du quasi-domicile, 23 décembre 1929. 71.

*Enquête à faire sur les candidats aux ordres sacrés avant leur ordination**, 27 décembre 1930. (J. Creusen, s. i.). 529.

*Les mariages entre consanguins au second degré touchant le premier**, 1 août 1931. (J. Creusen, s. i.). 934.

S. Congrégation des Séminaires et Universités.

*Ordinations relatives à la Constitution Apostolique « Deus scientiarum Dominus » sur les Universités et Facultés d'études ecclésiastiques**, 12 juin 1931. (J. de Ghellinck, s. i.). 769. 823.

S. Congrégation du Concile.

*Célébration de la messe pro populo**, 19-31 juillet 1930. (J. Creusen, s. i.) 181.

*Revenus intercalaires**, 22 novembre 1930. (J. Creusen, s. i.). 447.

*L'usage des cloches**, 20 mars 1931. (J. Creusen, s. i.) 545.

*De l'impôt pour l'administration diocésaine**, 20 mars 1931. (J. Creusen, s. i.). 736.

*L' obligation de l'habit ecclésiastique**, 28 juillet 1931. (J. Creusen, s. i.). 818.

*Modification au catéchisme de Pie X**, 4 août 1931. (J. Creusen, s. i.) 821.

*Droits et obligations des vicaires généraux et capitulaires**, 10 mai 1931. (J. Creusen, s. i.). 936.

S. Congrégation des Religieux.

*Approbation de statuts pour les sœurs tourières**, 16 juillet 1931. (J. Creusen, s. i.). 822.

S. Congrégation des Cérémonies.

*Participation des Cardinaux aux cérémonies religieuses à Rome**, 2 décembre 1930. (J. Creusen, s. i.). 347.

*L'ordre militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem**, 5 août 1931. (J. Creusen, s. i.). 823.

S. Tribunal de la Pénitencerie.

*Indulgence plénière pour la récitation de l'Office divin devant le Saint Sacrement**, 23 octobre 1930. (J. Creusen, s. i.). 75.

*Récitation de l'office divin devant le Saint-Sacrement**, 23 octobr. 1930. (J. Creusen, s. i.). 182

Invocation indulgenciée, 28 novembre 1930. 259.

*Récitation de l'office divin par les religieuses devant le Saint-Sacrement**, 5 décembre 1930. (J. Creusen, s. i.). 259.

Extension aux fidèles du rite slave byzantin d'une indulgence accordée aux Ruthènes, 31 janvier 1931. 448.

Décret sur *les indulgences du chemin de croix à gagner par les malades**, 25 mars 1931. (J. SALSMANS, S. I.). 661.

TRIBUNAL DE LA ROTE.

Causes traitées en 1930*, décembre 1930. (J. CREUSEN, S. I.). 449.

COMMISSION D'INTERPRÉTATION DU CODE.

*Doutes divers : Concession d'indulgences par les évêques; Légitimation des enfants**, 6 décembre 1930. (J. CREUSEN, S. I.). 260.

*Doutes divers : Consécration d'Église; Substitution au chœur; Des consulteurs diocésains**, 29 janvier 1931. (J. CREUSEN, S. I.). 449.

*Doutes divers : Administration des derniers sacrements; De l'âge de la confirmation dans l'Église latine; Procès matrimoniaux; Les déclarations de nullité de mariage**, 16 juin 1931. (J. CREUSEN, S. I.). 824.

*Doutes divers : Célébration du mariage; Les mariages d'acatholiques; Procès informatif dans la Cause des serviteurs de Dieu**, 25 juillet 1931. (J. CREUSEN, S. I.). 827.

DATERIE APOSTOLIQUE.

*Collation des bénéfices réservés au Saint-Siège**, 11 novembre 1930. (J. CREUSEN, S. I.). 182.

SECRÉTAIRERIE D'ETAT.

*Avis**, 2 février 1931, (J. CREUSEN, S. I.). 348.

II

ACTES DU SAINT-SIÈGE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

ABRÉVIATIONS. — CÉR. : *S. Congr. des Cérémonies*. — COMM. INT. : *Commission d'interprétation du Code*. — CONC. : *S. Congr. du Concile*. — CONSIST. : *S. Congr. Consistoriale*. — DAT. : *Daterie Apostolique*. — ÉGL. OR. : *S. Cong. pour l'Église Orientale*. — OFF. : *S. Congr. du Saint-Office*. — PÉNIT. : *S. Pénitencerie*. — REL. : *S. Congr. des Religieux*. — ROTE : *Tribunal de la Rote*. — SACR. : *S. Congr. des Sacrements*. — SECR. : *Secrétairerie d'État*. — SÉM. : *S. Congr. des Séminaires et Universités*. — S. S. : *Actes du Souverain Pontife*.

1929

23 déc. *Sacr.* 71.

1930

19 juil. *Conc.* 181.
31 juil. *Conc.* 181.
13 août. *S. S.* 347.
28 août. *S. S.* 257.
23 oct. *Pénit.* 75.
23 oct. *Pénit.* 182.
6 nov. *Off.* 64.
8 nov. *Off.* 64.
11 nov. *Dat.* 182.
19 nov. *Off.* 64.
21 nov. *Off.* 64.
22 nov. *Conc.* 447.
28 nov. *Off.* 258.
28 nov. *Pénit.* 259.
2 déc. *Cér.* 347.
5 déc. *Pénit.* 259.
6 déc. *Comm. Int.* 260.
16 déc. *Off.* 257.
24 déc. *S. S.* 140.
27 déc. *Sacr.* 529.
31 déc. *S. S.* 141.
31 déc. *Consist.* 258.
31 déc. *Rote.* 449.

1931

6 janv. *Égl. Or.* 660.
18 janv. *S. S.* 445.
29 janv. *Comm. Int.* 449.
31 janv. *Pénit.* 448.

1931

2 févr. *Égl. Or.* 347.
2 févr. *Secr.* 348.
12 févr. *S. S.* 445.
4 mars. *Off.* 447.
6 mars. *Off.* 447.
11 mars. *Off.* 447.
14 mars. *Off.* 447.
18 mars. *Off.* 524.
20 mars. *Conc.* 545.
20 mars. *Conc.* 736.
21 mars. *Off.* 524.
25 mars. *Pénit*, 661.
24 avril. *S. S.* 734.
26 avril. *S. S.* 658.
10 mai. *Conc.* 936.
15 mai. *S. S.* 610.
22 mai. *Off.* 735.
24 mai. *S. S.* 769.
24 mai. *S. S.* 817.
12 juin. *Sém.* 769.
12 juin. *Sém.* 823.
16 juin. *Comm. Int.* 824.
24 juin. *Off.* 736.
27 juin. *Off.* 736.
16 juill. *Off.* 257.
16 juill. *Rel.* 822.
18 juill. *S. S.* 718.
25 juill. *Comm. Int.* 827.
28 juill. *Conc.* 818.
1 août. *Sacr.* 934.
4 août. *Conc.* 821.
5 août. *Cér.* 823.
20 oct. *S. S.* 817.

III

Table des Articles, Consultations et Notes.

1. Articles.

Arendt (Jos.), s. 1. *Les Retraites fermées de Jeunes Ouvriers et de Jeunes Employés*, 47.

Bergh (É.), s. i. *Le cinquantenaire des Congrès eucharistiques internationaux. Lille* 1881-1931. 690.

Bourgeois (Ch.), s. i. *Le Slavisme et l'Asie*. 786.

Brouillard (René), s. i. *Pour l'histoire de l'« imperfection morale »*. 217.

Carter (Douglas). *Le mouvement religieux en Angleterre (Etat actuel)*. 577.

Charles (P.), s. i. *Les hymnes catholiques et la théologie*. 865.

Coninck (L. de), s. i. *Devant l'auditoire le plus difficile*. 239.

Creusen (J.), s. i. *Imperfection ou péché véniel*. 21.
Le service militaire des religieux belges. 136.
La juridiction probable. II. *Réponse du P. J. Creusen*. 920.

Ghellinck (J. de), s. i. *La nouvelle Constitution Apostolique sur les Études*. 769.

Girerd (F.) *La Juridiction probable. I. Exposé de F. Girerd*. 916.

Hanin (A.), s. i. *Quelques aspects caractéristiques de la musique d'église*. 593.

Hayen (A.), s. i. *Saint Robert Bellarmin et les principaux courants théologiques de son temps*. 386.
Les laïques sont-ils d'Église. 900.

Hendrickx (P.), s. i. *Le problème de l'Église dans le protestantisme hollandais*. 884.

Hocedez (E.), s. i. *Sacrements et magie*. 481.

Honoré (L.), s. i. *La vocation sacerdotale. — A propos de deux romans récents*. 924.

Hürth (F.), s. i. *De sterilitate physiologica*. 673.

Jansen (François), s. i. *Science et moyen âge*. 413.

Lamalle (E.), s. i. *Une ancienne dévotion populaire : l'aïeule du Christ*. 507.

Levie (J.), s. i. *In memoriam. Le P. Paul Claeys-Boúúaert*, s. i. (1879-1931). 712.

Maréchal (J.), s. i. « *Le problème de Dieu* » *d'après M. Édouard Le Roy*. 193, 289.

Mersch (É.), s. i. *Sainteté de chrétiens, Sainteté de membres*. 5.
Prière de chrétiens, Prière de membres, 97.

Moreau (É. de), s. i. *Le rôle de la femme dans la conversion des peuples païens*. 317.

Peeters (Paul), s. i. *Comment travailler à la réunion de l'Église russe?* 35.

Perez Goyena (A.), s. i. *Le mouvement théologique en Espagne* (1929-1930). 429.

PRZYWARA (Erich), s. i. *Les Mouvements de pensée religieuse en Allemagne* (1929-1930). 340.
RANWEZ (Chan. E.). *Péché véniel ou Imperfection*. 114.
RENARD (L.), s. i. *Saint Robert Bellarmin, apologiste de l'Église*. 397.

2. CONSULTATIONS ET NOTES.

BERGH (É.), s. i. *Conservation du Saint Sacrement à un double autel*. 255.
CALÈS (J.), s. i.. *Le commentaire d'un cardinal sur les psaumes de Vêpres*. 703.
DELATTRE (Pierre), s. i. *Une histoire du Centre allemand*. 708.
D. (G.). *L'apologétique du P. Sertillanges*. 250.
PAUWELS (Jos.), s. i. *Consultations liturgiques*. 809. 814.
L'oraison pour le Pape à l'anniversaire de son élection. 62.
THEISSEN (J.). *A propos de la première communion des enfants*. 58.
THIBAUT (R.), s. i. *Sans bâton ni chaussures?* 54.
Erunt duo in lecto uno. 56.
Le Proverbe des Vautours et du cadavre. 57.

IV

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES ANONYMES.

L'âme des peuples à évangéliser. — Obstacles à l'apostolat. — Les Conversions (A. Hublou, s. i.). 370.

The American Catholic Almanach and Year Book (J. C.). 957.

A Monument to saint Augustine. Essays on some aspects of his Thought written in Commemoration of his 15th *Centenary* (J. de Ghellinck, s. i.). 357.

Analecta sacra Tarraconensia, Anuari de la Biblioteca Balmes (J. de Ghellinck, s. i.). 468.

Archivum historicum societatis Jesu. 959.

Avant la Vêture et la Profession. Méditations et réflexions (J. C.). 95.

Bibliographie bouddhique. I. Janvier 1928-*Mai* 1929 (M. Ledrus, s. i.). 955.

Biblische Zeitschrift (J. Levie, s. i.). 959.

Catalogue de livres choisis contenant les meilleures productions de la littérature contemporaine (J. Levie, s. i.). 382.

Centenaire (Le XV^e) de saint Augustin. 357.

Concilium Tridentinum. Diariorum Actorum, Epistularum, Tractatuum nova collectio (J. de Ghellinck, s. I.). 369.

L'école des parents. L'enfance (J. Fabri, s. I.). 844.

L'école des parents. L'adolescence (J. Fabri, s. I.). 844.

École des sciences philosophiques et religieuses (J. L.). 959.

L'Église et l'Eugénisme. La famille à la croisée des chemins (Val. Fallon, s. I.). 834.

Études religieuses. 384.

Der Grosse Herder. Nachschlagewerk für Wissen und Leben. Band I. Abis Battenberg (A. Debil, s. I.). 956.

Horae diurnae Breviarii romani (Jos. Pauwels, s. I.). 286.

Institutiones biblicae scholis accomodatae. Vol. I. De S. Scriptura in universum; vol II. De libris Veteris Testamenti : I et III (J. Levie s. I.). 186.

Istruzione per servire la messa privata, ad uso dei chierici o laici (D. M.). 285.

Kirche und Leben (J. Creusen, s. I.). 379.

Lettre Encyclique de Sa Sainteté Pie XI sur le Mariage chrétien. 834.

Lexikon der Pädagogik der Gegenwart. I. Band. Abendgymnasium bis Kinderfreunde (A. Debil, s. I.). 754.

Liturgia (É. de Moreau, s. I.). 848.

Le maintien et la défense de la famille par le droit (Val. Fallon, s. I.). 558.

Moederkerk (P. Hendrikx, s. I.). 884.

Mysterium Christi (E. Hocedez, s. I.). 740.

Nomenclature des journaux et revues en langue française paraissant dans le monde entier publiée par l'Argus de la presse (C. Sevrain, s. I.). 957.

Problèmes d'Education dans l'Enseignement Secondaire (J. Schaack. s. I.). 759.

Quatre cantiques eucharistiques du Bienheureux de Montfort mis en musique à deux voix par le P. H. Clemens, Montfortain (A. H., s. I.). 384.

Questions actuelles de pédagogie (J. Fabri, s. I.). 758.

Les retraites fermées au Canada. Monographies des maisons de retraites pour les hommes (J. Creusen, s. I.) 92.

Semaine des Exercices de saint Ignace, Versailles (1929). *Les grandes directives de la retraite fermée* (L. Peeters, s. I.). 90.

Sept retraites de la Mère Élisabeth de la Croix (N. Pickery, s. I.). 92.

Studien aus dem Gebiete von Kirche und Kultur. Festschrift Gustav Schnürer zum 70 Geburtsstag (É. de Moreau, s. I.). 472.

Tempéraments et Caractères de Novices (J. C.). 95.

The Sower. A Quarterly Journal of Catholic Education (J. Hens, s. I.). 848.

ABRAND. *Éducation de la pureté et préparation au mariage. I. Jeunes gens. II. Jeunes filles* (J. Creusen, s. I.). 839.

ADAM. *Christus unser Bruder* (J. Defever, s. I.). 462.

AGOSTINO. *Le Confessioni tradotte da Onorato Tescari* (M. Giaimo, s. I.). 84.

AHLHAUS. *Die Landdekanate des Bistums Konstanz im Mittelalter* (J. Creusen, s. I.). 550.

AIGNAN DU SENDAT (d'). « *Mère sainte* » *fondatrice du Carmel d'Auch* (N. Pickery, s. I.). 855.

AIGRAIN. *Les plus belles pages de saint Bernard* (G. Dirks, s. I.). 85.

ALANIC. *Sainte Radegonde* (C. Sevrain, s. I.). 853.

ALLERS. *Das Werden der Sittlichen Person. Wesen und Erziehung des Charakters* (J. Creusen, s. I.). 758.

ALONSO, s. I. *El Sacrificio Eucarístico* (A. Perez Goyena, s. I.). 436.

ALVES PEREIRA, O. F. M. *La doctrine du mariage selon saint Augustin* (J. de Ghellinck, s. I.). 358.

ALZIN. *L'horrible vie. De l'incroyance au grand apostolat* (J. S.). 382.

ANGEL. *Los problemas fundamentales de la filosofía y del dogma* (A. Pérez Goyena, s. I.). 444.

ANIZAN, O. M. I. *Rayons du Cœur tout aimant.* (É. Bergh, s. I.). 764.

ARCHAMBAULT. *Saint François de Sales* (C. Sevrain, s. I.). 836.

ARON. *Un animateur de la jeunesse au XII^e siècle* (É. de Moreau, s. I.). 942.

ASBECK (d'). *La Mystique de Ruysbroeck l'Admirable. Un écho du Néo-platonisme au XIV^e siècle* (J. De Munter, s. I.). 571.

AUBRY. *Aux séminaristes. Conseils pratiques tirés des œuvres du P. J. B. Aubry* (Fr. Taymans, s. I.). 95.

AUFFRAY. *La Pédagogie d'un Saint* (C. Sevrain, s. I.). 847.

AUGUSTINUS (S.) (Ed. M. SCHMAUS). *Liber de videndo Deo seu Epistula* 147 (J. de Ghellinck, s. I.). 351.

(Ed. H. J. VOGELS). *De doctrina christiana* (J. de Ghellinck, s. I.). 351.

(Ed. M. SCHMAUS). *De beata vita liber* (J. de Ghellinck, s. I.). 351.

BACON. *Studies in Matthew* (J. Levie, s. I.). 666.

BARQUIN ET HOYOIS. *La tragédie mexicaine. Sous l'ombre d'Obregon* (A. Wauters, s. I.). 381.

Barrio (del). *Catálogo de incunables y libros raros de la Santa Iglesia Catedral de Segovia* (A. Pérez Goyena, s. i.). 438.

Barth. *Zur Lehre vom Heiligen Geist.* (Erich Przywara, s. i.). 340.

Bartmann. *Lehrbuch der Dogmatik* (J. de Ghellinck, s. i.). 464.

Bazin. *Magnificat* (L. Honoré, s. i.). 924.

Bastnagel. *The Appointment of Parochial Adjutants and Assistants* (J. Creusen, s. i.). 551.

Bauhofer. *Das Metareligiöse* (Erich Przywara, s. i.). 342.

Baur, o. s. b. *Der heilige Joannes Chrysostomus und seine Zeit. 2B^de. I. Antiochien. II. Konstantinopel* (Ch. Martin, s. i.). 356.

Bayard. *Tertullien et Saint Cyprien* (J. de Ghellinck, s. i.). 835.

Bayet. *La Morale des Gaulois* (J. Creusen, s. i.).) 835.

Bea, s. i.; Fernandez, s. i.; Frey; Ruwet, s. i.; Vaccari. s. i. *Institutiones Biblicae scholis accommodatae. Vol. I : De S. Scriptura in universum. 2^a editio; vol. II : De libris Veteris Testamenti : I. De Pentateucho; vol. III : De libris didacticis* (J. Levie, s. i.). 186.

Begrich. *Die Chronologie der Könige von Israel und Juda* (J. Levie, s. i.). 275.

Belloc. *Jeanne d'Arc* (J. Stevens, s. i.). 853.

Bérenger. *Recueil documentaire, 2^e édition : La Charité. L'apostolat* (C. Sevrain, s. i.). 288.

Bérenger. *Recueil documentaire. Les Évangiles des dimanches et fêtes* (C. Sevrain, s. i.). 94.

Berghoff. *Ein Gang durchs Evangelium, Sonntagspredigten über Christus* (J. Defever, s. i.). 93.

Berjon. *Theologia Archaeologica (Praelectiones) sive catholicum Dogma ex antiquis Catacumbarum praecipue monumentis vindicatum* (A. Perez Goyena, s. i.). 430.

Bernadot, Doncœur, Lajeunie, Lallemant, Maquart, Maritain. *Clairvoyance de Rome* (P. Goreux, s. i.). 380.

Bernhart (traduction : E. Bertaux). *Le Vatican, trône du Monde* (É. de Moreau, s. i.). 939.

Bernoville. *Lourdes* (G. Dirks, s. i.). 379.

Berthem-Bontoux. *Sainte Françoise Romaine et son temps* (1384-1440). (É. de Moreau, s. i.). 942.

Berthier (Adapté par Miguel de Arquer). *Consultor del clero* (E. Druwé, s. i.). 460.

Bessières. *Deux grands méconnus, précurseurs de l'Action catholique et sociale. Gaston de Renty et Henri Buch* (A. Hayen, s. i.). 860.

Besson (Mgr). *Le Décalogue ou la loi de l'Homme-Dieu* (J. Legrand, s. I.). 288.

Besson. *La vie et la mort du Père d'Alzon, Fondateur des Augustins de l'Assomption* (É. Bergh, s. I.). 862.

Bierbaum. *Religion und Recht in der Ehe. Betrachtungen zur Ehe-Enzyklika Pius XI* (J. Salsmans, s. I.). 838.

Bihlmeyer. *Kirchengeschichte. I. Das christliche Altertum* (É. de Moreau, s. I.). 938.

Binns, Hunkin and Bethune-Baker. *The Rise of the Christian Church* (J. Levie, s. I.). 742.

Bissen, o. f. m. *Un grand cœur. Mère Francisca, née Anne-Élisabeth du Faing d'Aigremont* (C. Sevrain, s. I.). 861.

Blin. *Commentaire du Directoire Spirituel de saint François de Sales* (C. Sevrain, s. I.). 852.

Blois (de) (Éditeur : D. U. Berlière, o. s. b.). *Statuta Monastica* (É. de Moreau, s. I.). 87.

Boehmer. *Analeckten zur Geschichte des Franciscus von Assisi* (É. de Moreau, s. I.). 941.

Bohler, o. f. m. *Sœur Marie de Bon-Secours, Franciscaine de Notre-Dame du Temple* (1898-1928) (C. Sevrain, s. I.). 861.

Bonilla de San-Martin (Ed. L. Rubio). *Luis Vives y la Filosofía del Renacimiento* (A. Pérez Goyena, s. I.). 440.

Bornet. *L'ordre dans la liberté. Simples réflexions sur l'éducation* (L. Renard, s. I.). 843.

Braun. *Handlexikon der Katholischen Dogmatik* (E. Hocedez, s. I.). 460.

Brinktrine. *Die heilige Messe in ihrem Werden und Wesen* (É. de Moreau, s. I.). 946.

Brito (de). *La pensée philosophique à travers les âges. L'antiquité* (J. De Munter, s. I.). 560.

Broel-Plater. *De Primatu Romanorum Pontificum ab Anastasio II ad Pelagium II* (É. de Moreau, s. I.). 940.

Broermann. *Allgemeine Psychologie* (J. Defever. s. I.). 556.

Bruel. *Le catéchisme à l'école de Notre-Seigneur. Livre du maître* (R. de le Court, s. I.). 840.

Brugerette. *L'art d'être heureux. Psychologie chrétienne du bonheur* (Fr. Taymans, s. I.). 96.

Brun. *Les deux pierres d'angle de la cité chrétienne, l'Ordre et l'Amour. Essai de philosophie sociale* (Ed. Brisbois, s. I.). 558.

Brunner und Dopsch. *Das Mittelalter in Einzeldarstellungen* (J. De Munter, s. I.). 562.

BUCHBERGER (Mgr). *Lexikon fûr Theologie und Kirche. II*er *Band-Bartholomâus bis Colonna* (É. de Moreau, S. I.). 937.

BUIL, S. I. *El Problema Religioso. Quién tiene razón?* (A. Pérez Goyena, S. I.). 429.

BUONPENSIERE, O. P. *Commentaria in I. P. Summae Theologicae S. Thomae Aquinatis, O. P. a q. XXVII ad q. XL* (A. Pérez Goyena, S. I.). 436.

BURI, S. I. *L'Unione della Chiesa copta con Roma sotto Clemente VIII* (Ch. Martin, S. I.). 946.

BURNS. *S. John Chrysostom's Homilies on the statues* (J. de Ghellinck, S. I.). 352.

BURSZTYN. *Vollstândige Grammatik der Alt-und Neuhebraischen Sprache* (J. Levie, S. I.). 270.

BUTLER. *The Vatican Council. The Story told from inside in Bishof Ullathorne 's Letters* (É. de Moreau, S. I.). 476.

BYRNE. *Bourdaloue moraliste* (A. Hanin, S. I.). 835.

CAGNAC (Mgr). *Les lettres spirituelles en France* (L. Peeters, S. I.). 381.

CAJETANUS MARIA VAN BERGAMO (Traduction : S. VAN VECHEL). *Het Lijden van Christus. Gedachten en gevoelens over Jezus' lijden voor iederen dag van het jaar* (L. Arts, S. I.). 83.

CALLEWAERT. *Vesperae antiquae in officio praesertim romano* (É. de Moreau, S. I.). 287.

» *Liturgicae institutiones. Tractatus secundus. De Breviarii Romani liturgia* (É. de Moreau, S. I.). 849.

CAMM, O. S. B. *Moine et Martyr. Le Bienheureux John Roberts* (E. Lamalle, S. I.). 477.

» *De l'anglicanisme au monachisme* (G. Dirks, S. I.). 859.

CAPART, S. I. *Manuel des Carrières* (V. Saliez, S. I.). 759.

CARRA, O. P. *Los Colaboradores de Vitoria. Domingo de Soto y el Derecho de gentes* (A. Pérez Goyena, S. I.). 441.

CAYRÉ, A. A. *Précis de Patrologie* (J. de Ghellinck, S. I.). 349.

CHAMBELLAND. *De l'art d'être malade ou comment on se sanctifie dans la maladie à l'école de saint François de Sales* (É. Bergh, S. I.). 378.

CHARLES. *Le catéchisme par l'Evangile. 3 volumes : Le livre du Prêtre; le livre de la mère et des dames catéchistes; le livre des « tout-petits »* (R. de le Court, S. I.). 840.

CHARMOT, S. I. *L'âme de l'éducation. La direction spirituelle* (Albert Valensin, S. I.). 755.

CHARMOT, S. I. « *La Teste bien faicte* ». *Études sur la formation de l'intelligence* (R. de le Court, S. I.). 843.

CHASSAIGNE. *Étienne Dolet* (É. de Moreau, S. I.). 944.

CHASTEL. *La Sainte Baume* (E. Lamalle, S. I.). 379.

CHEMINANT. *Précis d'introduction à la lecture et à l'étude des Saintes Écritures* (J. Levie, S. I.). 186.

CHEREL. *Rancé* (G. Dirks, S. I.). 856.

CISNEROS (de) O. S. B. (Traduction E. ALLISON PEERS). *Book of Exercises for the spiritual Life* (J. Creusen, S. I.). 86.

CLAEYS-BOÚÚAERT et SIMENON. *Manuale iuris canonici ad usum seminariorum*. (J. Creusen, S. I.). 548.

CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE (Éd. MONNIER-VINARD ET CONDAMIN, S. I.). *Notes spirituelles et pages choisies* (N. Pickery, S. I.). 89.

CLEMEN (Traduction : J. MARTY). *Les religions du monde. Leur nature, leur histoire* (L. Malevez, S. I.). 191.

CLÉMENT. *Le droit de l'enfant à naître. Réflexions pour les médecins et les non médecins* (J. Creusen, S. I.). 833.

COCCHI, C. M. *Commentarium in Codicem Iuris Canonici ad usum scholarum. Liber II : De personis. Pars I, Sectio I. De clericis in genere*. 3ª *edit.* — *Sectio II. De clericis in specie.* — *Liber IV : De processibus* (J. Creusen, S. I.). 549.

COMEAU. *Saint Augustin exégète du quatrième évangile* (J. Levie, S. I.). 753.

CONTE A CORONATA, O. M. C. *Institutiones iuris canonici ad usum utriusque cleri et scholarum. Volumen II : De Rebus* (J. Creusen, S. I.). 549

CORNELY et MERK, S. I. (Traduction : PH. MAZOYER). *Manuel d'introduction historique et critique à toutes les Saintes Ecritures*. 2 volumes. *I. Ancien Testament, II. Nouveau Testament* (J. Levie, S. I.). 185.

COTEL et JOMBART, S. I. *Les Principes de la vie Religieuse* (L. Peeters, S. I.). 94.

» *Catechismus der Geloften ten dienste der Religieuzen* (L. Arts, S. I.). 552.

COUMOUL. *Le sens de la vie et le Christianisme* (A. De Baenst, S. I.). 765.

COUVREUR. *L'Evangile et l'éducation* (P. Capart, S. I.). 843.

CRASSET, S. I. *Méthode d'Oraison*. (L. Peeters, S. I.). 851.

CREED. *The Gospel according to saint Luke* (J. Levie S. I.). 669

CREUSEN, S. I. *Religieux et Religieuses d'après le Droit ecclésiastique*. 552.

» *Het Kloosterleven volgens het kerkelijk Recht* (L. Arts, S. I.). 552.

Crisógono de Jesús Sacramentado. *San Juan de la Cruz, su vida y su obra literaria* (A. Pérez Goyena, s. i.). 435.

Cuevas. *Catálogo de los Códices latinos de la Real Biblioteca del Escorial* (A. Pérez Goyena, s. i.). 438.

Cumont. *Les religions orientales dans le monde romain* (P. Denoël, s. i.). 262.

Curotto. *Monumenta sapientiae. Thesaurus sententiarum* (J. Levie, s. i.). 768.

Dacier. *Saint Jean Chrysostome et la Femme chrétienne au* IV^e *siècle de l'Église grecque* (L. Renard, s. i.). 767.

Daeschler. *Bourdaloue* (R. de le Court, s. i.). 836.

Daguillon. *Ulrich de Strasbourg*, o. p. *La « Summa de Bono »* (J. De Munter, s. i.). 952.

Dartigue, s. i. *Le Zèle. Causeries* (A. Hayen, s. i.). 766.

Davids. *De Orosio et sancto Augustino Priscillianistarum adversariis commentatio historica et philologica* (J. de Ghellinck, s. i.). 359.

Delbrel. *Pour repeupler nos séminaires*. 840.

Dechêne, s. i. *Le flambeau dans la maison. L'âme féminine : synthèse et ascèse* (C. Sevrain, s. i.). 96.

De Clercq (Mgr). *Recueil d'Instructions Pastorales* (J. Dumont, s. i.). 371.

De Craene. *De Moeder der vernieuwde Menschheid* (J. Salsmans, s. i.). 376.

De Jaegher, s. i. *Confiance. Méditations* (F. Jansen, s. i.). 862.

De Hovre. *Le catholicisme. Ses pédagogues, sa pédagogie* (G. Dirks, s. i.). 754.

Deichgraber. *Die Griechische Empirikerschule. Sammlung der Fragmente und Darstellung der Lehre* (J. De Munter, s. i.). 561.

Deininger, o. s. b. *Johannes Sinnich. Der Kampf der Löwener Universität gegen den Laxismus* (É. de Moreau, s. i.). 477.

Delplanque. *La pensée de Fénelon, d'après ses œuvres morales et spirituelles* (G. D.). 382.

Despiney. *Le chemin de la foi d'après saint Augustin* (F. Taymans, s. i.). 453.

Dieckmann, s. i. *De Ecclesia* (Erich Przywara, s. i.). 343.

Diekamp. *Katholische Dogmatik nach den Grundsätzen des hl. Thomas* (V. Cremers, s. i.). 459.

DOBSCHÜTZ (von.). *Der Apostel Paulus. I. Seine weltgeschichtliche Bedeutung. II. Seine Stellung in der Kunst* (J. Levie, S. I.). 743.

DONCŒUR. *Le mystère de la passion de Jeanne d'Arc* (1430-1431) (E. Lamalle, S. I.). 474.

DUBOSQ. *Le baptême solennel des enfants. Petit directoire pour les parrains et les marraines* (J. Salsmans, S. I.). 285.

DUBRUEL, S. I. *Les Heures Rurales* (Fr. Taymans, S. I.). 95.

DUCHAUSSOIS, O. M. I. *Sous les feux de Ceylan. Chez les Singhalais et les Tamouls* (A. Hublou, S. I.). 374.

DUESBERG, O. S. B. *Apologie. A ceux qui croient* (Jos. Legrand, S. I.). 451.

DUMAINE. *Conversations latines (texte et traduction) suivies d'un vocabulaire français-latin des principaux termes de la vie moderne* (P. Denoël, S. I.). 383.

DUMAS. *Theologia moralis thomistica. Vol. I. theologia moralis generalis : pars prima* (J. Creusen, S. I.). 831.

DUPLESSY. *Cours supérieur de religion.* 32. *Les devoirs sociaux.* 33. *Le respect de la vie.* 34. *Le Respect de la Propriété et de la Vérité* (R. de le Court, S. I.). 842.

» *Le catéchisme en Problèmes. Cours supérieur. Catéchisme de Persévérance. Livre de l'élève. Livre du maître* (R. de le Court, S. I.). 842.

DÜRR. *Die heilige Schrift des Alten Testamentes in Auswahl übersetzt und mit kurzen sachlichen Erläuterungen versehen* (J. Levie, S. I.). 272.

EGENTER. *Gottesfreundschaft. Die Lehre von der gottesfreundschaft in der Scholastik und Mystik des* XII *und* XIII *Jahrhunderts* (L. Malevez, S. I.). 366.

EHRLE, S. I. (Cardinal) (Traduction J. M. MARCH, S. I.). *Los manuscritos vaticanos de los Teologos Salmantinos del siglo* XVI (J. de Ghellinck, S. I.). 370. (A, Pérez Goyena, S. I.). 434.

ELORRIOGA (de), S. I. *Afirmación del objeto formal en el acto de fe divina* (A. Pérez Goyena, S. I.). 433.

ESCHER. *Englische Kathedralen* (E. Lamalle, S. I.). 281.

EYMARD. *Het allerheiligste Sacrament des Altaars. (1e deel). De Wezenlijke Tegenwoordigheid* (J. Salsmans, S. I.). 82.

FANFANI, O. P. *De Rosario B. M. Virginis. Historia, Legislatio, Exercitia* (J. Salsmans, S. I.). 376.

FARGUES. *Les tendances actuelles en éducation* (F. Lelotte, S. I.). 846.

FARQUHAR. *Modern religious Movements in India* (Pierre Charles, S. I.). 269.

FELDMANN. *Geschichte der Offenbarung des alten Testaments bis zum Babylonischen Exil* (J. Levie, s. I.). 273.

FELTEN. *Die zwei Briefe des heiligen Petrus und der Judasbrief übersetzt und erklärt* (J. Levie, s. I.). 747.

FERNANDEZ DE RETANA. *Cisneros y su siglo* (A. Pérez Goyena, s. I.). 436.

FERNANDEZ ALVAREZ. *Algunos Testimonios sobre la misa « Pro populo »* (É. de Moreau, s. I.). 947.

FIDELIS. *Livre de piété de l'enfance* (C. Dumortier, s. I.). 378.

FLEURY. *Hellénisme et Christianisme. Saint Grégoire de Naziance et son temps* (J de Ghellinck, s. I.). 355.

FLICHE. *Saint Roch* (E. Lamalle, s. I.). 282.

FONCK, s. I. (Traduction : MANUEL CANCELLER). *Los Milagros del senor en el Evangelio. Exposición prâtica y exegética* (A. Pérez Goyena, s. I.). 439.

FREYMANN. *Platons Suchen nach einer Grundlegung aller Philosophie* (Georges Delcuve, s. I.). 947.

FRUHSTORFER. *Die Paradieses-Sünde* (C. H.). 275.

FRUTIGER. *Les Mythes de Platon* (L. Renard, s. I.). 269.

FUNK-BIHLMEYER. *Kirchengeschichte*. 2 Teil. *Das Mittelalter* (É. de Moreau, s. I.). 471.

GAÉTAN DU SAINT NOM DE MARIE. *Oraison et ascension mystique de saint Paul de la Croix* (L. Peeters, s. I.). 89.

GALDOS, s. I. *Commentarius in librum Tobit* (J. Levie, s. I.). 276.

GARDNER-SMITH, BURKITT and RAVEN. *The Church of To-day* (J. Levie, s. I.). 742.

GARRIGOU-LAGRANGE, O. P. *L'amour de Dieu et la Croix de Jésus* (N. Pickery, s. I.). 78.

GARROW DUNCAN. *The Accuracy of the Old Testament* (J. Levie, s. I.). 279.

GASNIER, O. P. *La Divine Comédie de Lourdes* (L. Renard, s. I.). 864.

GASPAR. *Trente années d'apostolat au Brésil* (J. L. D.). 374.

GEARON. *Les âmes scrupuleuses consolées* (N. Pickery, s. I.). 378.

GELLÉ. *Vingt-cinq chemins de Croix* (É. Bergh, s. I.). 83.

» *Retraite de communion solennelle aux enfants les plus exposés* (M. F.). 92.

GETINO, O. P. *El Maestro Fray Francisco de Vitoria* (A. Pérez Goyena, s. I.). 441.

GEYER. *Magistri Echardi quaestiones et sermo Parisienses* (J. de Ghellinck, s. I.). 362.

GILSON. *Études sur le rôle de la pensée médiévale dans la formation du système cartésien* (Fr. Jansen, s. i.). 575.

GIORDANI. *La prima polemica christiana. Gli apologeti greci del secondo secolo* (Ch. Martin, s. i.). 354.

GIRERD. *La vraie dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur* (É. Bergh, s. i.) 765.

GLOEGE. *Reich Gottes und Kirche im Neuen Testament* (V. Cremers, s. i.). 456.

GODARD. *Les règnes de Dieu Le Messianisme* (F. Mortiaux, s. i.). 277.

GOETTSBERGER. *Einleitung in das Alte Testament* (J. Levie, s. i.). 184.

GOGUEL et MONNIER. *Le Nouveau Testament* (J. Levie, s. i.). 749.

GONON (Mgr). *Cris du cœur au Sacré-Cœur* (É. Bergh, s. i.). 763.

GONTIER. *Les Aqueducs spirituels* (J. L. D.). 375.

GONZAGUE (de), O. M. C. *Le Père Ange de Joyeuse. Frère Mineur capucin, Maréchal de France* (1563-1608) (É. de Moreau, s. i.). 476.

GONZALO DE ARRIAGA, O. P. (Éd. MANUEL M. HOYOS). *Historia del Colegio de san Gregorio de Valladolid* (A. Pérez Goyena, s. i.). 437.

GOODIER, S. I. (Cardinal). *The Public Life of our Lord Jesus Christ* (François Jansen, s. i.). 79.

GOUHIER. *Malebranche* (R. de le Court, s. i.). 837.

GOUHIER. *La vie d'Auguste Comte* (Fr. Taymans, s. i.). 953.

GOYAU. *Le Portefeuille de Lamennais* (1818-1836) (É. de Moreau, s. i.). 479.

» *Ozanam* (G. D.). 861.

GRABMANN. *Quaestio de Universali secundum viam et doctrinam gulielmi de Ockham* (J. de Ghellinck, s. i.). 367.

GRISAR, S. I. (Traduction : PH. MAZOYER). *Martin Luther. Sa vie et son œuvre* (É. de Moreau, s. i.). 943.

GSPANN. *Summarium theologiae dogmaticae* (E. Hocedez, s. i.). 460.

GUIBERT (de), S. I. *Études de théologie mystique* (L. Peeters, s. i.). 79.

GURVITCH. *Les tendances actuelles de la philosophie allemande* (Ed. Brisbois, s. i.). 954.

GUSSMANN. *Quellen und Forschungen zur Geschichte des Augsburgischen Glaubensbekenntnisses. II Band* (É. de Moreau, s. i.). 944.

HAEY, S. S. *The Use of the Optative Mood in the Works of St Gregory of Nyssa* (J. de Ghellinck, s. i.). 352.

HANRION, S. I. *Journal spirituel* (C. Sevrain, s. i.). 859.

HARDY, S. I. *Les ligues du Sacré-Cœur. Avis pratiques pour la fondation et l'organisation.* 840.

HAUGG. *Judas Iskarioth in den neutestamentlichen Berichten* (C. H.). 739.

HAUSER et RENAUDET. *Les débuts de l'âge moderne. La Renaissance et la Réforme* (É. de Moreau, s. I.). 475.

HÉBERT. *Leçons de liturgie à l'usage des séminaires* (É. de Moreau, s. I.). 848.

HENDRICKS, s. I. *De gouden Keten der Waarheid, katholieke Geloofsleer voor Volwassen Katholieken en Niet-Katholieken* (C. Dumortier, s. I.). 841.

HERAMBOURG, c. I. m. *Saint Jean Eudes, ses vertus* (É. Bergh, s. I.). 856.

HEREDIA (de). *La Patria del Maestro Fr. Francisco de Vitoria a la luz de la crítica histórica* (A. Pérez Goyena, s. I.). 442.

HERTLING (von), s. I. *Lehrbuch der Aszetischen Theologie* (L. Renard, s. I.). 851.

HERVIER. *Le Cœur de Jésus d'après l'Evangile* (É. Bergh, s. I.). 82.

HERWEGEN. *Christliche Kunst und Mysterium* (É. de Moreau, s. I.). 282.

HEURTEVENT. *Pour nos Instituteurs chrétiens. Leur sacerdoce* (R. de le Court, s. I.). 847.

HIÉROMOINE PIERRE. *L'union de l'Orient avec Rome. Une controverse récente* (Ch. Martin. s. I.). 79.

HIERONYMUS et AUGUSTINUS (Éd. J. SCHMID). *Epistulae mutuae* (J. de Ghellinck, s. I.). 351.

HOCEDEZ, s. I. *Aegidii Romani Theoremata de Esse et Essentia* (J. de Ghellinck, s. I.). 567.

HOFMANN, s. I. *Griechische Patriarchen und römische Päpste. II* 2 : *Patriarch Athanasios Patellaros. III* 3 : *Patriarch Kyrillos Kontaris von Berröa* (Ch. Martin, s. I.). 946.

HOORNAERT, s. I. *Le plus beau livre* (François Jansen, s. I.). 375.

» *Marginaliën op het Evangelie* (L. Arts, s. I.). 863.

HOSTACHY. *Les missionnaires de la Salette* (E. L.). 379.

HUAN. *Considérations sur le Christ de l'Église intérieure* (E. D.). 384.

HUGON. *Le Père Hugon* (P. C.). 860.

HUONDER, s. I. *Zu Füssen des Meisters. Kurze Betrachtungen für vielbeschäftigte Priester Bd III : Der Verklärungsmorgen; Bd III (Schlussband) : Kindheitsgeheimnisse* (J. Salsmans, s. I.). 93.

HURTEVENT. *L'unité de l'Église du Christ* (J. Defever, s. I.). 457.

ISASI Y GONDRA. *Tractatus canonicus dogmaticus liturgicus et maxime moralis de confirmationis sacramento, brevissimo summario adauctus, casibus conscientiae locupletatus, ultimis Iuris dispositionibus accommodatus* (A. Pérez Goyena, s. I.). 431.

JACOBS. *Edward Poppe* (L. Arts . .). 860.

JACQUEMET. *L'éducation de la pureté* (J. Creusen, s. i.). 839.

JANSSENS, c. i. c. m. *Het Menschgeworden Woord* (V. Cremers, s.i.). 462.

JARRETT, o. p. *The Space of Life between* (G. Dirks, s. i.). 847.

JEAN DE DIEU, o. f. c. *I. Œuvres spirituelles de Saint Bonaventure. II. De la vie parfaite* (C. Sevrain, s. i.). 853.

JEAN EUDES (saint). *Misère de l'homme et grandeur du chrétien* (É. Bergh, s. i.). 767.

JEAN DE SAINT-THOMAS (Traduction M. BENOIT LAVAUD, o. p.). *Introduction à la théologie de saint Thomas. Explication de l'ordre et de l'enchaînement des traités et questions de la Somme théologique* (A. Pérez Goyena, s. i.). 440.

JEANMAIRE. *Le messianisme de Virgile* (P. Denoël, s. i.). 267.

JOANNES. *Les audiences divines et la voix de Dieu dans les êtres et les choses* (C. Sevrain, s. i.). 288.

JOANNES A SANCTO THOMA, o. p. (Ed. P. B. REISER o. s. b.). *Cursus philosophicus thomisticus. Tomus Primus : Ars logica seu de forma et materia ratiocinandi* (Fr. Jansen, s. i.). 574.

JOHANNS, s. i. *A synopsis of « To Christ through the Vedanta »* (M. Ledrus, s. i.). 955.

JORET, o. p. *L'enfance spirituelle* (L. Renard, s. i.). 766.

JULIEN (Mgr) *Les plus belles pages de saint François de Sales* (L. Renard, s. i.). 864.

KAHLE. *Masoreten des Westens. II. Das Palästinische Pentateuchtargum. Die Palästinische Punktation. Der Bibeltext des Ben Naftali* (C. H.). 271.

KANT (Traduction : P. FESTUGIÈRE). *Pensées successives sur la théodicée et la religion* (Fr. Taymans, s. i.). 953.

KANTERS c. s. c. *Le Cœur de Jésus dans la Littérature chrétienne des douze premiers siècles* (C. Sevrain, s. i.). 763.

KAUPEL. *Die Dämonem im Alten Testament* (J. Levie, s. i.). 278.

KEUSCH, c. ss. r. *Le vrai visage de saint Alphonse de Liguor. De es portraits à son portrait* (É. Lamalle, s. i.). 376.

KIRSCH. *Kirchengeschichte. I Band : Die Kirche in der antiken griechisch-römischen Kulturwelt* (É. de Moreau, s. i.). 938.

KITTEL. *Geschichte des Volkes Israel. 3 Band, 2 Hälfte* (J. Levie, s. i.). 272.

KLEIN. *Jésus et ses apôtres* (C. H.). 739.

KLEINSCHMIDT. *Sainte Anne, sa glorification dans l'histoire, l'art et le folklore* (E. Lamalle, s. i.). 507.

KLEISER, s. i. *Ein Seelenroberer. Lebenserinnerungen des ersten flämischen Jesuiten, Kornelius Wischaven* (E. Lamalle, s. i.). 854.

KLUG. *Die Tiefen der Seele. Moralpsychologische Studien* (J. Creusen, s. i.). 756.

» *Kriminalpädagogik* (J. Creusen, s. i.). 757.

KLUGMANN et DUMESNIL DE GRAMONT. *De Luther à Wagner. Essai de psychologie ethnique* (É. de Moreau, s. i.). 944.

KNOPF et KRUGER. *Ausgewählte Martyrerakten.* 3e Aufl. (É. de Moreau, s. i.). 469.

KNOPF. *Einführung in das Neue Testament* (J. Levie, s. i.). 665.

KOCH. *Durandi de S. Porciano*, O. P. *Tractatus de habitibus quaestio quarta* (J. de Ghellinck, s. i.). 367.

KOPP. *Elias und das Christentum auf dem Karmel* (J. Levie, s. i.). 671.

KOPPEL. *Palästina. Die Landschaft in Karten und Bildern* (J. Levie, s. i.). 670.

KORTLEITNER. *Israelitarum in Aegypto commoratio ex sacris litteris illustrata* (C. H.). 275.

» *Commentationes biblicae. — III. De antiquis Arabiae incolis eorumque cum religione mosaica rationibus. — IV. Babyloniorum auctoritas quantum apud antiquos Israelitas valuerit. — V. De Sumeriis eorumque cum vetere testamento rationibus* (F. Mortiaux, s. i.). 279.

KUHLMANN. *Theologia naturalis bei Philon und bei Paulus* (Erich Przywara, s. i.). 340.

KUSSINGER. *Alfonsus Vargas und seine theologische Einleitungslehre. Ein Beitrag zur Geschichte der Scholastik im 14 Jahrhundert.* (A. Pérez Goyena, s. i.). 440.

LACOSTE. *Un apôtre des marins. Le P. Yves Hamon, Assomptionniste* (C. Sevrain, s. i.). 860.

LAGARDÈRE. *Semailles dernières. Extraits de sa correspondance réunis par P. Beaufort* (E. Collin, s. i.). 378.

LAMBALLE. *La contemplation ou Principes de théologie mystique* (L. Peeters, s. i.). 851.

LAMMERTIJN, C. SS. R. *Heilig-Uur Gezangen* (J. Salsmans, s. i.). 378.

» *De Heilige Eucharistie en de Vrouw* (A. D. P., s. i.). 764.

LAMPEN, O. F. M. *De Causalitate sacramentorum iuxta scholam Franiscanam* (J. de Ghellinck, s. i.). 362.

» *B. Joannes Duns Scotus et Sancta Sedes* (P. Capart, s. i.). 367.

LANCICIUS (ED. MARIETTI). *De conditionibus boni superioris* (N. Pickery, s. i.).

LANG. *Die Wege der Glaubensbegründung bei den Scholastikern des XIV Jahrhunderts* (J. de Ghellinck, s. i.). 368.

LANGE (Hermann), S. I. *De Gratia. Tractatus dogmaticus.* (Erich Przywara, S. I.). 344. (C. Dupont, S. I.). 463.

LANVERSIN (de), S. I. *Au rythme des Exercices* (L. Peeters, S. I.). 91..

LATTEY, S. I. *Six Sacrements. Papers read at the Summer School of Catholic Studies held at Cambridge, Juli* 27th-*August* 5th, 1929 (J. de Ghellinck, S. I.). 465.

LAURENT. *L'architecture et la sculpture en Belgique* (É. de Moreau, S. I.). 280.

LAVEILLE (Mgr). 31 *Jaar Missie-Zuster in Hindostan. Zuster Theodorine van het Bitter Lijden* (L. Arts, S. I.). 373.

LAVERGNE, O. P. *L'Apocalypse* (J. Levie, S. I.). 747.

LECLERCQ. *Essais de morale catholique. I. Le retour à Jésus* (L. Renard, S. I.). 832.

LEHU. O. P. *La raison, règle de la Moralité d'après saint Thomas* (Ed. Brisbois, S. I.). 557.

LEIPOLDT, *Die Religion des Mithra* (P. Denoël, S. I.). 266.

LEISEGANG. *Die Platondeutung der Gegenwart* (J. de Munter, S. I.). 562.

LEMARIÉ. 1. *La Formation de l'Intelligence.* 2. *La Formation de la Volonté.* 3. *Le Jeu de l'Enfant* (R. de le Court, S. I.). 762.

I. *L'Éducation du Respect.* II. *Franchise et Mensonge chez l'Enfant* (R. de le Court, S. I.). 762.

LEMIUS, O. M. I. *Le Culte du Cœur eucharistique de Jésus* (Fr. Jansen, S. I.). 81.

LENFANT (Mgr) (Traduction L. LAMMERTIJN, C. SS. R.). *Het Hart in Gethsemani. H. Uur Overwegingen* (L. Arts, S. I.). 377.

LÉON. *La joie chez sainte Thérèse d'Avila* (C. Sevrain, S. I.). 855.

LEPIN. *L'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (J. Levie, S. I.). 666.

LERCHER, S. I. *Institutiones Theologiae Dogmaticae : Volumen quartum : De Virtutibus, De Sacramentis in genere, De singulis Sacramentis, De Novissimis* (C. Dupont, S. I.). 465.

LE ROY. *Le problème de Dieu* (J. Maréchal, S. I.). 193, 289.

LESAGE. *La sainte Messe selon les Rites Orientaux* (É. de Moreau, S. I.). 285.

LESOURD. *L'année missionnaire* 1931 (A. Hublou, S. I.). 956.

LEVESQUE. *L'Origine du Culte du Sacré-Cœur de Jésus et son objet* (N. Pickery, S. I.). 80.

LINDNER, O. C. S. A. *Die Erkenntnislehre des Thomas von Strassburg* (Fr. Jansen, S. I.). 569.

LINDNER. *Der Usus matrimonii. Seine sittliche Bewertung in der katholischen Moraltheologie alter und neuer Zeit* (J. Creusen, S. I.). 833.

LINHARDT. *Unsere Ideale. Lebenswichtige Kapitel ans der katholischen Ethik* (J. Defever, s. i.). 765.

LIPPERT. *Die Kirche Christi* (Erich Przywara, s. i.). 343.

» (Traduction M. GRUTER). *Cœurs inquiets* (J. Creusen, s. i.). 377.

» *Zweierlei Menschen* (J. Creusen, s. i.). 863.

LITHARD, c. s. sp. *Précis de Théologie pastorale* (J. Creusen, s. i.). 837.

LOHMEYER. *Grundlagen paulinischer Theologie* (Erich Przywara, s. i.). 341.

LÖHR. *Alttestamenliche Religionsgeschichte* (J. Levie, s. i.). 274.

LUSSEAU et COLLOMB. *Manuel d'études bibliques* (J. Levie, s. i.). 664.

MACAIGNE. *L'Église Mérovingienne et l'État Pontifical* (E. Lamalle, s. i.). 940.

MACCHIORO. *From Orpheus to Paul. A History of Orphism* (A. Faux). 745.

MACDONALD. *Berengar and the Reform of Sacramental Doctrine* (J. de Ghellinck, s. i.). 363.

MACKINNON (J.). *The Historic Jesus* (J. Levie, s. i.). 738.

MACKINNON (A.). *The Rome of St Paul* (J. Levie, s. i.). 745.

MADDEN. *The Pagan Divinities and their Worship as depicted in the Works of St Augustine exclusive of the City of God* (J. de Ghellinck, s. i.). 352.

MAHIEU. *Madame Justine de Monie, supérieure générale des Dames de la Sainte-Famille* (C. Sevrain, s. i.). 859.

MAINAGE, o. p. *La Révérende Mère Saint-Dominique de la Croix* (C. Sevrain, o. p.). 861.

MAIRE. *Histoire des Instituts religieux et missionnaires* (A. Hublou, s. i..) 372.

» *Une Noêliste de banlieue. Rubis d'Orient* (C. Sevrain, s. i.). 861.

MARCELO DEL NINO JESUS. *El Tomismo de San Juan de la Cruz* (A. Pérez Goyena, s. i.). 435.

MARIE DE LA TRINITÉ. *Lettres de « Consummata » à une Carmélite* (N. Pickery, s. i.). 767.

MARIE DE L'INCARNATION (Édit. CLÉM. MARTIN et A. JAMET). *Ecrits spirituels et historiques* (Fr. Jansen, s. i.). 87.

MARITAIN. *Le Docteur Angélique* (Ed. Brisbois, s. i.). 566.

MARTIN. *The Use of indirect Discourse in the Works of St Ambrose* (J. de Ghellinck, s. i.). 352.

MARTIN, p. ss. *La Paternité spirituelle du Prêtre. Commentaire du Pontifical* (É. Bergh, s. i.). 286.

MARTIN, O. P. *La Controverse sur le Péché originel au début du XIV^e siècle* (E. Druwé, S. I.). 462.

MARTIN-DONOS (de). *Troisième série de douze méditations pour les Heures Saintes* (É. Bergh, S. I.). 378.

MARTINDALE, S. I. (Traduction : DECHÊNE, S. I.). *Saint Ignace de Loyola* (Fr. Jansen, S. I.). 854.

» *Prédicateur de Rois, Apôtre des Gueux, le Père Bernard Vaughan* (M. Fraikin, S. I.). 859.

MASI. *Un Caso di locazione d'opere dei servizi divini nel* 1305 (Fr. Halkin 553.

MASNOVO. *Da Guglielmo d'Auvergne a San Tomaso d'Aquino. Vol. I : Guglielmo d'Auvergne e l'Ascesa verso Dio* (Fr. Jansen, S. I.). 564.

MAURICE. *Sainte Hélène* (E. Lamalle, S. I.). 282.

MAUSBACH. *Dasein und Wesen Gottes-Erster Band : I. Die Möglichkeit der Gottesbeweise. II. Der kosmologische Gottesbeweis* (J. De Munter, S. I.). 461.

MEINETZ et TILLMANN. *Die Gefangenschaftsbriefe des heiligen Paulus* (J. Levie, S. I.). 744.

MESSENGER. *Ethical Teachings in the Latin Hymns of Medieval England* (J. de Ghellinck, S. I.). 362.

MEYER et FONCIN. *Au cercle d'études. Méthode — Plans* (Jos. Fabri, S. I.). 847.

MEZARD, O. P. (Ed. LETHIELLEUX). *La moelle de saint Thomas d'Aquin ou Méditations tirées de ses œuvres et distribuées pour tous les jours de l'année* (N. Pickery, S. I.). 92.

MICHEL, S. I. *La première communion des tout-petits préparée dans la famille* (J. Theissen). 58.

» *Première communion et rénovation des promesses du baptême* (J. Theissen). 58.

MIGNON, *Éducation psychologique de l'Enfance* (R. de le Court, S.I.). 842.

MINUCIUS FELIX (Éd. J. MARTIN). *Octavius* (J. de Ghellinck, S. I.). 350.

MIRAMAR. *Histoire pittoresque d'une famille égyptienne* (P. Henry, S. I.). 383.

MOLINA MORENO. *Intento Biográfico-Bibliográphico* (A. Pérez Goyena, S. I.). 439.

MOLINA. *Das Leiden im Weltplan* (Erich Przywara, S. I.). 344.

MOLLAT. *Introduction à l'étude du droit canonique et du droit civil.* (J. Creusen, S. I.). 547.

MOREAU. *La Nuit Syrienne* (L. Honoré, S. I.). 924.

Moreau (de), o. s. b. *Dom Hildebrand de Hemptinne, Abbé de Maredsous* (É. Lamalle, s. i.). 856.

Morice. *L'art de parler au peuple* (M. Fraikin, s. i.). 381.

Motte. *Petit catéchisme en images* (R. de le Court, s. i.). 842.

Moule. *Christians in China before the Year* 1550 (J. de Ghellinck, s. i.). 372.

Mugnier. *La théorie du premier moteur et l'évolution de la pensée aristotélicienne* (J. De Munter, s. i.). 948.

» *Le sens du mot* θεῖος *chez Platon* (Georges Delcuve, s. i.). 948.

Mulders. *Naar kerkelijke eenheid* (P. Hendrickx, s. i.). 884.

Mueller, s. i. *Zeremonienbüchlein nach den neuen Rubriken und Dekreten* (É. de Moreau, s. i.). 284.

Mueller. *Erfahrung und Glaube bei Luther* (Erich Przywara, s. i.). 340.

Murphy. *St Basil and Monasticism* (J. de Ghellinck, s. i.). 352.

Naval. *Tratado Compendioso de Arqueología y Bellas Artes* (A. Pérez Goyena, s. i.). 444.

» *Tresoro de Indulgencias* (A. Pérez Goyena, s. i.). 444.

» *Curso de Theología Ascética y Mística* (A. Pérez Goyena, s. i.). 444.

» *Curso de Theología Pastoral* (A. Perez Goyena, s. i.). 444.

» *Curso Breve de Arqueología y Bellas Artes* (A. Perez Goyena, s. i.). 444.

Neyen, s. c. j. *Notre vie spirituelle. Essai d'analyse et principes de direction* (C. Sevrain, s. i.). 863.

Nink, s. i. *Grundlegung der Erkenntnistheorie* (G. Delannoye, s. i.). 555.

» *Kommentar zu Kants Kritik der reinen Vernuft* (G. Delannoye, s. i.). 576.

Nisters. *Die Christologie des hl. Fulgentius von Ruspe* (J. de Ghellinck, s. i.). 361.

Noaillat (de). *Marthe de Noaillat* (1865-1926) (Jos. Fabri, s. i.). 862.

O'Brien. *Titles of Address in Christian Latin Epistolography to* 543 *A. D.* (J. de Ghellinck, s. i.). 352.

Olichon. *Les origines françaises de l'œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre pour la formation des clergés indigènes en pays de missions* (A. Hublou, s. i.). 373.

Oliveira (de), Cruz (da), Machado. *Anuário Cathólico de Portugal* (C. Sevrain, s. i.). 957.

O' Mahony. *The Desire of God in the Philosophy of St Thomas Aquinas* (Ed. Brisbois, s. i.). 950.

O'Noll. *La vie et les œuvres d'Eugénie Bonnefois, l'Apôtre des Petits Forains* (J. S.). 862.

Ottaviano. *L'Ars compendiosa de R. Lulle* (J. De Munter, s. i.) 568.

Paffrath, o. f. m. *Gott Herr und Vater. Die Gnadenführung der biblischen Offenbarung* (L. Renard, s. i.). 274.

Paris, o. p. *Tractatus de Ecclesia Christi ad Mentem S. Thomae Aquinatis* (V. Cremers, s. i.). 456.

Pastor (von). *Geschichte der Pâpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, Vol. XIV. (É. de Moreau, s. i.). 478.

Peillaube. *La destinée humaine* (L. Renard, s. i.). 454.

Pératé. *Saint François d'Assise* (E. Lamalle, s. i.). 282.

Perels. *Bonizo liber de vita christiana.* (J. de Ghellinck, s. i.). 365.

Perroy. *Le boisseau et le chandelier* (R. de le Court, s. i.). 96.

Peschek, c. ss. r. *Geheime Offenbarung und Tempeldienst. Eine Darstellung des Aufbaues der Apokalypse* (C. H.). 748.

Peters. *Unsere Bibel. Die Lebensquellen der Heiligen Schrift* (J. Levie, s. i.). 190.

Petrani. *De relatione iuridica inter diversos ritus in Ecclesia catholica* (J. Creusen, s. i.). 550.

Petronievies. *Hauptsätze der Metaphysik* (A. Grégoire, s. i.). 555.

Picard. *Les origines du polythéisme hellénique. L'art créto-mycénien* (P. Denoël, s. i.). 262.

Picart, o. s. b. *Tout au Divin Amour* (C. Sevrain, s. i.). 864.

Picotti. *La jeunesse de Léon X, pape de la Renaissance* (É. de Moreau, s. i.). 943.

Plus, s. i. *L'Eucharistie* (É. Bergh, s. i.). 468.

Poizat. *La vie et l'œuvre de Jésus* (G. Dirks, s. i.). 739.

Pons, s. i. *San Bernardo. Obras Completas. Traducidas del latín con notas aclaratorias y precedidas de la vida del Santo. Tome V. Epistolario* (A. Pérez Goyena, s. i.). 438.

Pontneau, s. i. *Mois de Marie selon l'esprit du Bienheureux Grignon de Montfort* (É. Bergh, s. i.). 765.

Poschmann. *Die abendlandische Kirchenbusse im frühen Mittelalter* (P. Galtier, s. i.). 466.

Pouchalon. *Le Mois de Marie en Compagnie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus* (É. Bergh, s. i.). 765.

Powicke. *Robert Grosseteste and the Nicomachean Ethics* (J. De Munter, s. i.). 565.

PRADEL. *Comment former des hommes* (Jos. Fabri, s. i.). 846.

PRÉCLIN. *Les Jansénistes du XVIII^e siècle, la Constitution civile du Clergé* (É. de Moreau, s. i.). 479.

PRUNEL (Mgr) *Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Modèle de vie eucharistique* (F. Jansen, s. i.). 377.

PULLY (de), s. i. *L'éducation et la formation du caractère* (R. de le Court, s. i.). 843.

PUMAR CORNES. *De oeconomia theologica, Pars Prima, De forma S. Sacramenti Matrimonii* (A. Pérez Goyena, s. i.). 432.

PUNIET (de), o. s. b. *Le Pontifical romain. Histoire et Commentaire* (É. de Moreau, s. i.). 285. 850.

QUINET. *Carnet de Préparation d'un Catéchiste. Notes Pédagogiques, t. II, Grâce et Sacrements, t. III, Morale* (R. de le Court, s. i.). 841.

RAMBAUD, o. p. *Grandes figures de Prêcheurs* (L. Renard, s. i.). 379.

RAMON MARIA, c. déch. *El Tomismo Carmelitano. Disquisición histórica acerca de la doctrina filosófica-teológica de la Orden de Carmelitas descalzos* (A. Perez Goyena, s. i.). 434.

RAUS, c. ss. r. *Institutiones canonicae* (J. Creusen, s. i.). 547.

RAVIE. *Le Mexique Rouge* (É. de Moreau, s. i.). 380.

RAVIGNAN (de), s. i. *Entretiens spirituels* (J.-L. Dumont.). 90.

REINSTAEDLER. *Elementa Philosophiae Scholasticae* (Ed. Brisbois, s. i.). 554.

RENIÉ. *Manuel d'Ecriture Sainte. Tome I : Introduction générale. Pentateuque; Tome II : Livres historiques. Livres didactiques* (J. Levie s. i.). 186.

RENDU. *Lacunes de l'enseignement de la charité envers le prochain au catéchisme et au collège* (C. Dumortier, s. i.). 761.

REY. *La science orientale avant les Grecs* (A. Grégoire, s. i.). 561.

RIBOULET. *Pédagogie générale* (G. Van der Straeten, s. i.). 757.

RIGAUX. *Pour nos garçons. A la découverte du Monde social* (C. Dumortier, s. i.). 761.

RING. *Drie Homilien aus der Frühzeit Basilius' des Grossen. Grundlegendes zur Basiliusfrage* (Ch. Martin, s. i.). 939.

RIONDEL, s. i. *Dieu notre Père* (A. Hayen, s. i.). 863.

» *La vie de foi*. 958.

RIVET. *Le Patrimoine légal du Culte et des œuvres catholiques* (J. Creusen, s. i.). 552.

ROBINSON, m. a. *History and Cartulary of the Greek Monastery of St Elias and S. Anastasius of Carbone* (É. de Moreau, s. i.). 474.

ROBINOT MARCY, S. I. *Aux prises avec l'apostasie des masses* (Ch. du Bois, S. I.). 767.

ROELANDTS, C. SS. R. *Notre Seigneur Jésus-Christ. Le plus beau des enfants des hommes* (A. Hanin, S. I.). 80.

ROLLE DE HAMPOLE (Traduction M. NOETTINGER, O. S. B.). *Le Feu de l'Amour. Le modèle de la vie parfaite. Le Pater* (L. Denis, S. I.). 86.

RONSIN, S. I. *A des chrétiennes. I. Pour mieux commander. II. Pour mieux obéir. III. L'hérédité* (J. L.). 288.

ROPES. *The singular Problem of the Epistle to the Galatians* (C. H.). 744.

ROSS. *Aristote* (J. De Munter, S. I.). 562.

ROTHE. *De l'existence de la propriété. Idées personnelles. Opinions diverses* (C. du Bois, S. I.). 559.

ROUET DE JOURNEL et DUTILLEUL, S. I. *Enchiridion asceticum* (J. de Ghellinck, S. I.). 83.

ROULIN, O. S. B. *Linges, insignes et vêtements liturgiques* (É. de Moreau, S. I.). 287.

ROUSSEAU. *Sainte Claire* (E. Lamalle, S. I.). 282.

ROUPAIN, S. I. *Sur les pas de Jésus* (P. Denoël, S. I.). 958.

ROUZIC. *Le Christ-Roi* (N. Pickery, S. I.). 82.

RUYER. 1. *Esquisse d'une philosophie de la structure.*
2. *L'humanité de l'avenir d'après Cournot* (A. Grégoire, S. I.). 559.

RUYSBROECK L'ADMIRABLE (Éd. VROMANT). *Œuvres traduites du flamand par les Bénédictins de Saint-Paul d'Oosterhout. 5 Volumes* (P. Groult). 85.

RYBINSKI. *Der Mal'akh Jahwe* (C. H.). 277.

SAINT-PALAIS D'AUSSAC (de). *Le droit de dépouille (Ius spolii)* (J. Creusen S. I.). 553.

SAKURAZAWA. *Principe unique de la Philosophie et de la Science d'Extrême Orient* (M. Ledrus, S. I.). 955.

SANTELER, S. I. *Der Kausale Gottesbeweis bei Herveus Natalis* (G. Delannoye, S. I.). 569.

SCHAEFER. *Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Uebersetzung des Hebräerbriefs* (J. de Ghellinck, S. I.). 746.

SCHENZ. *Die Bergpredigt in ihrer ursprünglichen Schönheit* (J. Levie, S. I.). 741.

SCHILGEN, S. I. (Trad. P. HONORÉ, S. I.). *Un livre sur le mariage pour les fiancés et les époux chrétiens* (J. Creusen, S. I.). 838.

SCHILLING, O. F. M. *Das Schulwesen der Jezuiten in Japan* (1551-1614) (Pierre Charles, S. I.). 945.

Schilling. *Das Ethos der Mesotes. Eine Studie zur Nikomachischen Ethik des Aristoteles* (J. de Munter, s. i.). 949.

Schlatter. *Der Evangelist Matthäus. Seine Sprache, sein Ziel, seine Selbständigkeit. Ein Kommentar zum ersten Evangelium* (J. Levie, s. i.). 668.

Schmidt et Kahle. *Volkserzählungen aus Palâstina gesammelt bei den Bauern von Bir-Zêt* (J. Levie, s. i.). 752.

Schneider. *Die Quaestiones disputatae de Veritate des Thomas von Aquin in ihrer philosophisch-geschichtlichen Beziehung zu Augustinus* (Fr. Jansen, s. i.). 566.

Schneider. *Die Erlebnisechtheit der Apokalypse des Johannes* (J. Levie, s. i.). 748.

Schnuerer. *Kirche und Kultur im Mittelalters. III Band* (É. de Moreau, s. i.). 471.

Schwann. *Robert Cowton*, o. f. m., *über das Göttliche Verherwissen* (J. De Munter, s. i.). 952.

Schwartz. *Acta conciliorum œcumenicorum. Tomus primus, Concilium Ephesinum* (J. de Ghellinck, s. i.). 359.

Seeberg. *Lehrbuch der Dogmengeschichte. Dritter Band : Die Dogmengeschichte der Mittelalters* (J. de Ghellinck, s. i.). 350.

Selles (de la). *La défense de l'Intelligence* (L. Malevez, s. i.). 555.

Sertillanges. *Catéchisme des incroyants* (Georges Dirks, s. i.). 250, 452.

» *Saint Thomas d'Aquin* (A. Hayen, s. i.). 565.

» *Ce que Jésus voyait du haut de la Croix* (G. D.). 764.

Skibniewski (von). *Kausalität* (G. Delannoye, s. i.). 556.

Sierp, s. i. *Ignatianische Wegweisung durch das Erdenleben* (N. Pickery, s. i.). 91.

Simon, c. ss. r. *Praelectiones biblicae ad usum scholarum. Novum Testamentum* (J. Levie, s. i.). 663.

Siwek. *La psychophysique humaine d'après Aristote* (J. De Munter, s. i.). 949.

Soehngen. *Sein und Gegenstand. Das scholastische Axiom « Ens et verum convertuntur » als Fundament metaphysischer und theologischer Spekulation* (G. Delannoye, s. i.). 556.

Stapper. *Katholische Liturgik zum Gebrauch bei akademischen Vorlesungen sowie zum Selbstunterricht* (É. de Moreau, s. i.). 850.

Stella. *Institutiones Liturgicae in Seminariorum Usum* (É. de Moreau, s. i.). 284.

Strack et Jepsen. 1. *Hebrâisches Vokabularium.* 2. *Hebrâisches Schreibheft* (J. Levie, s. i.). 270.

STREIT. *Atlas hierarchicus. Descriptio geographica et statistica sanctae Romanae Ecclesiae* (É. de Moreau, s. I.). 469.

STUMMER. *Einführung in die lateinische Bibel* (J. Levie, s. I.). 191.

SULLIVAN. *S. Aureli Augustini De Doctrina Christiana Liber Quartus, A Commmentary with a revised Text* (J. de Ghellinck, s. I.). 352.

SUREDA BLANES. *Theologumena. Tome II. sobre la racionalidad de nuestra creencia. De la fe cristiana y de sus adversarios* (A. Perez Goyena, s. I.). 430.

» *Cuestión Osio, obispo de Córdoba, y de Liberio, obispo de Roma* (A. Pérez Goyena, s. I.). 439.

SURIN, s. I. (Édit. A. POTTIER et L. MARIÈS, s. I.). *Questions importantes à la vie spirituelle sur l'amour de Dieu* (L. Peeters, s. I.). 88.

(ÉD. P. CAVALLERA, s. I.). *Les Fondements de la vie spirituelle* (L. Peeters, s. I.). 89.

TACCOEN. *Les bonnes listes. Choix de livres pour bibliothèques paroissiales et familles* (C. Sevrain, s. I.). 958.

TAILLE (de la). *A propos d'un livre sur la Cène* (A. Pérez Goyena, s. I.). 436.

TANQUEREY. 1. *Pour la formation des Élites.* 2. *La divinisation de la souffrance* (C. Dupont, s. I.). 852.

TER HAAR, C. SS. R. *De Matrimoniis mixtis eorumque remediis* (J. Salsmans, s. I.). 838.

TERNUS, s. I. *Zur Vorgeschichte der Moralsysteme von Vitoria bis Medina* (J. Creusen, s. I.). 831.

TERTULLIANUS (Trad. G. MARTIN). *Liber de Praescriptione Haereticorum* (J. de Ghellinck, s. I.). 350.

THACKERAY. *Josephus, the man and the historian* (J. Levie, s. I.). 752.

» *A Lexicon to Josephus. Part I. A to* ἀργός (J. Levie, s. I.). 752.

THIBAUT, A. A. *L'ancienne liturgie gallicane. Son origine et sa formation en Provence aux V^e et VI^e siècles* (É. de Moreau, s. I.). 283.

THONE. *Vers une vie réparatrice. Tome III : L'Esprit de la Réparation* (É. Bergh, s. I.). 377.

THONNA-BARTHET. *L'Evangile commenté par saint Augustin* (L. Renard, s. I.). 92.

TILLICK. *Kairos II, Protestantismus als Kritik und Gestaltung. — Religiöse Verwirklichung* (Erich Przywara, s. I.). 341.

TILLMANN. *Das Johannesevangelium übersetzt und erklärt* (J. Levie, s. I.). 669.

TISSIER (Mgr). *Les Puissances morales et surnaturelles des femmes* (C. Sevrain, s. I.). 96.

TOUBLAN. *La Troisième Étape de la Vie Spirituelle ou Vie Unitive* (L. Peeters, S. I.). 374.

TOULEMONDE. *L'art de commander. Psychologie de l'autorité personnelle* (Jos. Fabri, S. I.). 760.

» *Pour avoir de l'autorité* (Jos. Fabri.) S. I. 760.

TURNER. *Ecclesiae Occidentalis Monumenta Juris antiquissima. Tomi prioris Fasciculi alterius Pars tertia* (J. de Ghellinck, S. I.). 354.

URBAIN et LEVESQUE. *Les dernières années de Bossuet. Journal de Ledieu. Tome second* 1703-1704 (C Sevrain, S. I.). 382.

» *L'Église et le théâtre* (C. Sevrain, S. I.). 768.

UCCELLO. *Epitome morale-asceticum de sacramenti Pœnitentia ministerio* (J. Salsmans, S. I.). 837.

VAGANAY. *L'Evangile de Pierre* (J. Levie, S. I.). 751.

VALLÉE-POUSSIN (de la). *Le dogme et la philosophie du Bouddhisme* (M. Ledrus, S. I.). 560.

VALLET. *Guérisons de Lourdes en* 1927-1928-1929 (P. Colmant, S. I.). 458.

VALUY, S. I. *Le gouvernement des Communautés religieuses* (J. Creusen, S. I.). 767.

VAN COPPENOLLE, C. SS. R. *Bijzondere Sacramentenleer. — Doopsel, Vormsel, Eucharistie* (J. Salsmans, S. I.). 832.

VANDEN BOSSCHE. *Les Carmes* (C. Sevrain, S. I.). 958.

VAN DER MUEREN. *Op den Weg der Wifsheid. Gelooven, Hopen en Bidden. Catechesen* (L. Arts, S. I.). 841.

VANDEUR, O. S. B. *Het Heilig Misoffer* (J. Salsmans, S. I.). 82.

» *La Sainte Messe, échelle de la Sainteté. Élévations* (L. Renard, S. I.). 83.

VAN HOUTRYVE, O. S. B. *La vie dans la paix. Troisième série. La paix bénédictine* (G. Dirks, S. I.). 95.

VAN HOVE. *De legibus ecclesiasticis* (J. Creusen, S. I.). 547.

VAN NOORT (Ed. J. P. VERHAAR). *Tractatus de Deo uno et trino* (C. Dupont, S. I.). 461.

VANSELOW. *Metaphysik der Erziehung* (Franc. Jansen, S. I.). 845.

VAN TICHELEN. *Beelden uit het Evangelie* (J. Levie, S. I.). 738.

VAN WAEFELGHEM. *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré* (É. de Moreau. S. I.). 475.

VARVELLO. *Institutiones philosophicæ. Pars III : Ethica* (Ed. Brisbois, S. I.). 557.

VEGA. *S. Aurelii Augustini Confessionum libri tredecim* (A. Pérez Goyena, s. I.). 443.

VERDUNOY. *Manuel d'Écriture Sainte. Tome I : Introduction générale; tomes II et III : Ancien Testament* (J. Levie, s. I.). 189.

VERMEERSCH, s. I. *Pratique et Doctrine de la Dévotion au Sacré-Cœur* (É. Bergh, s. I.). 762.

» *Méditations pour le temps de la Pentecôte* (C. Sevrain, s. I.). 763.

» *Méditations sur la Sainte Vierge à l'usage du Clergé et des Fidèles* (C. Sevrain, s. I.). 763.

» *Catéchisme du mariage chrétien d'après l'encyclique « Casti Connubii »* (J. Salsmans, s. I.). 834.

VERMEERSCH et CREUSEN, s. I. *Epitome iuris canonici. Tomus II : Liber III Codicis iuris canonici. Quarta editio.* 550.

VERNHES, p. s. s. *Le vrai chemin du paradis ou la prière* (É. Bergh, s. I.). 766.

VILLADA. *Historia Ecclesiasticá de Espana* (A. Pérez Goyena, s. I.). 439.

VILLARET, s. I. *Congrégations de la Sainte Vierge. Manuel des Directeurs* (C. Dumortier, s. I.). 764.

VILLOSLADO et CUADRADO, s. I. *En el Centenario de la muerte de Nuestro Senor Jesucristo* (A. Perez Goyena, s. I.). 433.

WARFIELD. 1. *Revelation and Inspiration.* 2. *Biblical Doctrines.* 3. *Christology and criticism* (E. Hocedez, s. I.). 454.

WEILL. *Le judaïsme* (J. Bonsirven, s. I.). 458.

WILLIAMS. *The mysticism of S. Bernard of Clairvaux* (J. De Munter, s. I.). 950.

WILMS, o. p. *Albert der Grosse* (J. De Munter, s. I.). 941.

WOLFSON. *Crescas' Critique of Aristotle* (J. De Munter, s. I.). 573.

WUEHR. *Studiën zu Gregor VII. Kirchenreform und Weltpolitik* (É. De Moreau, s. I.). 473.

YAHUDA. *Eine Erwiderung auf W. Spiegelberg 's « Aegyptologische Bemerkungen » zu meinem Buch : « Die Sprache des Pentateuch »* (L. Th. Lefort). 271.

ZELLER. *Lacordaire et ses amis* (P. Goreux, s. I.). 382.

ZIMMERMANN, s. I. *Lehrbuch der Aszetik* (J. Charpentier, s. I.). 77.

ZORELL, s. I. *Lexicon Graecum Novi Testamenti* (J. Levie, s. I.). 750.

Table alphabétique générale

Acatholiques. — Les mariages d'acatholiques. 829.

Action catholique. — Lettre du Souverain Pontife au Cardinal Schuster, archevêque de Milan. 658. — Encyclique « Non abbiamo bisogno » du 29 juin 1931 sur l'Action catholique en Italie et sur le fascisme. 718. — Les laïques sont-ils d'Église ? 900.

Administration diocésaine. — De l'impôt pour l'administration diocésaine. 736.

Administration des derniers sacrements. 824.

Age de la confirmation dans l'Église latine. 826.

Allemagne. — Les mouvements de pensée religieuse en Allemagne (1929-1930). 340. — Une histoire du centre Allemand. 708.

Angleterre. — Le mouvement religieux en Angleterre (État actuel). 577.

Anne (Sainte). — Une ancienne dévotion populaire. L'aïeule du Christ. 507.

Apologétique du Père Sertillanges. 250. — Saint Robert Bellarmin, apologiste de l'Église. 397.

Armements. — Encyclique *Nova impendet* sur la crise économique, le chômage et la course aux armements. 817.

Asie. — Le Slavisme et l'Asie. 786.

Autel. — Conservation du Saint-Sacrement à un double autel. 255.

Barth (Karl). — Le mouvement suscité par lui. 340.

Bellarmin et les principaux courants théologiques de son temps. 386. — Saint Robert Bellarmin, apologiste de l'Église. 397.

Bénéfices. — Collation des bénéfices réservés au Saint-Siège. 182. — Revenus intercalaires des bénéfices ecclésiastiques. 448.

Bréviaire. Cf. Office divin.

Cardinaux. — Allocution du Souverain Pontife aux cardinaux et prélats de la Curie romaine à l'occasion des souhaits de Noël 1930. 140. Participation des cardinaux aux cérémonies religieuses à Rome. 347.

Catéchisme. — Modifications au catéchisme de Pie X. 821.

« *Catholica Unio* » présidée par l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. — Approbation de la société et de ses statuts. 661.

Cause. — Procès informatif dans la cause des serviteurs de Dieu. 830.

Centre allemand. — Son histoire. 708.

Cérémonies religieuses à Rome. — Participation des cardinaux. 347.
Chancellerie pontificale. — Motu proprio sur le sceau de la Chancellerie pontificale. 445.
Chant liturgique. — Son histoire. 599.
Charité mutuelle des membres de l'Église. 16.
Chemin de croix. — Décret sur les indulgences du chemin de Croix à gagner par les malades. 661.
Cherusseri (Dominique). — Avis à son sujet. 347.
Chœur. — Substitution au Chœur. 450.
Chômage. — Encyclique *Nova impendet* sur la crise économique, le chômage et la course aux armements, 817.
Chrétiens. — Sainteté de chrétiens, Sainteté de membres. 5. — Prière de chrétiens, Prière de membres. 97.
Claeys-Boúúaert (Père Paul). 712.
Cloches. — L'usages des cloches de l'église paroissiale. 545.
Communion. — A propos de la première communion des enfants. 58.
Compétence du juge en matière matrimoniale à raison du quasi-domicile. 71.
Condamnation de cinq livres de Paul Roué. 64. — Condamnation d'un article et d'un livre de M. l'Abbé Dennefeld. 257. — Condamnation d'un livre de G. Delhora. 258. — Condamnation de livres de M. Lekeux et T. Van de Velde. 447. — Condamnation du livre d'A. del Fante : A Padre Pio di Pietralcina. 735. — Condamnation d'ouvrages d'É. Le Roy. 736.
Confirmation. — De l'âge de la confirmation dans l'Église latine. 826.
Congrès eucharistiques internationaux. — Leur cinquantenaire (Lille, 1881-1931). 690.
Consanguinité au second degré touchant le premier. 934.
Consécration d'église par un Abbas nullius. 449.
Conservation du Saint Sacrement à un double autel. 255.
Constantinople.— Juridiction du délégué apostolique de Constantinople. 348.
Consulteurs diocésains. 450.
« *Controverses* » de saint Robert Bellarmin. 397.
Conversion. — Le rôle de la femme dans la conversion des peuples païens. 317.
Consulteurs diocésains. 450.
Corps mystique du Christ. — Conséquence de la doctrine du Corps mystique quant à la sainteté chrétienne. 5; quant à la prière chrétienne. 97.

Crise économique. Encyclique *Nova impendet* sur la crise économique, le chômage et la course aux armements. 817.

Curie romaine. — Allocution du Souverain Pontife aux cardinaux et prélats de la Curie romaine à l'occasion des souhaits de Noël 1930. 140.

Del Fante. — Condamnation du livre : A Padre Pio di Pièlralcina. 735.

Delhora. — Condamnation de son livre. 258.

Dennefeld. — Condamnation d'un article et d'un livre. 257.

Dévotion. — Une ancienne dévotion populaire : l'aïeule du Christ. 507.

Diacre. — Génuflexions et inclinaisons à faire par le diacre et le sous-diacre dans une messe sans exposition du Très Saint Sacrement. 809.

Dieu. — « Le problème de Dieu » d'après M. Édouard le Roy. 193. 289.

Doctorat en théologie, droit canonique, philosophie, études bibliques, études orientales, archéologie chrétienne. 779.

Éducation sexuelle. — Décret sur l'éducation sexuelle et l'eugénique. 524.

Église. — Comment travailler à la réunion de l'Église russe ? 35. — Saint Robert Bellarmin, apologiste de l'Église. 397. — Le problème de l'Église dans le protestantisme hollandais. 884. — Les laïques sont-ils d'Église ? 900.

Église. — Consécration d'église. 449. — Quelques aspects caractéristiques de la musique d'église. 593.

Employés. — Les Retraites fermées de jeunes ouvriers et de jeunes employés. 47.

Encyclique. — « Casti Connubii ». 141. — « Quadragesimo anno ». 610. — « Non abbiamo bisogno ». 718. — « Nova impendet » 817.

Enfants. — A propos de la première communion des enfants. 58. — Prédication aux enfants. 239. — Légitimation des enfants. 261.

Espagne. — Le mouvement théologique en Espagne (1929-1930). 429.

Études. — La nouvelle constitution Apostolique, « *Deus scientiarum Dominus* », sur les Études, 769, 817, 823.

Euharistie. — Voir Saint-Sacrement.

Eugénique. — Décret sur l'« éducation sexuelle » et l'« eugénique ». 524.

Évangile. — Mc VI, 8; Mt X, 10; Lc IX, 3: exégèse. 54. — Mt XXIV, 40 et Lc XVII, 34: exégèse. 56. — Mt XXIV, 28 et Lc XVII, 37: exégèse. 57.

Évêque. — Collation aux évêques du titre d' « Excellence révérendissime ». 258. — Concession d'indulgences par les évêques. 260.

Excellence Révérendissime. — Titre étendu à tous les évêques. 258.

Excommunication du prêtre Joseph Turmel et mise à l'Index de ses livres. 64.

Exposition du Saint-Sacrement. — Quelles sont les génuflexions et inclinaisons à faire par le diacre et le sous-diacre dans une messe sans exposition du Très Saint Sacrement ? 809.

Famille. — Encyclique « Casti Connubii » sur le mariage chrétien. 141.

Fascisme. — Encyclique « Non abbiamo bisogno » du 29 juin 1931, sur l'Action catholique en Italie et sur le fascisme. 718.

Faulhaber (Cardinal). — Son commentaire sur les psaumes de Vêpres. 703.

Femme. — Le rôle de la femme dans la conversion des peuples païens. 317.

Génuflexions et inclinaisons à faire par le diacre et le sous-diacre dans une messe sans exposition du Très Saint Sacrement. 809.

Habit ecclésiastique. — L'obligation de l'habit ecclésiastique. 818.

Hollande. — Le problème de l'Église dans le protestantisme hollandais. 884.

Hymnes catholiques et la théologie. 865.

Imperfection ou péché véniel. 21. — Péché véniel ou imperfection. 114. — Pour l'histoire de « l'imperfection morale » 217.

Impôt pour l'administration diocésaine. 736.

Inclinaisons. — Quelles sont les génuflexions et inclinaisons à faire par le diacre et le sous-diacre dans une messe sans exposition du Très Saint Sacrement ? 809.

Index. — Cf. Condamnation.

Indulgence plénière pour la récitation de l'Office divin devant le Saint-Sacrement. 75. — Invocation « Reine des apôtres, priez pour nous » indulgenciée. 259. — Concession d'indulgences par les évêques. 260. — Extension aux fidèles du rite slave byzantin d'une indulgence accordée aux Ruthènes. 448. — Décret sur les indulgences du chemin de croix à gagner par les malades, 661.

Infirmiers. — Célestes Patrons des infirmiers laïques et de leurs associations. 257.

Italie. — Encyclique « Non abbiamo bisogno » du 29 juin 1931, sur l'Action catholique en Italie et sur le Fascisme. 718.

Juge. — Compétence du juge en matière matrimoniale à raison du quasi-domicile. 71.

Juridiction probable. 916.

Knaus (Dr) de Gratz, Autriche. — Ses expériences sur la stérilité physiologique. 673.

Laïques sont-ils d'Église ? 900.

Lambeth (Conférence de) en 1930. 581.

Légitimation des enfants. 261.

Lekeux (M.). — Mise à l'index de son livre : « L'Ami ». 447.

Le Roy Édouard. — « Le problème de Dieu ». 193, 289. — Condamnation d'ouvrages d'É. de Roy. 736.

Liturgie et prière. 99. 102.

Livres. — Condamnation de cinq livres de Paul Roué. 64. — Excommunication du prêtre Joseph Turnel et mise à l'Index de ses livres. 64. — Condamnation d'un article et d'un livre de M. l'Abbé Dennefeld. 257. — Condamnation d'un livre de G. Delhora. 258. — Condamnation de livres de M. Lekeux et T. Van de Velde. 447. — Condamnation du livre d'A. del Fante : A. Padre Pio di Pietralcina. 735. — Condamnation d'ouvrages d'É. Le Roy. 736.

Lugo (Cardinal) de. — Est-il l'inventeur de la théorie de « l'imperfection morale » ? 217.

Magie. — Sacrements et magie. 481.

Malades. — Décret sur les indulgences du chemin de croix à gagner par les malades. 661.

Mariage. — Compétence du juge en matière matrimoniale à raison du quasi-domicile. 71. Causes matrimoniales devant le tribunal de la Rote en 1930. 449. — Procès matrimoniaux. 826. — Encyclique Casti Connubii, sur le mariage chrétien. 141. — Les déclarations de nullité de mariage. 827. — Célébration du mariage. 827. — Les mariages d'acatholiques. 829. — Les mariages entre consanguins au second degré touchant le premier. 934.

Membres. — Sainteté de chrétiens, sainteté de membres. 5. — Prière de chrétiens, Prière de membres. 97.

Messe. — Célébration de la messe pro populo. 181. — Quelles sont les génuflexions et inclinaisons à faire par le diacre et le sous-diacre dans une messe sans exposition du Très Saint Sacrement ? 809. — Messe paroissiale et sa conformité à l'office du jour. 815.

Mouvements de pensée religieuse en Allemagne (1929-1930). 340; en Espagne (1929-1930). 429; en Angleterre (État actuel). 577; dans le protestantisme hollandais. 884.

Moyen âge. — Science et moyen âge. 413.

Musique d'église. — Quelques aspects caractéristiques. 593.

Nullité de mariage. — Les déclarations de nullité de mariage. 827.

Obéissance. — Son lien avec la doctrine du corps mystique. 17.

Office divin. — Indulgence plénière pour la récitation de l'Office divin devant le Saint-Sacrement. 75. — Récitation de l'Office divin devant le Saint-Sacrement. 182. — Récitation de l'Office divin par les religieuses devant le Saint-Sacrement. 259. — Substitution au chœur. 450.

Ogino (Dr) de Niigata, Japon. — Ses expériences sur la stérilité physiologique. 673.

Oraison pour le Pape à l'anniversaire de son élection. 62.

Ordination. — Enquête à faire sur les candidats aux ordres sacrés avant leur ordination. 529.

Ordres sacrés. — Enquête à faire sur les candidats aux ordres sacrés avant leur ordination. 529.

Ordre militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem. 823.

Ouvriers. — Les Retraites fermées de jeunes ouvriers et de jeunes employés. 47.

Païens. — Le rôle de la femme dans la conversion des peuples païens. 317.

Pape. — Oraison pour le Pape à l'anniversaire de son élection. 62.

Patrons. — Célestes Patrons des infirmiers laïques et de leurs associations. 257.

Péché. — Imperfection ou péché véniel. 21. — Péché véniel ou imperpection. 114.

Prédication aux enfants. 239.

Prière de chrétiens, prière de membres. 97. Prière privée et prière liturgique. 102.

« *Problème de Dieu* » d'après M. Édouard Le Roy. 193, 289.

Procès informatif dans la cause des serviteurs de Dieu. 830.

Pro populo. — Célébration de la messe pro populo. 181.

Protestantisme. — Le mouvement religieux dans le protestantisme allemand (1929-1930). 340. — Le mouvement religieux dans le protestantisme anglais. 577. — Le problème de l'Église dans le protestantisme hollandais. 884.

Proverbe des vautours et du cadavre dans l'Évangile. 57.

Prusse. — Réorganisation diocésaine dans l'Etat prussien. 347.

Psaumes de Vêpres. — Le commentaire d'un Cardinal. 703.

Quasi-domicile. — Compétence du juge en matière matrimoniale à raison du quasi-domicile. 71.

Questions sociales. — Encyclique « Quadragesimo anno » sur la restauration de l'ordre social. 610.

Radiophonie. — Premier message radiophonique du Souverain Pontife. 445.

Religieux. — Le service militaire des religieux belges. 136.

Rerum Novarum. — Encyclique « Quadragesimo anno » à l'occasion du quarantième anniversaire de Rerum Novarum. 610.

Restauration de l'ordre social. — Encyclique « Quadragesimo anno » sur la restauration de l'ordre social en pleine conformité avec les préceptes de l'évangile, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Encyclique « Rerum Novarum ». 610.

Retraites fermées de jeunes ouvriers et de jeunes employés. 47.

Revenus intercalaires des bénéfices ecclésiastiques. 447.

Rite slave-byzantin. — Extension aux fidèles du rite slave-byzantin d'une indulgence accordée aux Ruthènes. 448.

Roué Paul. — Condamnation de cinq de ses livres. 64.

Russie. — Comment travailler à la réunion de l'Église Russe? 35.

Ruthènes. — Extension aux fidèles du rite slave-byzantin d'une indulgence accordée aux Ruthènes. 448.

Sacrements et magie. 481. — Administration des derniers sacrements. 424.

Saint-Sacrement. — Indulgence plénière pour la récitation de l'Office divin devant le Saint-Sacrement. 75. — Récitation de l'Office divin devant le Saint-Sacrement. 182. — Conservation du Saint-Sacrement à un double autel. 255. — Récitation de l'Office divin par les religieuses devant le Saint-Sacrement. 259. — Quelles sont les génuflexions et inclinaisons à faire par le diacre et le sous-diacre dans une messse sans exposition du Très Saint Sacrement? 809.

Saint-Siège. — Collation des bénéfices réservés au Saint-Siège. 182.

Sainteté de chrétiens, sainteté de membres. 5.

Sceau de la Chancellerie pontificale. — Forme nouvelle. 445.

Schuster (cardinal). — Lettre du Souverain Pontife au Cardinal Schuster, archevêque de Milan, sur l'Action Catholique. 658.

Science et moyen âge. 413.

Séminaires. — Motu proprio sur la visite canonique des séminaires. 734.

Sépulcre (Saint). — Ordre militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem. 823.

Sertillanges. — L'apologétique du Père Sertillanges. 250.

Service militaire des religieux belges. 136.

Serviteurs de Dieu. — Procès informatif dans la cause des serviteurs de Dieu. 830.

Slavisme et l'Asie. 786.

Société pieuse « *Catholica Unio* ». — Décret sur la société pieuse « Catholica Unio ». 660.

Sœurs tourières. — Approbation de statuts pour les sœurs tourières. 822.

Statuts. — Approbation de statuts pour les sœurs tourières. 822.

Stérilité physiologique chez la femme. Aspect scientifique et moral de la question. 673.

Substitution au Chœur. 450.

Tamisier (Marie). — Son rôle dans la fondation des Congrès eucharistiques internationaux. 690.

Théologie. — Saint Robert Bellarmin et les principaux courants théologiques de son temps. 386. — Le mouvement théologique en Espagne (1929-1930). 429. — La nouvelle constitution sur les études théologiques. 769. 817. — Les hymnes catholiques et la théologie. 865.

Tourières (Sœurs). — Approbation de statuts pour les sœurs tourières. 822.

Turmel Joseph. — Excommunication du prêtre Joseph Turmel et mise à l'Index de ses livres. 64.

Union à l'Eglise. — Comment travailler à la réunion de l'Église russe ? 35.

Van de Velde. — Mise à l'index de son livre : « Het volkomen huwelijk ». 447.

Vautours. — Le Proverbe des vautours et du cadavre. 57.

Vêpres. — Le Commentaire d'un cardinal sur les psaumes de Vêpres. 703.

Vicaires généraux et capitulaires. — Droits et obligations des Vicaires généraux et capitulaires. 938.

Visite canonique. — Motu proprio sur la Visite canonique des séminaires. 734.

Vitoria (F. de). — Travaux à son sujet en 1930-1931. 441.

Vocation sacerdotale. — A propos de deux romans récents. 924.

LES GÉRANTS : ÉTABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.
ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ : LOUIS CASTERMAN, TOURNAI.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium.*